



République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf  
Faculté d'Architecture et de Génie civil

USTO-MB 2017/2018

## POLYCOPIE DE COURS

# **APPROCHES ANTHROPO-MORPHOLOGIQUES ET ÉCO-PAYSAGÈRES DES CITES SAHARIENNES**

Présenté par :

**Dr LAYACHI Abdeldjebar**

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>02</b>	
 <b>CHAPITRE 1 : LES DIFFÉRENTES THÉORIES ABORDANT LES KSOUR</b>		
1.1. ÉTYMOLOGIE ET DÉFINITION DU KSAR .....	04	
1.2. LES REPÈRES IDENTITAIRES ET ÉCOSYSTÉMIQUES DES KSOUR.....	05	
 <b>CHAPITRE 2 : L'APPROCHE ANTHROPO-SPATIALE</b>		
2.1. DÉFINITION DE L'ANTHROPOLOGIE SPATIALE.....	11	
2.2. L'APPROCHE ANTHROPO-SPATIALE DE LA MAISON .....	12	
2.3. LE CONCEPT DE TISSU VERNACULAIRE.....	16	
2.4. LA NOTION DE CITÉ.....	19	
 <b>CHAPITRE 3 : L'APPROCHE TYPO-MORPHOLOGIQUE</b>		
3.1. LES FONDEMENTS DE L'ÉCOLE MORPHOLOGIQUE.....	23	
3.2. LES PRINCIPES DE LA LECTURE TYPO-MORPHOLOGIQUE .....	24	
3.3. EXEMPLES ILLUSTRATIVES D'ANALYSES TYPOLOGIQUES.....	29	
TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA MÉTHODE TYPO-MORPHOLOGIQUE SELON DANIEL PINSON EXEMPLE DE CLASSIFICATION DES MAISONS TYPES AU KSOUR DE TAGHIT ET DE KENADSA		
3.4. LES PERMANENCES TYPO-MORPHOLOGIQUES.....	34	
 <b>CHAPITRE 4 : LES FONDEMENTS DES CITES ARABO-MUSULMANES SAHARIENNES</b>		
4.1. LES RESSOURCES DE L'ART ISLAMIQUE.....	40	
4.2. LECTURE DE TROIS CITÉS ARABO-MUSULMANES .....	41	
4.3. LA SPÉCIFICITÉ DE LA CITÉ ISLAMIQUE .....	49	
4.4. LES REPÈRES IDENTITAIRES ET LES PRINCIPES ORGANISATEURS DES VILLES ISLAMIQUES .....	53	
4.5. LES FONDEMENTS ÉCO-PAYSAGERS DANS L'ISLAM.....	64	
 <b>SYNTHÈSE SUR LES APPROCHES ANTHROPO-MORPHOLOGIQUES ET ECO-PAYSAGÈRES.....</b>		<b>68</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>70</b>	

## INTRODUCTION

Dans ce polycopié, notre préoccupation majeure sera attachée au Ksar. Ce dernier porte en lui les témoignages d'un paradigme spécifiquement local. Certains chercheurs considèrent le Ksar comme la forme d'habitat la mieux appropriée aux milieux sahariens à climat aride. Le modèle du Ksar présente un exemple de consommation rationnelle du sol à urbaniser. Il peut également apporter une solution à la précarité du centre moderne, s'il devient l'objet d'une réhabilitation ou d'une revalorisation. Aujourd'hui la réalisation des études qui s'interroge sur les spécificités culturelles locales dans les conditions contemporaines s'avère d'une importance majeure. Dans le Sahara algérien et, en particulier dans la région de la Saoura, les Ksour constituent encore une source inépuisée de références et d'enseignements. Cette contribution s'inscrit dans ce champ d'investigation et d'analyse. Ce document est adressé aux chercheurs, aux doctorants et aux étudiants en Master qui se sont spécialisés dans le domaine du patrimoine bâti, particulièrement ksourien. C'est aussi, une référence pour l'enseignement du module théorie de projet d'architecture. L'approche de base qui est souvent utilisée comme fil conducteur pour conduire ce type de recherche étant l'approche typo-morphologique. De ce fait, nous avons jugé utile de présenter aux étudiants cette approche qui essaye de cerner le problème de l'identité architecturale. C'est une vision méthodologique qui traite l'environnement construit en tant que totalité organique. Ainsi, nous allons tenter de dégager la signification du concept de « permanences » selon cette approche.

Nous développerons aussi, un certain nombre de notions en rapport avec ce type d'études : la maison, le tissu vernaculaire, la cité et les repères identitaires et écologiques des ksour. En effet, afin de sortir de l'aspect catégoriquement formel de la maison vue par l'approche typo-morphologique, notre démarche intégrera la dimension humaine à travers une vision anthropologique de l'habitat. Le caractère contextuel de ces concepts doit être restitué par des analyses pratiques, afin de les situer plus concrètement, et échapper à une généralisation trop simpliste. Nous partons ici, de l'hypothèse qui considère le ksar comme un modèle réduit d'une cité arabo-musulmane ayant subi l'influence de plusieurs strates culturelles locales et contraintes écosystémiques. Cette contribution vient alors, pour déceler aux étudiants les principes organisateurs qui ont généré les permanences spécifiant les cités arabo-musulmanes. Ceci, servira à savoir si ces fondements et invariants existent et persistent dans les Ksour. Deux questions s'imposent ainsi : existe-t-il des cités arabo-musulmanes proprement dite ? Qu'elle est le rapport entre la conception de ces cités et celle des ksour ? Afin de répondre à ce questionnement, nous allons essayer de repérer la spécificité de cette cité et de dégager les principes organisateurs qui ont généré son identité, à travers l'exploitation des résultats des différentes études engagés par les spécialistes de ce domaine. L'inscription dans un champ théorique a pour objectif de dicter aux étudiants et chercheurs les principales approches et orientations des études et d'éclairer les aspects à approfondir relatif au patrimoine bâti saharien.

## **CHAPITRE 1**

### **LES DIFFÉRENTES THÉORIES ABORDANT LES KSOUR**

**1.1. ÉTYMOLOGIE ET DÉFINITION DU KSAR**

**1.2. LES REPÈRES IDENTITAIRES ET ÉCOSYSTÉMIQUES DES KSOUR**

## 1.1. ÉTYMOLOGIE ET DÉFINITION DU KSAR :

Ksar (prononciation local *gçar*), terme d'origine arabe (*Kasr*) qui a désigné dans les premiers temps de l'islam, un bâtiment fortifié situé le plus souvent dans une oasis. Il servait généralement de résidence à un représentant de l'autorité. Il a été employé par la suite, pour désigner les villages et cités fortifiées, dans le Sahara Nord-africain. En berbère, le ksar se dit *aghram*<sup>1</sup>. Un ensemble de *gçur* (pl. *gçar*) forme une entité portant le même toponyme générique (*Tinerkouk*, *Ouled Said* par exemple). C'est ce que l'on appelle une oasis, terme qui n'a pas, paradoxalement, d'équivalent dans le parler local<sup>2</sup>.



Figure 01 : Le ksar de Béni-abbès dans sa palmeraie

Le ksar est considéré par un bon nombre de chercheurs<sup>3</sup>, comme un modèle réduit d'une cité arabo-musulmane. Ceci est dû, aux caractéristiques organisationnelles qu'il présente, du point de vue formel et fonctionnel. D'autres experts considèrent, au contraire, que le ksar a existé bien avant l'arrivée de l'islam. Il a été confronté à plusieurs facteurs socioculturels et environnementaux, qui ont engendré sa morphologie et son organisation spécifique<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voir : MAHROUR Kaci, «*Tamentit, Cité du désert ou le patrimoine comme référence dans l'enseignement de l'architecture*», Habitat : tradition et modernité (H.T.M), *op. cit.*, pp. 23-36.

<sup>2</sup> Il désigne un finage se composant d'une partie habitée et d'un terroir. C'est le lieu d'agglomération d'une population relativement importante. Voir MOUSSAOUI, 2002, P. 25

<sup>3</sup> Pour plus de détail se référer à : CHAMPAULT, 1969 ; DONNADIEU, 1977 ; ADAM, 1978 ; MAHROUR Kaci, 1994.

<sup>4</sup> Ces idées s'inspirent de : Habitat - tradition et modernité (H.T.M), N°2 «*L'espace Ksourien ...ou la mémoire en risque de péremption*», ARCO, Alger, 1994 : OUMAZIZ Rabah, «Un avenir pour notre passé», pp. 103-106.

## 1.2. LES REPÈRES IDENTITAIRES ET ÉCOSYSTÉMIQUES DES KSOUR :

Pour définir les fondements conceptuels des ksour, MOUSSAOUI démontre qu'il existe plusieurs logiques de l'organisation de l'espace ksourien. « *Les plus déterminantes, ..., demeurent celles qui relèvent de ce que nous avons appelé 'le sacré'. Les logiques technologiques et écosystémiques, nous paraissent, pour le moins, secondaires, souvent nourries par des a priori ou simplement relevant de la rationalisation a posteriori.* »<sup>1</sup> Il avance trois thèses qui ont été défendues selon cette mise en perspective méthodologique.

### a. La thèse fonctionnaliste :

Elle considère le bâti, dans toutes ces composantes, comme une réponse fonctionnelle à des données objectivables. En effet, tout élément qui existe est nécessaire au fonctionnement du tout. « *Seulement, elle est inapte à expliquer pourquoi certains éléments disparaissent alors que d'autres subsistent longtemps après la disparition de la nécessité de la tâche qu'ils accomplissaient.* » Cette thèse est défendue par deux approches.

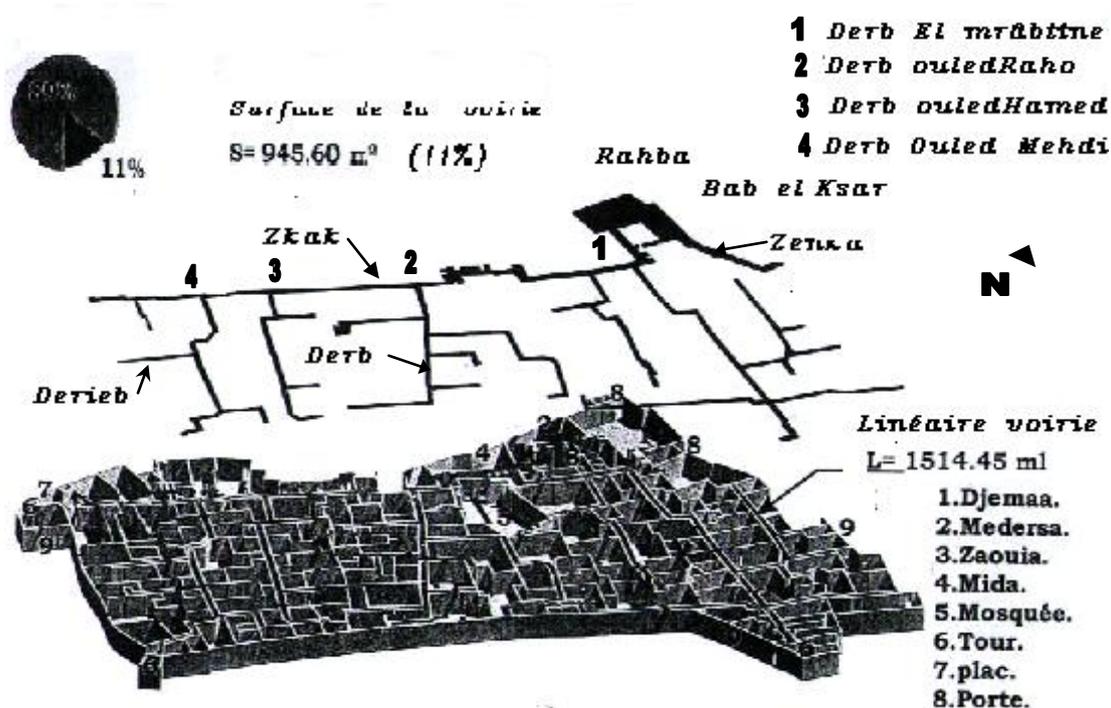


Figure 02 : Structuration morphologique du ksar. Source : élaborée sur la base de la carte fournie par le projet de réhabilitation du Ksar de Béni-Abbès, Op. Cit., 2003.

<sup>1</sup> Cf. MOUSSAOUI, *op. cit.*, 2002, p. 269.

- *Le fonctionnalisme écosystémique :*

Les partisans de ces thèses sont fascinés par le génie que la société oasienne manifeste dans la production et l'organisation de son espace. Le choix des sites, la hauteur du bâti, la largeur des rues, les matériaux employés, tout dans cette société oasienne, au regard de nos auteurs, relève du même ingénieux élan de riposte aux contraintes de l'écosystème. En effet, en analysant ses principes de conception<sup>1</sup>, le ksar en relation avec la palmeraie (oasis), reste la forme construite la mieux adaptée aux conditions climatiques arides du Sahara. Les autres modes de construction nécessitent beaucoup de solutions techniques autres qu'architecturales ou urbanistiques, telles que climatisation, ventilation et chauffage artificiels.

**L'intégration avec l'environnement naturel :**

L'environnement est tout l'écosystème<sup>2</sup> dans lequel évolue l'homme en tant qu'individu. Il comprend le milieu naturel, l'environnement social et culturel<sup>3</sup>. Dans ce contexte, l'homme retrouve des repères, auxquels il revient pour concevoir son habitation, par une prise en charge concrète ou symbolique. Une définition de ces repères peut être faite par rapport aux trois dimensions de l'environnement dans lequel évolue l'homme en tant qu'individu. Nous abordons ici, les repères conceptuels naturels et leur rôle dans la conception du cadre bâti. L'environnement naturel a été défini par Amos RAPOPORT comme étant composé : «*du climat, du site, des matériaux et du paysage*»<sup>4</sup>.



Fig. 03 : L'écosystème un facteur déterminant dans la conception des ksour.

<sup>1</sup> Selon l'analyse de : MAHROUR, *op. cit.*, 1994.

<sup>2</sup> En écologie, l'écosystème est l'unité écologique constituée par un ensemble d'animaux et de végétaux et le milieu dans lequel ils vivent. Encarta 2008.

<sup>3</sup> D'après les idées de: OLGAY Victor, *Design with Climate, Bioclimatic approach to architectural regionalism*, Princeton university press, Princeton, 1962, p.4.

<sup>4</sup> Amos PAPOPORT, *op. cit.*, 1972, p.19.

Pour saisir toute l'importance de cette dimension, nous avons jugé utile de citer deux types d'habitat pour se rendre compte de l'ingénieuse prise en charge des multiples facteurs naturels. Il s'agit de l'habitat troglodytique<sup>1</sup> à Matmata en Tunisie et des habitations d'Eghzer à 20 km au nord de Timimoune. Le site comme facteur naturel, est mis au profit de l'habitat afin de se protéger contre un autre facteur naturel qui est le climat. L'habitation est, en effet, modelée dans le site même. Pour tirer profit de l'inertie thermique<sup>2</sup> de la terre et stabiliser une température ambiante fraîche lorsque celle de l'extérieur est très rigoureuse et intolérable.

Dans ce cas, le climat constitue un facteur dominant dans la conception de l'habitation. Ce cas de figure s'inscrit parfaitement dans le champ de notre étude, qui concerne le mode d'intégration des Ksour. Pour ne pas sortir du contexte restreint de cette étude, on s'est limité à cet exemple. Cependant, nous aborderons, de manière plus substantielle, cette dimension dans les titres qui suivent.

Selon les auteurs de cette vision, « *l'histoire est absente chez ces hommes qui n'obéissent qu'aux lois de la nature qui les entoure... Le meilleur démenti à cette thèse lui est apporté par ceux qui, dans le même esprit fonctionnaliste, privilégient celle de l'histoire de manière si caricaturale qu'elle finit par ressembler à une sorte de maléfice atavique.* »

- *L'atavisme<sup>3</sup> belliqueux<sup>4</sup> :*

Cette approche considère que les ksour, étaient fortifiés par des remparts, des tours de guet et par d'autres techniques, pour des raisons de guerre et de défense. Ainsi, ECHALLIER<sup>5</sup> rapporte à propos de Kenadsa « *Ce centre religieux n'ayant rien à craindre, ne possède ni enceinte, ni porte bastionnée, tout au plus les maisons périphériques n'ont aucune ouverture sur l'extérieur. Sa seule défense résidait dans le prestige de la baraka des marabouts.* » Cette affirmation reste à vérifier, étant donné que les remparts ne sont pas totalement absents.

En considérant cette région comme un espace de guerre et de luttes perpétuelles, cette littérature est incapable d'expliquer les différents peuplements exogènes qui sont

---

<sup>1</sup> Situé dans la cavité naturelle de la roche ou creusé dans la terre ou dans la roche. Dicos **Encarta 2008.**

<sup>2</sup> J. L. IZARD & Alain GUYOT, *Archi. Bio*, Ed. Parenthèses, 1979, p.122.

<sup>3</sup> Ensemble de caractères et de comportements communs qui perdurent dans une société. . Larousse 2010

<sup>4</sup> Qui aime la guerre et y pousse. Larousse 2010

<sup>5</sup> J.-C. ECHALLIER, *Essai sur l'habitat sédentaire traditionnel au Sahara algérien*, IUP, Paris, 1968.

venus y trouver refuge très tôt et sans discontinuer<sup>1</sup>. *L'approche anthropologique permet de nuancer cette hypothèse. En effet, elle nous dévoile la contradiction de parler en même temps d'espace belliqueux et de refuge.»*

**b.** La seconde thèse est qualifiée de culturaliste berbère.

L'objectif de cette thèse était de démontrer l'antécédence de la culture berbère<sup>2</sup> sur la culture arabo-musulmane. *« L'apriori scientifique était d'abord un apriori idéologico-politique. »* En effet, Cette approche est fondée en réponse à la crise identitaire et la lutte pour l'émergence de cultures dites minoritaires, menacé de rester en second plan. De ce fait, les tenants de cette thèse ont essayé de souligner en premier plan, les aspects de référence à la culture berbère. Ils ont essayé de démontrer *« l'antériorité des Aghram sur les autres formes du ksar. Or tous les aghram datent à peu près du XV<sup>e</sup> siècle. C'est-à-dire, de l'époque de la venue des arabes. L'appellation berbère aghram fut considérée comme suffisante pour attribuer la production de ce type de bâti aux populations berbères.*

On s'évertuera ensuite de démontrer qu'il s'agit du noyau originel du ksar pour établir l'antériorité de la culture berbère. *« Confondant signe, signifiant et signifié, les tenants de cette thèse font comme si la production et appropriation étaient une seule et même chose. Un groupe (ici les berbères) peut très bien s'approprier des éléments venus d'une autre civilisation en les intégrant dans son système de communication. Mieux, pour démontrer l'antériorité des berbères, qui pour nous est certaine, il est plus pertinent justement de la retrouver dans les traces les plus immatérielles et qui sont les plus anciennes, plutôt que dans des ksour qui datent de quelques siècles »<sup>3</sup>.*

**c.** La troisième thèse est qualifiée de progressiste.

Elle est soutenue par A. Adam<sup>4</sup> qui considère que, *« le ksar est une sorte de médina en échec parce qu'il aurait manqué des possibilités d'accumulation matérielle qui lui auraient permis d'atteindre une taille appréciable...Il considère le ksar comme*

---

<sup>1</sup> *« Les premiers juifs du Sahara, dont l'arrivée daterait de 115-117 apr. J.-C., sont venus dans la région en fugitifs, à la suite d'une persécution, celle perpétrée par l'empereur Trajan au VI<sup>e</sup>. Une autre vague de juifs, persécuté par les byzantins cette fois, vient chercher refuge dans ces zones<sup>1</sup>....Nous avons une période de seize siècles où cette zone n'a pas changé de fonction : elle a servi de refuge... »* Cf. P. SEBAG, *Histoire des juifs de Tunisie des origines à nos jours*, Paris, Le Harmattan, 1991

<sup>2</sup> Ce n'est pas un hasard si ce type de recherches fut mené sous la houlette d'un homme-symbole de la culture berbère. Il s'agit de Mouloud Mammeri qui dirigeait alors le CRAPE, 'centre de recherches en anthropologie, préhistoire et ethnologie'. Voir, MOUSSAOUI, 2002, p.270.

<sup>3</sup> Pour plus de détail, voir MOUSSAOUI, 2002, p.270.

<sup>4</sup> Se référer à ADAM A., *« L'agadir berbère : une ville manquée »*, ROMM, n°26, 2<sup>o</sup> semestre 1978, pp. 5-12.

*une ville avortée. Cet auteur s'appuie sur les Agadirs<sup>1</sup> qu'il estime être nés dans des régions pauvres à climat sec et relief abrupt ne permettant pas l'accumulation de richesse comme dans les régions fertiles (Nil, Euphrate, Indus)»<sup>2</sup> Moussaoui avance une critique de cette vision. Il s'appuie sur les arguments de M. Sahlins dans *âge de pierre et âge d'abondance*. Ce dernier, a démontré : *comment l'impérialisme de l'économie formaliste considère le modèle historique du développement occidental comme la principale référence*. Il ajoute : *des peuples peuvent ne pas avoir pour principal objectif, l'accumulation des richesses*. En effet, la consommation démesurée des biens, les jours de la fête, par la population à Kenadza et au Gourara, soutient cette affirmation. Surtout, si l'on sait que de larges strates de la société vivent dans une évidente pauvreté<sup>3</sup>*

Moussaoui avance une critique des approches qui ont tenté de lire cet espace : *« toutes découlaient de la même mise en perspective qui commandait la même démarche méthodologique. Toutes partaient du même présupposé qui fait de l'espace un reflet mécanique du social ; et toute espéraient lire, dans l'acte de bâtir, les secrets du social. De telles démarches oublient que l'approche par l'élément matériel biaise le débat. Chaque fois que le patrimoine bâti a été pris comme objet exclusif d'analyse, le raisonnement est devenu circulaire et la démonstration tautologique. »*

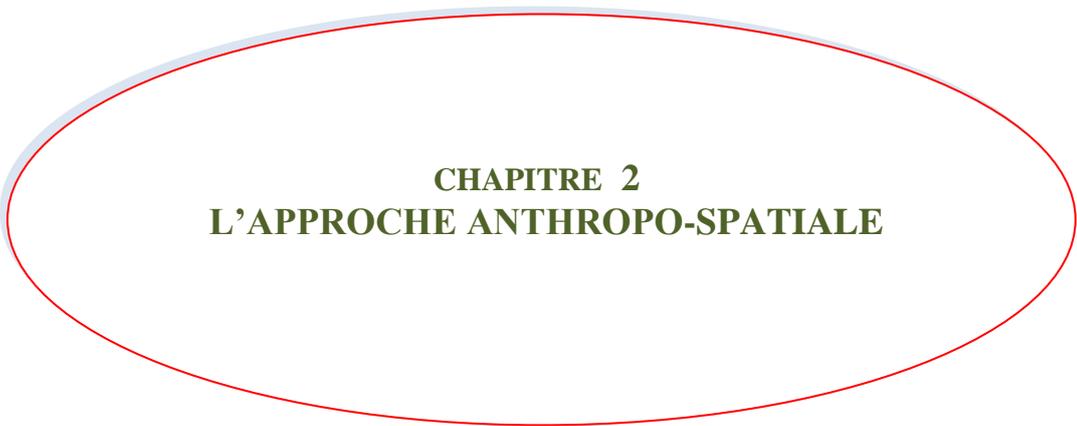
Dans les titres qui vont suivre, nous allons essayer d'évaluer ces thèses, en démontrant que le ksar était une véritable cité spécifique, possédant ses propres lois organisationnelles et morphologiques. Pour arriver à cette fin, nous jugeons utile d'entreprendre une lecture typo morphologique des ksour et de dégager leurs logiques morphologiques et organisationnelles.

---

<sup>1</sup> Agadir (pluriel igidar) signifie étymologiquement « murs ». Ce sont des greniers fortifiés.

<sup>2</sup> Cf., MOUSSAOUI, 2002, p.270.

<sup>3</sup> « Un formaliste, pétri de logique économique, parlerait de gâchis ; la population, elle, estime que la dépense et le don sont, ces jours-là, plus bénéfiques que l'accumulation. Seule la dimension anthropologique permet de déceler que, dans de pareilles sociétés, la richesse ne se mesure pas à l'avoir, mais à l'être. Être riche suppose non pas un pouvoir de capitalisation, mais un pouvoir de prodigalité. » Cf. Idem. P.274



**CHAPITRE 2**  
**L'APPROCHE ANTHROPO-SPATIALE**

- 2.1. DÉFINITION DE L'ANTHROPOLOGIE SPATIALE**
- 2.2. L'APPROCHE ANTHROPO-SPATIALE DE LA MAISON**
- 2.3. LE CONCEPT DE TISSU VERNACULAIRE**
- 2.4. LA NOTION DE CITÉ**

## 2.1. DÉFINITION DE L'ANTHROPOLOGIE SPATIALE :

Dès leurs débuts, la sociologie et l'ethnologie ont eu le souci de repérer les corrélations pouvant exister entre structure sociale et aménagement de l'espace produit par une communauté humaine. L'anthropologue qui étudie attentivement l'espace d'un groupe humain, peut donc lire, non seulement son organisation sociale, mais aussi bon nombre de ses représentations. Étymologiquement parlant, l'anthropologie<sup>1</sup> est considérée comme la science de l'homme. L'anthropologie sociale tend à faire une étude comparative des divers niveaux de la vie sociale (politique, économique, parenté, ...etc.) observés dans différentes sociétés : son but serait d'établir des lois générales de la vie en société. Concernant l'espace, elle s'occupera de trouver les lois régissant les modes de l'habitat et leur évolution différentielle dans toutes les sociétés du monde.

En revanche, l'anthropologie culturelle serait concernée plus particulièrement par la recherche des éléments d'originalité dans chaque culture et par l'étude de la transmission de celle-ci. Concernant le cadre bâti, elle s'attacherait à souligner les traits spécifiques d'un habitat dans une société donnée, considérés comme un fait social compréhensible seulement en relation avec d'autres caractéristiques<sup>2</sup> (religieuses, symboliques, économiques, ... etc.) Ainsi E. T. Hall<sup>3</sup> qui s'inscrit dans ce paradigme, conçoit l'espace comme produit socioculturel : « *en faisant apparaître la relativité de l'ethnologie humaine, apporte un démenti éclatant aux affirmations scientistes de Le Corbusier sur les prétendues constantes en matière de normes spatiales et de densités d'habitat.* »<sup>4</sup> À cet effet, il fait appel à la notion de « *proxémique.* »<sup>5</sup> Ce concept désigne une nouvelle branche de l'ethnologie, qui étudie la manière avec laquelle l'homme structure inconsciemment son micro-espace, ce qui aboutira à une forme d'habitat vernaculaire.

La notion de proxémie a été développée par J. Pezeu-Massabuau<sup>6</sup>. Il annexe les concepts de territoire, de distances critiques et de stress et analyse la façon dont l'homme utilise l'espace selon les cultures et les relations de proximité avec ses semblables. Le territoire est fondateur d'un *étant* où l'homme crée des limites et des distances pour vivre, certes en commun, mais avec les particularités propres à son

---

<sup>1</sup> Les définitions de l'anthropologie s'inspirent largement du : *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Pierre MERLIN et Françoise CHOAY, P.U.F, PARIS, 1996, p.657.

<sup>2</sup> D'après la définition de l'anthropologie culturelle : *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, *op. cit.*, p.657.

<sup>3</sup> Auteur de l'ouvrage : *The hidden dimension*, 1966 , trad. Franç. (La dimension cachée), Paris, 1971.

<sup>4</sup> D'après Pierre MERLIN et Françoise CHOAY, *op. cit.*, p.659.

<sup>5</sup> Partie de la linguistique qui étudie l'utilisation de l'espace par les êtres animés et les significations qui s'en dégagent.

<sup>6</sup> J. Pezeu-Massabuau, *La Maison, espace social*, P.U.F, Paris, 1983.

groupe. Ces particularismes, l'espace les porte comme des tatouages.<sup>1</sup>. De son côté, Amos RAPOPORT a consacré l'essentiel de son ouvrage « Pour une anthropologie de la maison », à l'analyse de ce qu'il appelle « Les forces socioculturelles » qualifiées aussi de vecteurs déterminants dans la conception de l'espace.



Fig. 04 : Des représentations culturelles persistent encore sous forme de folklore dans les ksour.

La culture a donc été de tous temps une dimension incontournable dans la vie de l'homme, dont l'influence se fait sentir d'abord dans la conception de son cadre de vie. La signification de ce concept, a été définie par Amos RAPOPORT comme : « *l'ensemble des idées, des institutions et des activités ayant pris force de convention pour un peuple, ... la conception organisée du Sur-moi, ... la manière caractéristique dont un peuple considère le monde, ... et le type de personnalité d'un peuple, le genre d'être humain qui apparaît en général dans cette société* »<sup>2</sup>.

## 2.2. L'APPROCHE ANTHROPO-SPATIALE DE LA MAISON :

À travers ces éléments, l'homme a développé une nouvelle dimension dans sa vie qui « contraste » avec son environnement naturel concret. Elle le caractérise en tant qu'individu dans sa communauté, ainsi que sa communauté par rapport aux autres. En le dotant d'une identité unique, cette dimension a toujours joué dans la vie de l'homme, un rôle déterminant sur tous les plans. En premier lieu, sa façon de concevoir son cadre de vie, constitué par son habitation, car : « *La maison est une institution créée dans toute une série d'intentions, et n'est pas simplement une structure. Comme la maison*

<sup>1</sup> Voir Moussaoui Abderrahmane, *Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis du sud-ouest algérien*, CNRS Éditions, Paris, 2002, p.9.

<sup>2</sup> Amos RAPOPORT (l'auteur cite la définition de Robert REDFIELD) , *Pour une anthropologie de la maison*, Ed. Dunod, Paris, 1972, p.66.

*est un phénomène culturel, sa forme et son aménagement sont fortement influencés par le milieu culturel à laquelle elle appartient. »<sup>1</sup>*

Marc CÔTE confirme cette idée. Il décrit l'espace que construit l'homme comme : « *La traduction de tout un système culturel... Il est organisé de façon à préserver l'intimité de la famille, la personnalité du groupe. Espace de repli, de défense, de protection, assimilé au ventre de la mère... »<sup>2</sup>*. En effet, dès sa première existence, l'homme s'est créé une multitude de repères culturels, auxquels il se référerait et qu'il transmettait à ses descendants par endoctrinement. Ainsi l'habitation des populations traditionnelles a souvent reproduit l'image cosmique que se faisait l'homme du monde qui l'entoure. Elle est aussi l'interprétation d'une symbolique organique et corporelle, sous différentes formes.

Dans l'ensemble de ce corpus, la religion a également, très souvent, servi de repère conceptuel pour l'habitation. Par exemple dans le choix de l'orientation (même si ce choix est irrationnel par rapport à d'autres critères), les degrés d'ouverture sur l'extérieur, l'exigence d'une distinction des espaces sacrés, ...etc. De même, les traditions ont, tout autant joué un rôle important dans la conception de l'habitation *en lui dictant des règles à ne pas enfreindre*<sup>3</sup>. Il ne s'agit pas ici des seules références culturelles, mais plutôt des plus persistantes. Il suffit de se référer au contexte social traditionnel local. La maison, le concept le plus ancien de l'histoire de l'humanité, a accompagné cette dernière à travers les lieux et les temps. Elle a occupé des espaces et a pris des formes, aussi variées que la diversité des repères que l'habitant se définit sous l'influence de facteurs naturels et socioculturels. Il est possible de concevoir l'espace de manière principalement sociologique, en délimitant l'aire que couvrent toutes les relations sociales qui existent au sein d'une communauté déterminée (ethnie, groupe linguistique, ...etc.) : on parle alors d'espace social<sup>4</sup>.

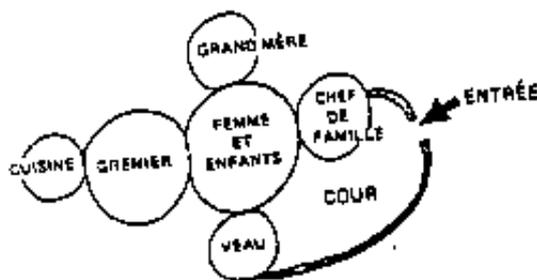


Figure 05: Ferme Mofou au Cameroun. Famille monogame.  
Source : Amos RAPOPORT. Op. Cit. p.78.

<sup>1</sup> *Idem.*, p.64.

<sup>2</sup> Marc CÔTE, *L'Algérie ou l'espace retourné*, Ed. Média-plus, Constantine, 1993, P.34

<sup>3</sup> Voir : Amos RAPOPORT, *op. cit.*, 1972, P.67.

<sup>4</sup> Largement inspiré de : Nadir MAROUF, *Pour une sociologie de la forme* (textes réunis par l'auteur), Ed. Le Harmattan, Col. Les cahiers du CEFERES, Paris, 1999, 479 p.

Une recherche des repères aux quels se réfère le concept d'habitation pour se concrétiser a permis d'interpréter les différentes formes que prenait cette concrétisation. Cela a démontré que la maison est un microcosme dans lequel l'homme retrouve son identité. C'est la projection de l'image du monde dans lequel il vit à petite échelle, comparer au monde plus vaste où il vit avec ses semblables. Il y retrouve un refuge, un repos, et plus important encore, un miroir à travers lequel il se remet en cause, se réconcilie avec lui-même et fait évoluer sa vision de l'environnement idéal. Comme exemple, qui n'est certainement pas unique, mais plutôt le plus accessible pour constater l'impact de ces références culturelles sur la conception de la maison, la question de l'intimité est déterminante, renforcée par les proscriptions de la religion.

Consacrant l'invulnérabilité de la vie privée, ne serait-ce que par le regard (entrée en chicane, maison introvertie.) Ce principe a engendré une hiérarchisation très rigoureuse des espaces, du public au privé. En distinguant le passage des espaces les plus publics aux lieux privés. En passant par les places, les rues, les ruelles et, finalement, les impasses pour aboutir aux habitations, elles-mêmes structurées d'une manière à chaque fois, spécifique<sup>1</sup>. En effet, cette hiérarchisation continue à gérer la structuration de l'habitat à l'échelle de la cellule elle-même. Les espaces extérieurs et intérieurs sont séparés par un espace de transition, où les endroits les plus intimes tels que les chambres sont les plus éloignés.

Un autre concept a beaucoup influencé la forme de l'habitation, c'est celui de l'égalité qui devrait être appliquée à toutes les échelles. Au niveau du voisinage, cette représentation a engendré une sobriété uniforme des façades des habitations, ne permettant aucune distinction entre l'habitation du riche et celle du pauvre, malgré la grande différence de leur intérieur<sup>2</sup>. L'espace habité reflète donc profondément la personnalité de l'homme. Ch. NORBERG-SHULZ, dans son ouvrage « *Habiter* », l'a illustré, par une citation de Bachelard dans son introduction au chapitre (La maison) : « *avant d'être jeté dans le monde, l'homme est jeté dans le berceau de sa maison* »<sup>3</sup>, ceci le marquera profondément, et il y fera référence tout le long de son évolution<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Par exemple, l'organisation de la maison individuelle oranaise décrite dans M. MADANI, « *L'habiter : contrainte ou liberté ? Une recherche sur la maison individuelle oranaise* », Insaniyat N°2, CRASC, Oran, 1997, pp.77-103.

<sup>2</sup> « *Ce qui frappe l'observateur, ici, c'est l'unité générale de caractère. Il n'y a pas deux gestes, que l'on construise le barrage, la mosquée, la maison... Les bâtisseurs ont réduit et épuré toutes les raisons d'influences ou de prestige et choisi des solutions égalitaires, pas de palais au M'Zab, ils se sont trouvés confrontés aux seuls problèmes de défense et d'environnement...* » RAVÉREAU André, *Le M'Zab, une leçon d'architecture*, Ed. Sindbad, Paris.

<sup>3</sup> Ch. NORBERG-SCHULZ, *Habiter, vers une architecture figurative*, Ed. Electra-Moniteur, Paris, 1985, P.89.

<sup>4</sup> D'après : Lewis MUMFORD , *op. cit.*, 1964, P. 19-20.

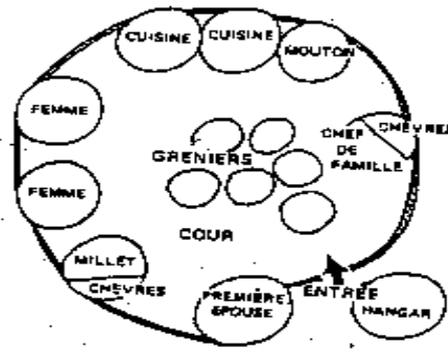


Figure 06: Ferme Moundang au Cameroun. Famille polygame.  
Source : Amos RAPOPORT. Op. Cit. p.78.

L'exemple des habitations indigènes en Afrique noire montre très nettement les différentes formes que prend l'habitation en fonction des relations conjugales (monogamie ou polygamie) adoptée par chaque société. À titre d'exemple, Rapoport cite deux cas : Le premier où la famille est monogame<sup>1</sup>, l'habitation est structurée autour d'un point central qu'est l'espace de vie de la femme et des enfants. Alors que dans le deuxième cas où la famille est polygame, l'habitation est structurée d'une façon radiale donnant aux différents espaces de vie la même importance.

Dans la société arabo musulmane, l'exemple de la maison des familles étendues (comprenant la génération des grands-parents, des parents, des enfants, et souvent des petits-fils) est éloquent. Par la hiérarchisation dans l'extension du noyau initial de l'habitation. Les différentes composantes se sont formées par agglutination par rapport à la cellule initiale des parents, tout en étant toutes accessibles à partir de celle-ci. Les habitations sont, également, très souvent, une expression de la hiérarchie sociale, qui distingue le rang social de son propriétaire. Les expressions de cette distinction se remarquent de différentes manières : le luxe avec lequel on marque l'habitation, la situation de cette habitation par rapport aux autres, ainsi que beaucoup d'autres formes d'expressions architecturales. Nul besoin de s'étaler sur le contraste expressif, que créent les deux formes extrêmes d'habitations dans une même communauté : le palais, habitation des plus riches, et le taudis, habitation des plus pauvres.

Dans le contexte de notre étude, la société oasienne découpe, certes, son espace selon des contraintes écosystémiques réelles ; mais à cela s'ajoute un autre découpage où ces espaces prennent des valeurs différenciées. « Espace, mémoire, sacré sont les éléments que nous considérons comme signifiants. Ce sont également ceux qui participent à la fondation du lieu ».<sup>2</sup> Les zaouïas, ces lieux sacrés, ont certainement un

<sup>1</sup> *Idem.*, p.78.

<sup>2</sup> MOUSSAOUI, *op. cit.*, 2002, p.9.

rôle majeur dans l'établissement et la prospérité des ksour<sup>1</sup>. Il est aussi nécessaire, d'évoquer les contraintes économiques qui ont conditionné l'homme par rapport à la conception de son habitation. Car et sans que cela ne soit une règle générale, la maison ksouriennne a été souvent utilisée comme un lieu de travail, en plus de sa fonction résidentielle. Il en va ainsi des activités artisanales et de l'intégration inconditionnelle de certaines activités telles que l'élevage d'animaux domestiques et le tissage pratiqué par les femmes.

### 2.3. LE CONCEPT DE TISSU VERNACULAIRE :

D'un point de vue morphologique, le concept de tissu<sup>2</sup> est une expression métaphorique assimilant les cellules construites et les vides d'un milieu urbain à l'entrelacement des fils d'un produit textile. On peut considérer le tissu urbain comme l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène. C'est l'expression physique de la forme urbaine. Il est constitué de la superposition ou de l'imbrication de trois ensembles :

- le réseau des voies ;
- les découpages fonciers ;
- les constructions.

Le tissu urbain est identifié par l'analyse des rapports qui relient ces éléments entre eux et avec le site environnant. Pareillement, à travers l'étude de la relation entre les espaces bâtis, la dimension, la forme et le style des bâtiments. Appliqué à la ville, « *le terme de tissu évoque la continuité et le renouvellement, la permanence et la variation. Il rend compte de la constitution des villes anciennes et des interrogations que soulève l'étude des urbanisations récentes* »<sup>3</sup>. Cette définition s'applique aussi bien aux tissus anciens - *fortement marqués par la sédimentation historique* - qu'aux secteurs d'urbanisation plus récente où la constitution du tissu se présente souvent à un stade initial sous une forme encore embryonnaire<sup>4</sup>. Le concept de tissu urbain est très lié à la typologie des bâtiments (dimensions, style, ...etc.) et surtout à la morphologie

---

<sup>1</sup> Dans un premier temps, le terme *zaouïa* désigne un emplacement ou un local réservé à l'intérieur d'une structure plus vaste où les soufis (mystiques) pouvaient se retirer comme le laisse entendre le sens de la racine du mot arabe (angle ou recoin). Le mot vient également du mot arabe *inzawa* qui veut dire « se retirer », ce qui donne au lieu sa charge sémantique de lieu de retraite. Par la suite, le mot désigne un complexe religieux comportant une mosquée, des salles réservées à l'étude et à la méditation ainsi qu'une auberge pour y recevoir les indigents. On y effectue les pratiques spirituelles et on y enterre les saints fondateurs des confréries soufies. MOUSSAOUI, *op. cit.*, 2002, p.9.

<sup>2</sup> Les définitions du tissu, s'inspirent largement de : Pierre MERLIN et Françoise CHOAY, *op. cit.*, 1996.

<sup>3</sup> PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, *Analyse urbaine*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2009, p.69.

<sup>4</sup> D'après : G. CANIGLIA & S. MALFROY, *Op. Cit.*, 1986, p.17.

urbaine (structure spatiale). Il est, également, lié à la perception, par les habitants, des caractéristiques physiques de leur cadre urbain<sup>1</sup>.

Un tissu urbain est rattaché à l'histoire de l'espace. Ainsi, le système de voiries et le parcellaire sont souvent hérités des structures rurales antérieures<sup>2</sup> et des modifications subies à l'époque de la première construction. Leur résistance aux modifications ultérieures et aux mutations est très variable. Lorsque cette résistance est assez élevée, on a alors les meilleures chances de rencontrer un tissu urbain homogène. Les rapports du bâti au non-bâti évoluent dans le temps. De même, la hauteur des constructions est souvent variable. Elle est très liée aux techniques et matériaux de construction, d'une part, et à la réglementation, d'autre part. On parle de tissu lâche ou compact (serré), selon le degré d'emprise du sol. Un tissu est dit dense ou peu dense, selon le rapport de la surface de plancher à la surface de terrain<sup>3</sup>.

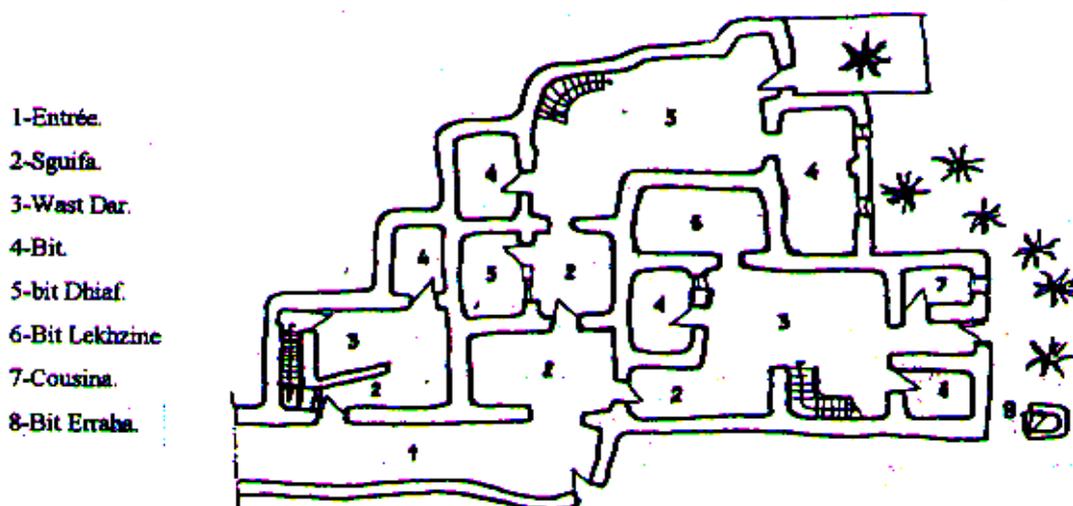


Figure 07 : Maison d'une famille étendue dans un tissu vernaculaire à Biskra. Source : Belkacem DIB, L'espace urbain et le comportement social, mémoire de Magister, université de constantine, 1995, p.115.

Dans son approche anthropologique et linguistique, Cuisenier<sup>4</sup>, part de l'hypothèse que l'architecture vernaculaire est organisée à la manière d'une langue, avec vocabulaire et syntaxe. Il se réfère en ceci à une certaine tradition, celle de Philippe Boudon par exemple. Concernant le tissu vernaculaire, il est utile souligner

<sup>1</sup> Cf. PANERAI, *op. cit.*, 2009, p27.

<sup>2</sup> *Idem*, p.22.

<sup>3</sup> D'après : Pierre MERLIN et Françoise CHOAY, *op. cit.*, 1996.

<sup>4</sup> CUISENIER Jean., préface dans : RAULIN H., *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes*, Musée national des arts et traditions populaires, Paris, 1977.

que ce terme a été emprunté à la linguistique. Ainsi, on parle de langue vernaculaire pour signifier qu'elle est parlée seulement à l'intérieur d'une même communauté. Il s'agit du dialecte local. Ce concept est d'origine latine (*vernaculus*), qui veut dire indigène<sup>1</sup>. Dans cette recherche, on parlera donc de tissu vernaculaire, au sens de ce micro-espace qui est structuré spécifiquement par un groupe d'habitants ou par une communauté donnée. Il est synonyme<sup>2</sup> de l'architecture dite sans architectes, spontanée, indigène, rurale, primitive, anonyme. Selon Rapoport, « *l'habitat vernaculaire a très souvent été une projection de l'écosystème social à travers la gestion et la hiérarchisation des espaces dans l'habitation*<sup>3</sup> ».

L'habitat ksourien n'exprime pas que les contraintes environnementales naturelles, il est aussi « *le reflet de l'ethos<sup>4</sup> local... La lecture de pareil habitat permet non seulement de mesurer la part de l'écosystème, mais surtout d'apprécier combien les représentations qu'on se fait de son moi collectif et de son histoire communautaire sont importantes dans le façonnement de son espace habité... C'est, le sacré qui, à notre sens, détermine aussi bien le choix des sites que l'organisation morphologique.* »<sup>5</sup> Cette architecture est donc, spécifique à une collectivité caractérisée par ses propres représentations. À ce sujet, Mumford<sup>6</sup>, Rapoport et d'autres considéraient l'homme comme un animal producteur de symboles. Avant de construire, il a chanté et dansé selon des rituels.<sup>7</sup>

Dans notre recherche, nous partons de l'hypothèse de Caniggia, qui considère que c'est la maison (cellule élémentaire) qui donne naissance au tissu. L'ensemble des tissus, constitue l'organisme urbain ou bien la cité entière. De ce fait, la maison est indissociable du tissu et ce dernier de la ville dans son territoire spécifique. Dans le travail d'analyse, nous partons donc, toujours, de la maison et de ces constituants pour arriver au tissu. Cependant, pour des raisons d'analyse, un fragment de tissu peut être dissocié de l'organisme urbain<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> D'après le Larousse 2010.

<sup>2</sup> Se référer à : Silvio GUINDADI et Ulrich DOEPER, Architecture vernaculaire, territoire, habitat et activités productives, Presses polytechniques et universitaires ROMANDES, Lausanne, Suisse, 1990, p.5.

<sup>3</sup> Selon les confirmations de : Amos RAPOPORT, *op. cit.*, 1972. p.77.

<sup>4</sup> Concept développé par G.BATESON. Il signifie, ensemble des attitudes spécifiques d'une société particulière.

<sup>5</sup> Cf. Moussaoui, *op. cit.*, 2002, p.8.

<sup>6</sup> Voir, L. Mumford, *la cité à travers l'histoire*, Edition du seuil, Paris, 1964, et RAPOPORT., 1972, p.59.

<sup>7</sup> La cosmogonie du groupe est souvent à l'origine des conceptions de ses demeures, la technique ne vient que pour concrétiser cette dimension « mythico-rituelle » (P. Bourdieu) de l'habitat en tenant compte des contraintes environnementales. En effet, c'est dans l'habitat que l'homme concrétise son besoin de territorialisation au sens le plus éthologique. « *Le bâti devient un prolongement du croire, le lieu par excellence de l'affirmation moi...* » D'après A. Moussaoui, 2002, p.9.

<sup>8</sup> Selon G. Caniggia, *op. cit.*, 1986, p.23.

## 2.4. LA NOTION DE CITÉ :

Le concept de Cité<sup>1</sup> désigne: « *la réunion de citoyens en tant qu'elle forme le corps de l'Etat, qu'il se compose d'une seule ville et son territoire ou de plusieurs.* »<sup>2</sup> Dans certaines villes, c'est le cœur ancien tout entier qui est qualifiée de cité. Une cité n'est pas seulement un rassemblement d'hommes et un assemblage d'édifices. D'après L. Mumford: « *On ne décrit pas aisément la cité, parce qu'elle se transforme : à l'origine, c'est un noyau social, puis elle connaît les étapes complexes de la maturité, enfin elle vieillit, et elle s'effrite.* ».

Cité c'est un nom qu'on donne  
à tout un ramas de personnes  
cherchant au plus grand dam d'autrui  
leur intérêt et leur profit.<sup>3</sup>

Max Weber parle des conditions d'existence d'une collectivité urbaine, il évoque : « *Les institutions qui déterminent le rapport spécifique entre les agents sociaux* »<sup>4</sup>. La cité et la communauté urbaine se définissent par des caractères rigoureusement déterminés. Il s'agit des institutions qu'il juge nécessaire d'exister dans une agglomération pour qu'elle ait le caractère d'une « cité » et qui sont : *Le marché, la place forte, une juridiction propre et des lois plus au moins partiellement autonomes, une forme d'association spécifique, une administration relativement indépendante par des autorités à l'élection desquelles participent les habitants de la cité.*

Une question s'impose : quelle est la différence entre une cité et une ville ? Raymond Ledrut considère que : « *La cité n'est pas sortie historiquement du village par un simple accroissement de la population de celui-ci, par une augmentation de son étendue et de sa densité* »<sup>5</sup>. Il cite, à ce titre, Childe qui parle de « *mutation urbaine* ». La La cité, quant à elle, est une communauté souveraine de citoyens qui était entièrement indépendante et régie par ses lois. C'est une agglomération urbaine de grande

---

<sup>1</sup> Selon le Larousse, le terme **cité** vient du latin, « *civitas* » désignant le territoire dont les habitants se gouvernent par leurs propres lois.

<sup>2</sup> CHOAY et MERLIN, 1996.

<sup>3</sup> Poème de Robert Crowley auteur anglais du XVI<sup>e</sup> siècle, cité par L. Mumford., *op. cit.*

<sup>4</sup> Les citations de Max Weber sont issues du livre de : RAYMOND Ledrut, 1979.

<sup>5</sup> Une ville est un milieu physique, où se concentre une forte population humaine, qui a aménagé cet espace pour faciliter et concentrer les activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture, etc. En France, où l'organisation municipale est devenue uniforme, la ville se définit selon le critère de l'importance du peuplement et de la continuité de l'habitat. Une ville se définit par une population d'au moins 2000 habitants, dont les habitations doivent être à moins de 200 m chacune. En Suisse, une ville est soit une commune de plus de 10 000 habitants, soit une commune possédant ce statut depuis le Moyen Âge. Pour plus de détail voir : Stébé J.-M., Marchal H. (dir.), *Traité sur la ville*, PUF, Paris, 2009, 787p. et Beaujeu-Garnier J., *Géographie urbaine*, Armand Colin, Paris, 1980 ; rééd. 1987.

dimension envisagée du point de vue de son identité architecturale, historique et sociale.

De ce fait, on ne peut distinguer les agglomérations seulement selon la taille ou la densité. Ces deux paramètres jouent un rôle, mais elles n'ont de sens et d'effet qu'en relation avec certaines structures sociales. En évoquant la notion de cité en tant que collectivité urbaine ne signifiant pas une simple concentration stable et durable d'hommes, le même auteur évoque le concept de *tissu collectif plus au moins différencié, ou plus au moins organisé*. Il faut noter que le contrôle social ou la vie collective urbaine diminue d'intensité au fur et à mesure que le volume des villes augmente. La cité constitue en quelque sorte : « *Des formes historiques de la vie collective, dont le mode d'organisation dépend des structures du mode de production et des systèmes politiques.* »<sup>1</sup>

D'un autre côté, Ledrut parle de la différenciation en tant qu'aspect de l'organisation interne de l'espace social urbain. Il affirme que « *tout urbanisme suppose une anthropologie.* » C'est « *la vision de l'homme immanente à l'urbanisme, qu'il faut examiner. C'est l'homme de la ville qui est en cause.* ». En parlant de la relation entre l'urbanisme et la culture, il introduit le concept de *personnalité urbaine*, et se pose la question : « *Existe-t-il un homme urbain différent de l'homme rural ?* » Il considère à ce propos, qu'il y'a une manière de vivre propre à la cité.

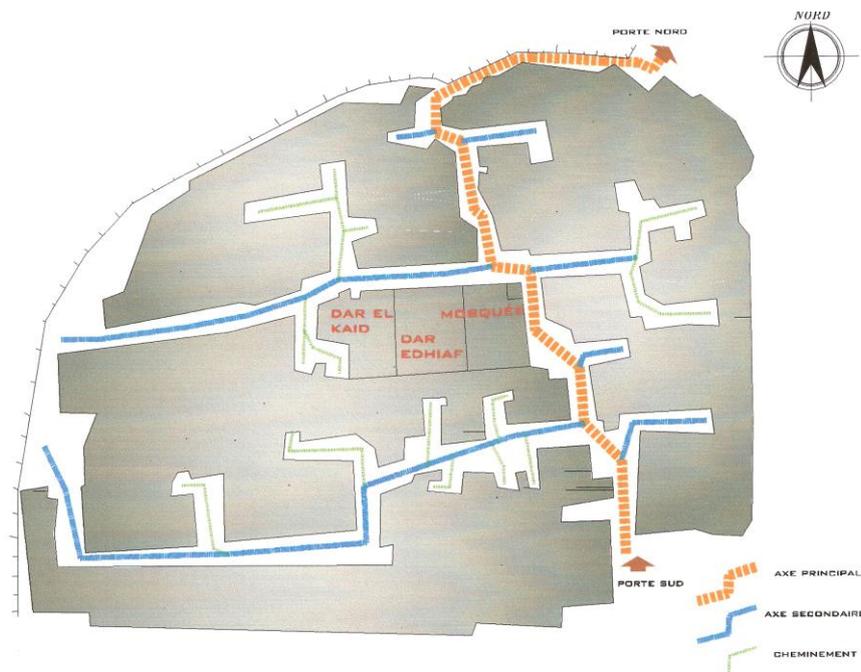


Figure 08 : La mosquée occupe une position centrale et desservi par les principaux droub. Source : Meliani B. H., p.68, 2007.

<sup>1</sup> Idem.

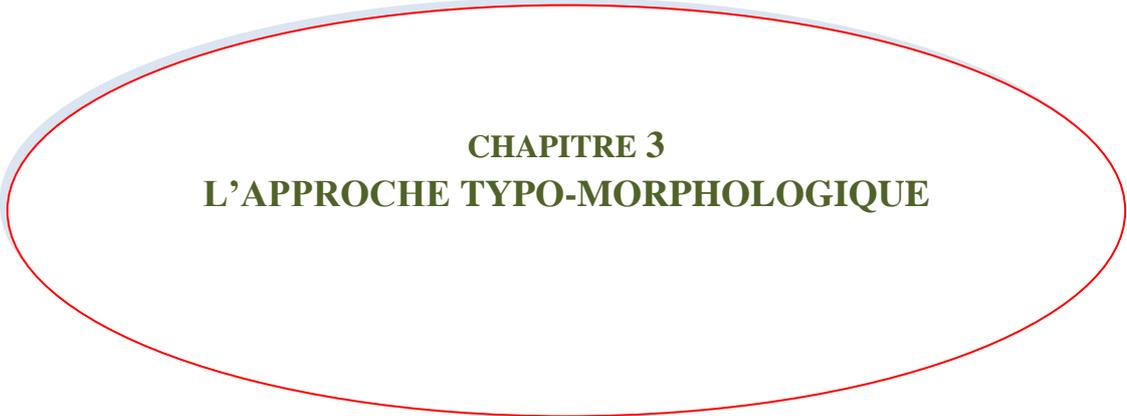
Amos Rapoport s'appuie sur les bases anthropologiques de l'espace pour parler de la cité. Dans la même logique de réflexion, A. Moussaoui<sup>1</sup> évoque la construction spirituelle de la cité oasienne : « *dans les modes d'organisation de l'espace dans le sud-ouest algérien, les logiques obéissent à des paramètres autrement plus déterminants que la géographie ou la technologie : la sainteté et le sang, en tant que valeurs sémiologiques et données mythiques...La donnée spirituelle nous semble, au moins, aussi importante, sinon la plus déterminante...L'espace est le produit, en dernière instance, de logiques relevant plus du sacré que de l'économique...Les tracés ne relèvent pas exclusivement de la géométrie. Un sens sacré s'y trouve souvent à la base. L'espace est « cosmisé » (M. Eliade), de telle façon qu'il n'est perçu comme espace vrai et réel qu'à travers son caractère sacré.* »

À ce propos, P. Deffontaines estime que : « *la religion fut appelée avant la géographie, à décider de la façon dont les habitations seraient réparties, c'est souvent une nodalité religieuse qui a servi de point de concentration. Ce sont maintes fois des prescriptions rituelles qui ont présidé au mode de groupement de l'habitation...* »<sup>2</sup> De ce fait, il faut toujours essayer de situer le phénomène urbain par rapport aux sociétés et aux systèmes sociaux. Il s'agit de traiter la cité en tant que mode d'organisation de la vie collective qui dépend de plusieurs dimensions, politique, économique, socioculturelle et spirituelles. Elle doit obéir, Pareillement, aux contraintes écosystémique et technologique. À partir de là, on se pose alors la question suivante : est-ce que les conditions et les institutions nécessaires à l'existence d'une cité, sont présentes dans les ksour ? Avant de répondre à ce questionnement, il est utile d'établir un état des repères référentiels des ksour.

---

<sup>1</sup> Cf. MOUSSAOUI, *op. cit.*, 2002, p.7.

<sup>2</sup> DEFFONAINES P., *Géographie et religion*, Gallimard, Paris, 1948, p.100.



**CHAPITRE 3**  
**L'APPROCHE TYPO-MORPHOLOGIQUE**

**3.1. LES FONDEMENTS DE L'ÉCOLE MORPHOLOGIQUE**

**3.2. LES PRINCIPES DE LA LECTURE TYPO-MORPHOLOGIQUE**

**3.3. EXEMPLES ILLUSTRATIVES D'ANALYSES TYPOLOGIQUES**

- **TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA MÉTHODE TYPO-MORPHOLOGIQUE SELON DANIEL PINSON**
- **EXEMPLE DE CLASSIFICATION DES MAISONS TYPES AU KSOUR DE TAGHIT ET DE KENADSA**

**3.4. LES PERMANENCES TYPO-MORPHOLOGIQUES**

### 3.1. LES FONDEMENTS DE L'ÉCOLE MORPHOLOGIQUE :

L'école typo -morphologique a développé une approche qui consiste à analyser et comprendre la ville et ses constituants dans ses structures et son développement (formation/transformation), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. L'importance accordée à l'histoire au sein de cette approche se concrétise dans la citation de G. Caniggia « *L'histoire est reconnue comme un moyen pour l'homme de se connaître lui-même.* »<sup>1</sup> L'étude du rapport de l'architecture (typologie) avec la ville (morphologie) est avancée comme une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine. Cette approche se concrétise à travers l'étude de l'évolution de la forme urbaine, de ses tissus et des typologies de son bâti. L'école morphologique se propose de conserver aux structures territoriales leur caractère concret de formes signifiantes et de garantir aux disciplines du projet (Architecture, Urbanisme, Aménagement du territoire) la capacité de contrôler ses formes. La typo-morphologie tend à opérer par analogie et par homologie, autrement dit, elle cherche ce qu'il y a de commun entre les êtres et les choses, entre l'homme et son environnement<sup>2</sup>.

L'école Muratorienne se propose de requalifier la discipline architecturale en la fondant sur une connaissance spécialisée des aspects formels de l'environnement construit et naturel. Elle considère que la ville n'est pas seulement un ensemble d'édifices publics ou privés, mais qu'elle est aussi faite par les espaces libres qui les relie : rues, places, jardins publics. La répartition et l'aménagement de ces espaces libres constituent l'objet de ce qu'on appelle l'art urbain. À travers cette réflexion, plusieurs travaux ont été entrepris, en particulier en Italie. Saverio Muratori inaugure une approche typologique qui cherche à réintégrer les disciplines techniques, théoriques et historiques en appréhendant la forme urbaine à partir de sa croissance. Il considère qu'il faut cesser de voir le patrimoine seulement comme un beau décor, mais en tant qu'espace construit de qualité présentant un potentiel d'évolution évident.

L'hypothèse globale de Gianfranco Caniggia consiste à considérer l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation. Cette hypothèse s'appuie sur deux postulats :

« 1. *Il n'y a pas de réalité non structurée ;*

2. *La genèse des structures de l'habitat est une genèse logique ou du moins logiquement restructurable* »<sup>3</sup>.

Cette démonstration lui permet de déduire que la formation, la combinaison et la transformation des « organismes » dans le temps présentent une certaine régularité tout au long du processus, depuis le moment des origines jusqu'à la phase actuelle. Sans

---

<sup>1</sup> Gianfranco CANIGGIA & Sylvain. MALFROY , *op. cit.*, 1982, p.3.

<sup>2</sup> *idem.*, p.4.

<sup>3</sup> D'après les idées de S. Malfroy., *idem.* p.32.

être affectée par le hasard de chaque situation historique, il considère qu'il faut traiter l'environnement bâti comme une totalité organique.

### 3.2. LES PRINCIPES DE LA LECTURE TYPO-MORPHOLOGIQUE :

Comme il a été signalé dans l'introduction, l'approche typo-morphologique constitue la méthode de base mobilisée dans le travail d'analyse. De ce fait, on tient à rappeler quelques principes<sup>1</sup> sous-tendant cette recherche. Ainsi, pour éviter toute confusion dans la compréhension des concepts utilisés au cours de ce travail, nous avons jugé utile de mettre un peu de lumière sur certaines notions qui sont attachées à cette approche et qui vont apparaître couramment dans cette contribution.

#### 3.2.1. *Le territoire :*

Le terme est utilisé ici dans l'usage métaphorique qui en est fait en anatomie<sup>2</sup> et le définit comme : *L'ensemble des parties anatomiques desservies par un réseau, un nerf.* Le modèle de Caniggia<sup>3</sup> nous invite à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles. Ces éléments sont liés ensemble par des rapports d'interdépendance. À l'échelle urbaine, la structuration territoriale est l'ensemble des constituants naturels ou physiques d'une étendue de terre dépendant d'une ville ou d'une agglomération. Ces constituants sont structurés entre eux pour former un ensemble organique, ils sont reliés par des parcours territoriaux.

#### 3.2.2. *La typologie<sup>4</sup> et la morphologie<sup>5</sup> :*

C'est «*la science de l'élaboration des types, facilitant l'analyse d'une réalité complexe et sa classification.*»<sup>6</sup> On qualifie la méthode Muratorienne de typologique, du fait qu'elle donne une grande importance au type. La typologie isole les caractères particuliers des objets pour n'en retenir que les traits généraux afin de pouvoir les classer et établir ainsi les parcours de leur évolution. Le mot typologie est un

---

<sup>1</sup> Les principes de la lecture typo-morphologique sont largement inspirés de : G. CANIGGIA & Sylvain MALFROY , *op. cit.*, 1986 . et les idées de J. CASTEX.& COLLECTIF, *Lecture d'une Ville-Versailles*, Paris, éd. Moniteur, 1980., Ph. PANERAI & Collectif, *Analyse urbaine*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2009, 187p.

<sup>2</sup> Selon le Larousse 2010.

<sup>3</sup> Voir Sylvain. MALFROY , G. CANIGGIA, 1986, *op. cit.*, p. 33.

<sup>4</sup> Selon le Larousse 2010 : Issue du grec, *typos*, caractère et *logos*, science. C'est l'étude des traits caractéristiques dans un ensemble de données, en vue de déterminer des types, des systèmes. Classification des individus humains selon des critères morphologique, médicaux et psychologiques.

<sup>5</sup> Selon le Larousse 2010 : morphologie est issue du grec : morphê, forme et logos, science. C'est l'étude de la forme et de la structure externe des êtres vivants. Dans la linguistique, c'est la partie de la grammaire qui étudie la forme des mots et la variation de leurs désinences.

<sup>6</sup> D'après le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1996, *op. cit.*, p. 803.

néologisme du XX<sup>e</sup> siècle. Il signifie étymologiquement la science du type. *Type* désignait à l'origine, «*Le moule de modèle déterminant la forme d'une série d'objets qui en dérivent. Par extension, il est venu à désigner tout être concret, réel ou imaginaire qui est représentatif d'une classe d'êtres...et finalement un schéma général de structure.*» (LALANDE)<sup>1</sup>

Le terme typologie est utilisé autant par la logique que par les sciences de la nature et les sciences humaines. Il a été créé pour désigner la méthode d'observation des types humains. Il désigne, entre autres, toute opération de classement des édifices, des objets ou des espaces, utilisant la catégorie du type. Ainsi, «*Formes et configurations peuvent ainsi, donner lieu à des typologies en général, à partir de quantifications diverses, géométriques, algébriques ou statistiques.*»<sup>2</sup> Le classement typologique écarte les éléments variables considérés comme non significatifs. Selon Panerai<sup>3</sup>, «*Les notions de type et de typologie forment l'un des outils majeurs, parfois controversés, de l'analyse urbaine.*» L'objectif de la typologie, est défini par Cuisenier<sup>4</sup> Cuisenier<sup>4</sup> : «*la typologie, ou construction de types, n'a pas d'autres but que de raisonner le choix des spécimens... Le spécimen est le modèle auquel renvoie le type.*»

En biologie, ce terme signifie : *La connaissance de la constitution formelle et des métamorphoses des organismes vivants, des végétaux et des animaux.* C'est, donc, une métaphore empruntée à la biologie qui nous servira pour lire le phénomène urbain comme un organisme vivant<sup>5</sup>. Dans les études de l'École morphologique, on souligne par cette notion que «*la ville est un organisme qui possède un aspect formel relatif à cette existence*»<sup>6</sup>. Elle considère qu'il faut orienter les efforts vers le seul aspect formel. C'est, donc, l'étude de la forme urbaine d'un point de vue physique. Le concept de morphologie est apparu, d'abord, chez les géographes allemands et français, entre les deux guerres. Ensuite, le concept a été repris par les historiens et par les architectes italiens, à partir de 1959<sup>7</sup>.

Pour Caniggia, *c'est la description et la classification des causes qui contribuent à la formation et à la modification de la structure physique d'un édifice, d'un tissu ou d'une ville.* Les études de Morphologie urbaine sont fondées sur une analyse de l'évolution du tissu urbain et du rôle de chacune de ses caractéristiques (site, réseau viaire, trame parcellaire, espace libre et espace bâti.) Cette analyse peut être fort utile

---

<sup>1</sup> Extrait du Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1996, *op. cit.*, p. 804.

<sup>2</sup> FREY Jean-Pierre, (sous la dir. de DUBOIS-MAURY Jocelyne), *L'abc de l'urbanisme, « Morphologie »* UPEC-IUP, Paris, 2010, p. 111.

<sup>3</sup> D'après Philippe PANERAI, *op. cit.*, 2009, p. 100.

<sup>4</sup> CUISENIER Jean, 1977, *op. cit.*, p. 14.

<sup>5</sup> *Idem.*, 2010.

<sup>6</sup> Voir : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1996, *op. cit.*

<sup>7</sup> *Idem.*

pour comprendre, et donc, pour savoir comment aborder les problèmes des anciens quartiers, ce qui est notre cas de figure.

### 3.2.3. *Le type, le standard et le module :*

L'école Muratorienne désigne du terme général de type, *l'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive*. G. Caniggia définit le type comme concept. Il est considéré, comme étant l'information opératoire enracinée dans une tradition expérimentale. En d'autres termes, le type est: *«Un concept qui représente un ensemble d'expériences antérieures ancrées dans la mémoire collective. Il est donc une abstraction rendant compte d'une régularité, au double sens de ce qui se répète et de ce qui sert de règle...»*<sup>1</sup> La notion de type n'est pertinente, que si elle rend compte d'une structure de correspondance entre une forme spatiale et les valeurs pratiques et symboliques que lui attribue le groupe social auquel elle est destinée<sup>2</sup>. Le type n'est donc pas considéré comme une simple catégorie de classement, mais comme une forme de production de l'espace. Il représente l'ensemble des conventions qui, dans une société donnée, constituent par exemple *« l'idée de maison »*<sup>3</sup>.

Aldo Rossi, en définissant l'architecture comme une forme de culture, ramène la construction à un fait culturel d'ordre général, vérifié par les données locales. Au sens de Rossi, la discipline architecturale, enrichie de la contribution d'autres disciplines, comme l'histoire, l'histoire du droit, l'anthropologie culturelle, l'étude des dialectes, la géographie, dissipera *« les brouillards d'une connaissance inadéquate du territoire construit »*. Elle, posera *« les bases d'une connaissance rationnelle et systématique des formes ... Les relevés typologiques en sont entre autres, les outils. Les types sont donc une expression d'une pratique sociale, culturelle, économique et constructive »*<sup>4</sup>.

Aldo Rossi tente de définir le type comme étant des invariants formels, et qui restent en toute circonstance pour l'architecte, *«un mode d'affronter la réalité»*. Dans une vision synchronique que Caniggia s'efforce d'articuler à l'analyse historique, le type est un élément dont il s'agit de montrer le rapport à la morphologie. Les types sont décrits selon les caractéristiques suivantes : principes d'organisation spatiale en plan et en élévation, ouvertures, galeries/loggias, entrée, distribution fonctionnelle, système constructif, insertion dans le milieu physique bâti et naturel et formes de groupement.

---

<sup>1</sup> Sylvain MALFROY , G. CANIGGIA, 1986, *op. cit.*, p. 34.

<sup>2</sup> D'après le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1996, *op. cit.* , p. 803.

<sup>3</sup> Cf. RAYMOND henri, *l'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Centre georges pompidou, Centre de création industrielle, 1984, 293 p.

<sup>4</sup> Voir : Aldo Rosso, Eraldo Consolascio et Max Bosshar , *la costruzione del territorio nel Cantone Ticino* (traduction française), Fondazione Ticino Nastro, Venise, 1979, p. 9.

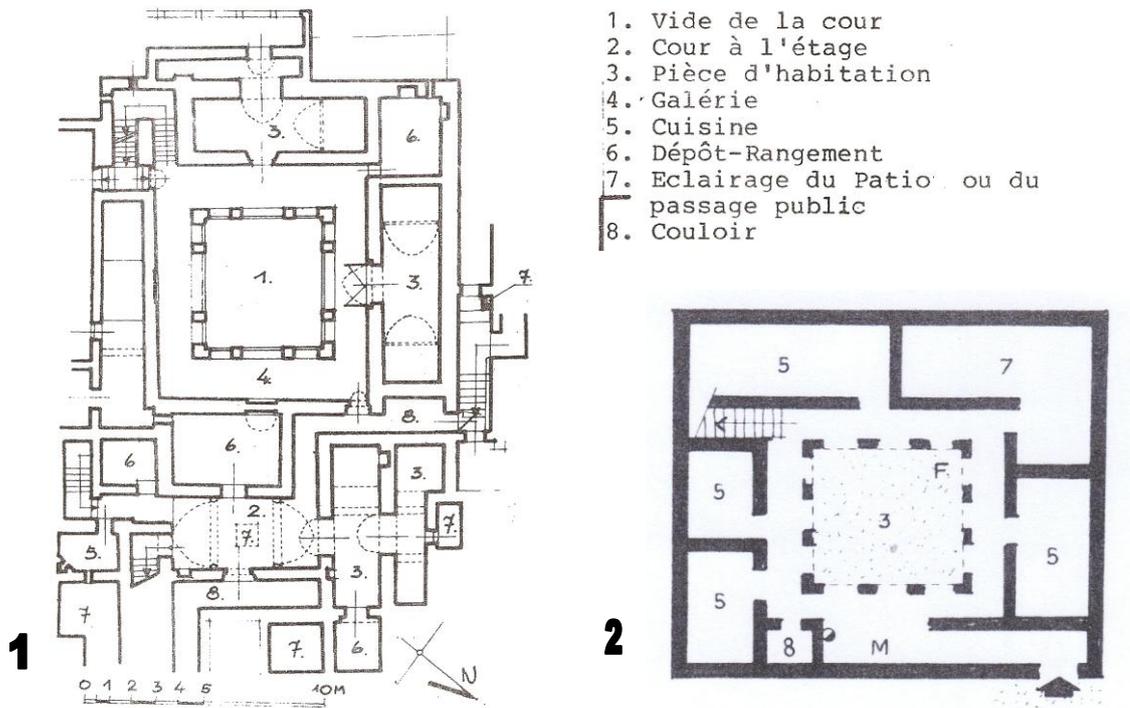


Figure 09 : Exemples de maisons à Wast eddar . Type à plusieurs piliers à : 1. Kenadza ; 2. Ouargla. Source : Denis Grandet, 1988.

Un type se construit par abstraction rationnelle en deux temps :

- Dans une famille donnée, les propriétés des objets qui la composent sont exploitées en fonction des trois critères : topologique, géométrique et dimensionnel ;
- Les propriétés communes des objets d'une même famille sont réunies pour définir le type.

Le type *a priori* est, selon S. Malfroy<sup>1</sup>, *une somme d'informations organisées*. C'est un concept qui a le caractère d'un code émanant d'un savoir faire collectif dans une tradition constructive, il est l'idée qui précède l'acte. D'après G. Caniggia<sup>2</sup>, le type *a posteriori* est une construction scientifique issue d'une analyse et qui s'efforce de décrire systématiquement le contenu du type *a priori*.

Etant une interprétation, le type *a posteriori* est forcément provisoire et dépend de l'avancement des connaissances et de l'évolution des systèmes socioculturels.

D'après S. Malfroy, le standard est une réglementation ponctuelle (fixant le gabarit des édifices par exemple) établie sans faire intervenir l'ensemble des composantes du type. Le standard est le résultat de normes souvent arbitraires. Par contre, le type représente une très longue tradition constructive, qui varie d'un lieu à un

<sup>1</sup> Se référer à : Sylvain. MALFROY , G. CANIGGIA., 1986, *op. cit.*, p.36.

<sup>2</sup> *Idem.* p. 37

autre et d'un temps à un autre. D'après G. Caniggia, *il manque au standard l'organicité du type*. Concernant le module, Caniggia<sup>1</sup> parle métaphoriquement de cellule élémentaire pour désigner cette sorte d'unité primitive (de base), qui, successivement doublée ou compartimentée, s'est maintenue comme module spatial dans la grande masse des habitations. On peut donc opposer le type au standard et au modèle qui est entendu comme un objet qu'on doit répéter tel qu'il est. Alors que le type est un objet d'après lequel chacun peut concevoir des ouvrages qui ne se ressembleraient pas entre eux.

### 3.2.4. La notion de processus typologique :

Selon G. Caniggia, parler du processus typologique c'est *reconnaître aux structures de l'habitat les deux dimensions : diachronique (évolution dans le temps) et synchronique (évolution par rapport à la position)*. C'est un classement des variations typologiques des structures de l'habitat, selon ces deux dimensions. Le processus typologique rend possible l'analyse de l'agglomération et des différentes structures de l'habitat et leur évolution dans le temps suivant une certaine logique dans une continuité des relations.

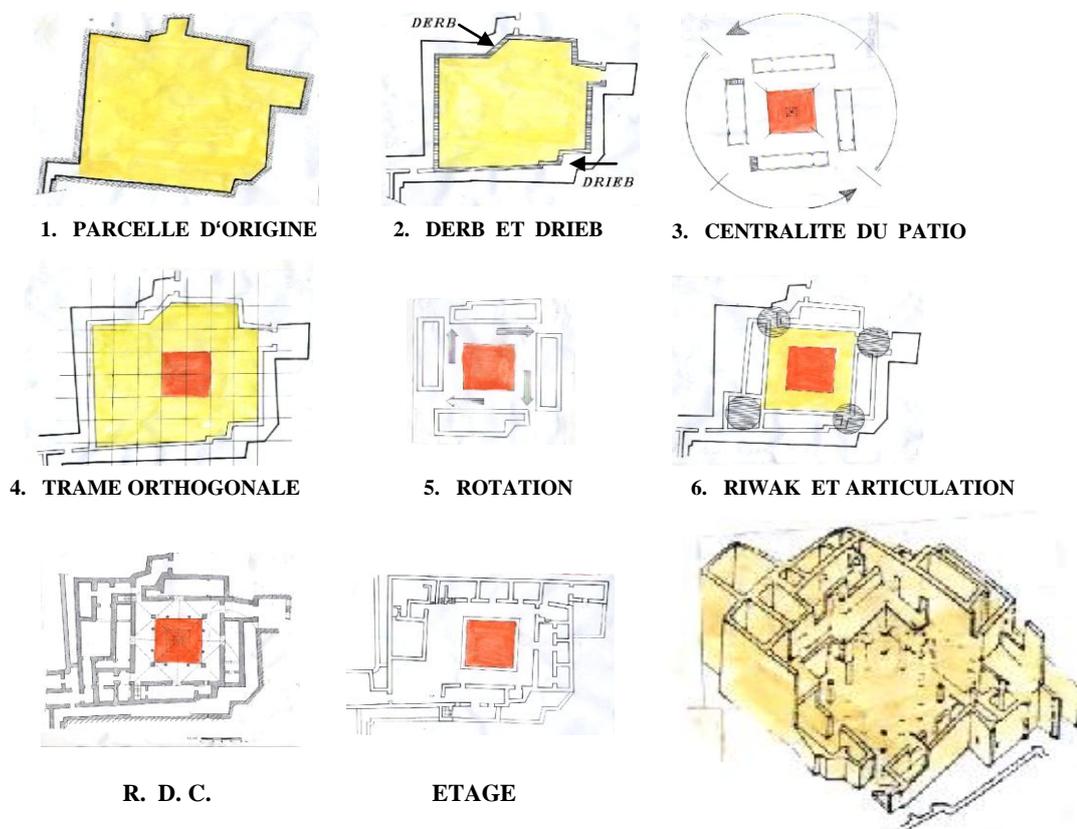


Figure 10 : Processus typologique : Logique de la formation d'une maison type à Wast eddar , Ksar de Kenadza.

<sup>1</sup> Définitions d'après : Gianfranco CANIGGIA & Sylvain. MALFROY , *op. cit.*, 1986, p.22.

Dans la conception de Caniggia : « *Le processus de formation et de typisation des organismes architecturaux, urbains et territoriaux tire sa dynamique d'une exigence combinatoire fondamentale, qui peut être reconnue à travers l'étude du processus typologique...* »<sup>1</sup>. L'analyse visera à déterminer la structure et la logique d'élaboration du tissu urbain, en partant du système constructif de l'unité bâtie ; pour passer à la structuration urbaine, îlots et maillage, et aboutir au mode d'intégration avec l'écosystème. Cette méthode considère que trois éléments de base constituent le tissu urbain : la rue, la parcelle et le bâti.

La forme d'une ville ou d'une agglomération se compose de deux éléments qui s'appellent :

- Les infrastructures : c'est le tracé au sol des occupations urbaines, c'est-à-dire les voies et les parcelles.
- Les superstructures : ce sont les éléments bâtis et les vides laissés entre les constructions.
- Il y a donc, autonomie relative entre infra et superstructure. Cependant, il est possible, pour des raisons d'analyse, de les séparer pour mieux comprendre leurs articulations internes et externes. En effet, l'analyse morphologique étant la lecture des formes, son principe consiste à les décomposer en éléments séparés pour étudier chacun d'eux dans sa cohérence interne, puis les recomposer pour étudier leurs relations spécifiques. L'analyse du tissu urbain procède par l'identification de chacun de ces ensembles, l'étude de leur logique et celle de leurs corrélations.<sup>2</sup> Ce même principe peut être appliqué à l'intérieur de chaque structure : décomposer et recomposer les infrastructures ou les superstructures. Les composantes morphologiques seront lues selon les trois critères définis précédemment : la topologie, la géométrie et le dimensionnement.

### 3.3. EXEMPLES ILLUSTRATIVES D'ANALYSES TYPOLOGIQUES

---

<sup>1</sup> *Idem*, p. 25.

<sup>2</sup> Selon Carlo Aymonino, il s'agit d'observer dans les villes « *le rapport entre la typologie des édifices et la forme urbaine et d'étudier ses variations. Et s'il est utile pour commencer l'analyse d'isoler provisoirement l'un d'entre eux.* ». Voir : P.PANERAI, 2009, p.70.

**TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE LA MÉTHODE TYPO-MORPHOLOGIQUE SELON DANIEL PINSON**

<p><b>TYPO-MORPHOLOGIE</b> (Fiche élaborée par Daniel Pinson, 1998)</p>	
<p><b>ORIGINE DE LA METHODE</b> Méthode d'analyse apparue dans les années 60 et dont la théorie la plus construite a été formulée par l'architecte italien Aldo Rossi dans son livre L'architecture de la ville, paru en 1966 et traduit en Français en 1981 (Paris, L'Esquerre). Cette démarche survient en même temps que naît un mouvement en faveur de la revalorisation des centres anciens (cf Loi Malraux de 1962) Aldo Rossi reprend à son compte cette définition de la ville donnée par Lewis Mumford (1938) : "La ville est un fait naturel, comme une grotte, un nid, une fourmilière. Mais elle est aussi une œuvre d'art consciente qui enferme dans une structure collective de nombreuses formes d'art plus simples et plus individuelles."</p>	<p>paru en 1966 et traduit en Français en 1981 (Paris, L'Esquerre). Cette démarche survient en même temps que naît un mouvement en faveur de la revalorisation des centres anciens (cf Loi Malraux de 1962) Aldo Rossi reprend à son compte cette définition de la ville donnée par Lewis Mumford (1938) : "La ville est un fait naturel, comme une grotte, un nid, une fourmilière. Mais elle est aussi une œuvre d'art consciente qui enferme dans une structure collective de nombreuses formes d'art plus simples et plus individuelles."</p>
<p><b>DEFINITION DE LA METHODE</b> Connaissance de la forme urbaine par les types d'édifices la composant et leur distribution dans la trame viaire - de la morphologie des géographes (description de la macroforme : cf. P. Georges, Précis de géographie urbaine, Paris, PUF, 1961) - de la morphologie sociale (cf. Marcel Mauss, Variation saisonnières, 1905 et Maurice Halbwachs, en particulier La mémoire collective, Paris PUF, 1958) - de la carte mentale (cf. Kevin Lynch, L'image de la cité, (1960), Paris, Dunod, 1976 )</p>	<p>paru en 1966 et traduit en Français en 1981 (Paris, L'Esquerre). Cette démarche survient en même temps que naît un mouvement en faveur de la revalorisation des centres anciens (cf Loi Malraux de 1962) Aldo Rossi reprend à son compte cette définition de la ville donnée par Lewis Mumford (1938) : "La ville est un fait naturel, comme une grotte, un nid, une fourmilière. Mais elle est aussi une œuvre d'art consciente qui enferme dans une structure collective de nombreuses formes d'art plus simples et plus individuelles."</p>
<p><b>LA TYPO-MORPHOLOGIE EST LA COMBINAISON DE LA MORPHOLOGIE URBAINE ET DE LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE</b> Autrement dit, selon cette méthode, la voie et l'édifice engendrent, dans leur relation dialectique, les parties qui constituent la ville</p>	<p><b>LA TYPOLOGIE</b> Etude des types d'édifices en particulier des types d'habitations. N.B. le type se différencie du modèle (A. Rossi cite Quatremer de Quincy - p. 26), en ce sens que le type fonctionne d'abord comme structure, acceptant des variantes, alors que le modèle ne se décline qu'à travers la répétition. La typologie est la classification raisonnée des types, qui implique simultanément, à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'édifices un travail d'identification des types Cette dernière s'opère à partir de critères : - dimensionnels - fonctionnels - distributifs - constructifs - esthétiques La réalisation d'un corpus exhaustif de relevés des édifices construits sur un fragment urbain donné constitue la source principale de l'étude typologique.</p>
<p><b>LA MORPHOLOGIE</b> Etude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la composant : - le site d'implantation ("le génie du lieu", dit A. Rossi) - le plan de la ville (fonctionnant comme "palimpseste", pour reprendre une expression de Antoine Grumbach) - le tracé des voies ("Associer le destin de la ville aux voies de communication est une règle méthodologique fondamentale", A. Rossi, p. 34) - les parties de la ville (quartiers présentant une homogénéité révélée par la trame viaire et la typologie des édifices, en particulier les "aires résidentielles", parties dominantes de l'espace urbain)</p>	<p><b>VALIDITE OPERATIONNELLE DES ETUDES TYPO-MORPHOLOGIQUES</b> Au-delà de l'intérêt qu'elle présente pour la connaissance fondamentale, cette méthode est particulièrement pertinente pour le travail opérationnel sur des tissus anciens. " La restauration conservatrice s'appuie sur une méthode scientifique consistant à établir la typologie des édifices et des parcelles et à déterminer leurs règles d'assemblage et les techniques de construction mises en oeuvre : sur cette base, il devient possible d'affecter à chaque monument ou à chaque simple demeure une destination particulière conforme aux exigences sociales d'aujourd'hui. (Cervellati et alii, La nouvelle culture urbaine- Bologne-, (1977), Paris, Seuil, 1981.</p>

EXEMPLE DE CLASSIFICATION DES MAISONS TYPES AU KSAR DE TAGHIT

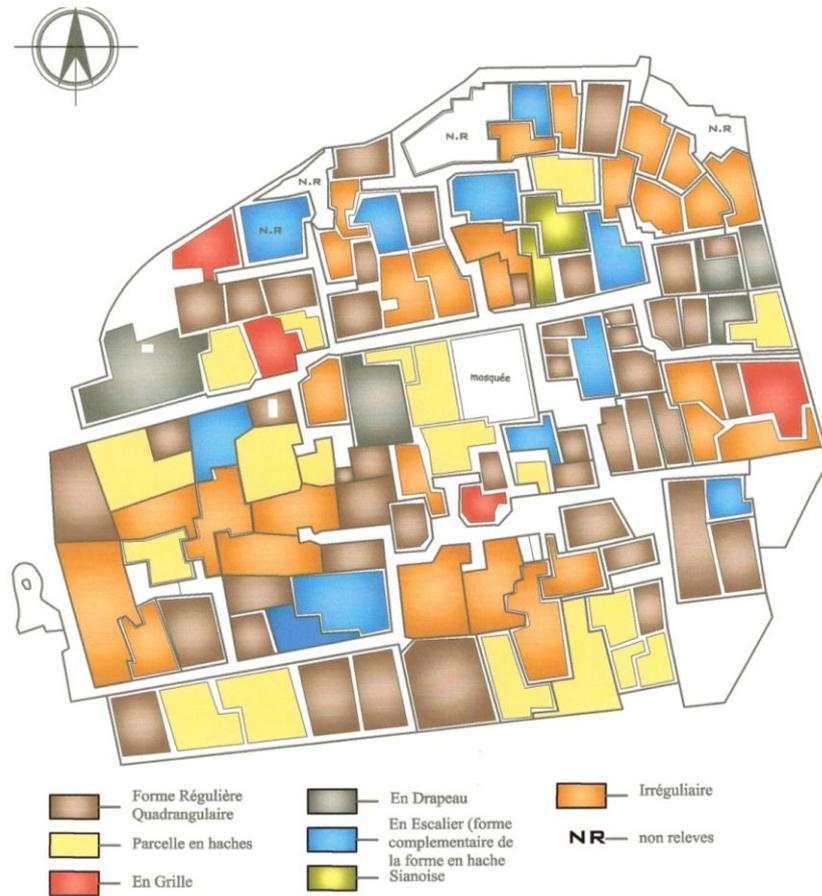


Figure 11 : Identification typologique des parcelles .  
Source : Meliani H., Op. Cit. p.85, 2007

N°DE PARCELLE: 48  
Situation :Derb Ennouader  
Surface:75.50 1

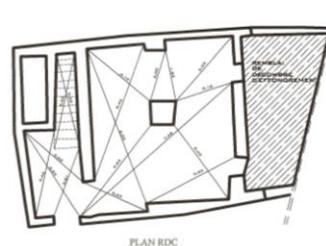


Figure 12 : plan et localisation de maison à parcelle quadrangulaire Type 03. Source : Meliani H., Op. Cit. P.89, 2007

Parcelle en haches			Irrégulière		
34		DERB ENNOUADEY	47		DERB ENNOUADEY
37		DERB ENNOUADEY	58		DERB ENNOUADEY
113		EL HNAINE (LAHNAYEN)	Parcelles en Drapeau		
87		FOLM EL KSAR	39		DERB ENNOUADEY
44		DERB ENNOUADEY	30		DERB ENNOUADEY
63		DERB ENNOUADEY	114		EL HNAINE
Parcelles en Grille			115		EL HNAINE
26		DERB ENNOUADEY	43		DERB ENNOUADEY
Parcelles en Escalier			45		DERB ENNOUADEY
10		EL HNAINE (LAHNAYEN)			

 Escalier  
 Poteau

Tableau 4.2 : Les parcelles en hache, en grill, en drapeau, et irrégulières / Rapport parcelle plan.  
Source : Auteur 2006.

Figure 13 : classification typologique des parcelles 1.  
Source : Meliani H., Op. Cit. P.93, 2007

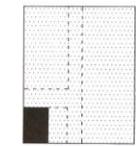
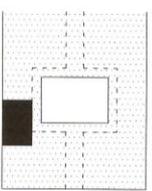
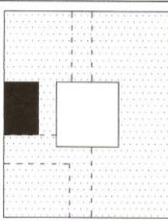
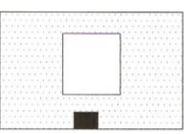
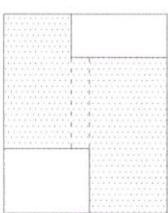
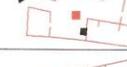
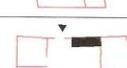
	Parcelle/ plan	Surface	Situation	programme	îlots
<b>Type 01</b> Sans cour ni espace central		Entre 250/300m <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ hey elrimal el thahabya</li> <li>▪ hey cheikh bouamama</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Auto construction</li> </ul>	B
<b>Type 02</b> espace central de distribution ou cour couvert		Entre 300/350m <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ hey cheikh bouamama</li> <li>▪ hey 17</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Auto construction</li> </ul>	A
<b>Type 3 Avec cour</b>					
<b>Type 3.1</b> Plan à cour centrale Parcelle carré		Entre 300 et 350 m <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hey 50 logts</li> </ul>	Etatique	C1
Plan à cour centrale parcelle rectangulaire		Entre 300 et 320	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ hey elrimal el thahabya</li> </ul>		B
<b>Type 3.2</b> Plan à cour en fond de parcelle		Entre 250 et 350	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hey 40 logts</li> </ul>	Etatique	C2

Tableau 5.1 : Typologie des parcelles  
Rapport parcelles plans  
Source : auteur 2006

Figure 12 : Classification typologique des parcelles 2.  
Source : Meliani H., Op. Cit. P.119, 2007

Forme Régulière Quadrangulaire		
N°-pneuille surface	PLAN	LOCALISATION
116 15.13		EL HNAINE (LAHNAZEN)
88 26		FOOM EL KSAR
90 30		FOOM EL KSAR
99 34.66		FOOM EL KSAR
98 36		LAHNAZEN
107 17.75		LAHNAZEN
111 25.19		LAHNAZEN
4 58.33		DERB BOUHLIH
93 72		FOOM EL KSAR
92 76.66		FOOM EL KSAR
11 32.42		FOOM EL KSAR
21 52.66		LAHNAZEN
48		DERB ENNOUADER
7A		DERB ENNOUADER

 Escalier  
 Poteau

Tableau : 4.1 Les parcelles régulières quadrangulaires  
Rapport parcelle plan.  
Source : auteur 2006

Figure 13 : Classification typologique des parcelles 3.  
Source : Meliani H., Op. Cit. P.83, 2007

**EXEMPLE DE CLASSIFICATION DES MAISONS TYPES AU KSAR DE KENADSA**

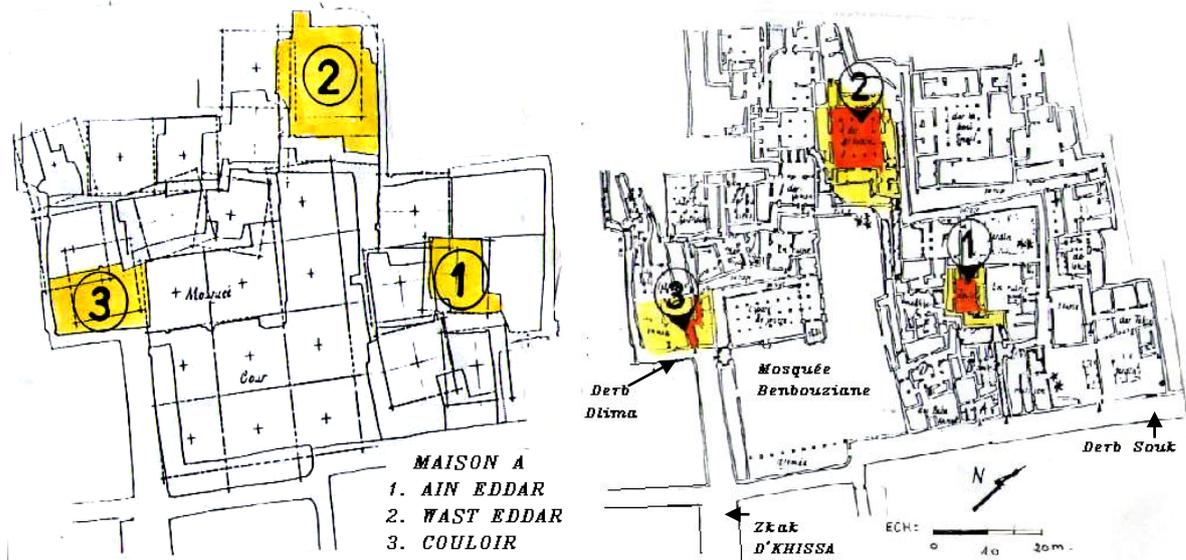


Figure 14: Découpage morphologique et localisation des maisons type. Source : Élaborée par l'auteur sur la base des relevés réalisés par : OUGOUADFEL H. (sous la dir. de) Op. Cit., 1991.

MAISON A :			
<b>1. Aïn eddar (Puits de lumière)</b>			
<b>2. Wast eddar (Patio)</b>			
<b>3. Couloir ou Hall</b>			

Figure 15 : Typologie des maisons au ksar de kenadsa. Source : Élaborée par l'auteur sur la base des relevés réalisés par : OUGOUADFEL H. (sous la dir. de) Op. Cit., 1991.

### 3.4. LES PERMANENCES TYPO-MORPHOLOGIQUES :

Lors d'un travail de lecture qu'il a effectué sur la ville de Florence, Caniggia considère que, pour comprendre la structure du cadre bâti, il faut opérer par quatre niveaux d'échelle qui sont indissociables :

- 1- La maison<sup>1</sup> : elle est considérée comme la cellule élémentaire. L'ensemble des cellules (maisons et édifices) constitue le tissu.
- 2- Le tissu : c'est un fragment de l'organisme urbain ou de la ville.

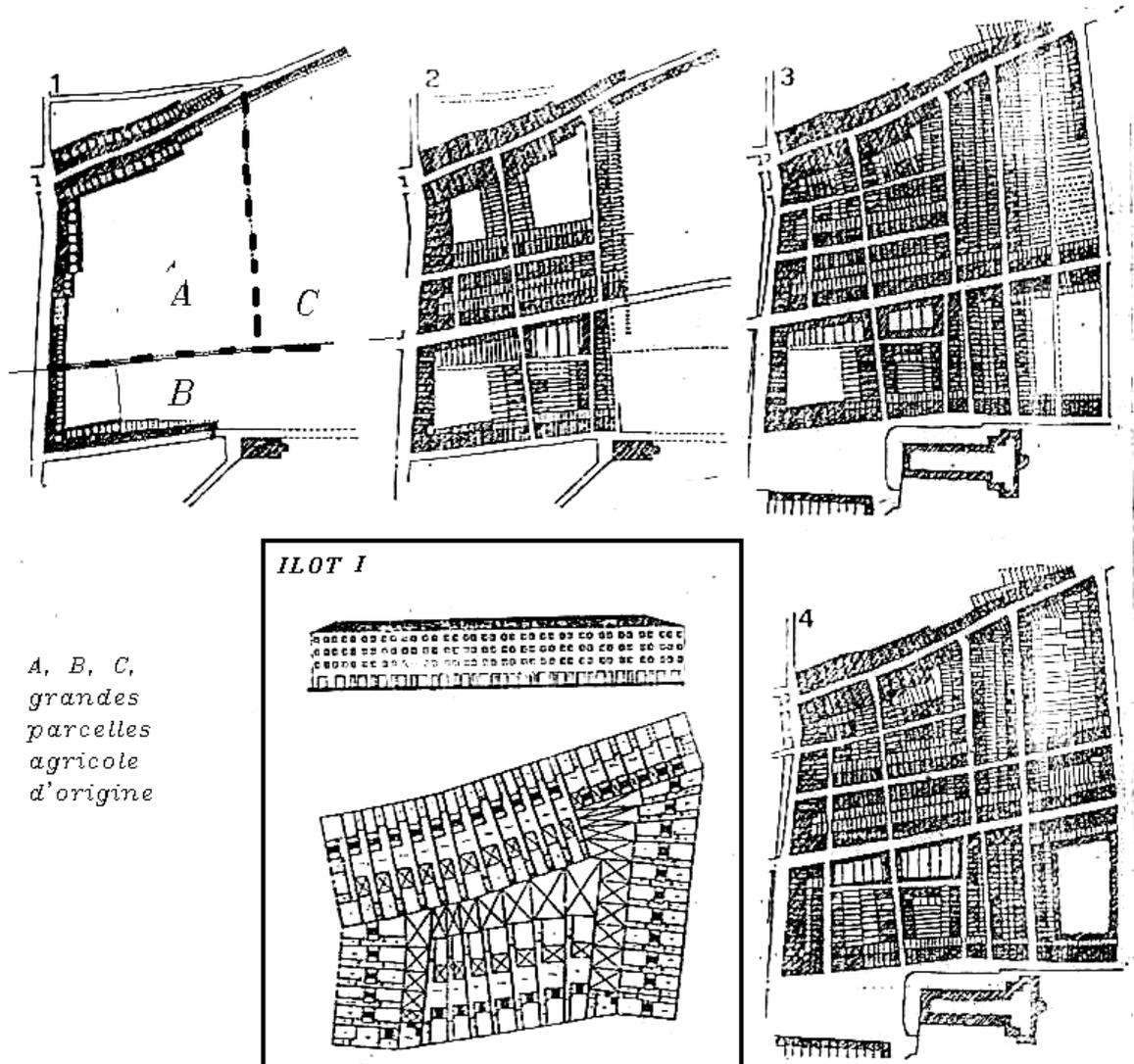


Figure 16 : L'exemple de l'îlot urbain de Santa Croce à Florence, à travers la reconstitution des phases formatives, (étapes de 1 à 4).

Source : G. CANIGGIA & Sylvain MALFROY, *op. cit.*, 1986, p. 167.

<sup>1</sup> Nous avons commencé par la maison, parce qu'elle est considérée par Caniggia comme la cellule élémentaire de base qui forme le tissu, et par la suite, l'ensemble des tissus constitue la cité dans son territoire. Ces quatre échelles, selon lui, sont indissociables dans tout travail de lecture et d'analyse<sup>1</sup>

- 3- La ville : l'ensemble des tissus forme le corps de la ville. Cette dernière est structurée et desservie par l'ensemble des veines et des nerfs qui se matérialisent sous forme de voies et de parcours.
- 4- La ville est toujours traitée dans son rapport à son territoire.

Ces échelles sont elles-mêmes des totalités organiques, elles sont liées ensemble et entretiennent des relations d'interdépendance (l'édifice dans le tissu, le tissu dans la ville et la ville dans le territoire). Elles sont inséparables les unes des autres. D'un autre côté, il considère que la maison, le tissu, la ville et le territoire, peuvent être compris en analogie avec le monde organique<sup>1</sup>. Le modèle de G. Caniggia, nous invite donc à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles liés ensemble par des rapports de dépendance.

La démarche de Caniggia s'appuie sur une réduction structuraliste. Chaque totalité organique se distingue par trois niveaux de structuration<sup>2</sup> définie par les composantes suivantes :

- Structure formelle :

À travers une lecture du processus de formation-transformation de la maison, du tissu urbain et de la ville, on détermine la logique qui le guide. Puis, on dégage les ruptures qui affectent la cohérence d'ensemble. Ensuite, on dégage les éléments ordonnateurs, exceptionnels et courants, ainsi que les espaces d'articulations majeurs et mineurs et les axes structurants.

- Structure fonctionnelle :

Il s'agit de faire une lecture des équipements existant selon les échelles successives, de la ville et du tissu. L'objectif de cette démarche est de comprendre la structuration des fonctions urbaines et de déterminer leur impact réel. La lecture des fonctions urbaines nous permettra, enfin, de dégager le caractère fonctionnel dominant.

- Structure de permanence :

C'est l'ensemble des traces historiques de la forme urbaine. Elle est donnée, d'une part, par les éléments physiques du site naturel et, d'autre part, par les éléments courants du tissu urbain qui représentent une certaine persistance temporelle<sup>3</sup> (parcellaire, voirie, bâti, etc.) «... Elle jouent le rôle déterminant dans le contrôle de la forme urbaine en générant, en partie, sa structure de conformation<sup>4</sup> dont la croissance reste motivée, dans une certaine mesure, par l'état précédent ou antécédent....»<sup>5</sup> Malfroy. S.

---

<sup>1</sup> Voir : G. CANIGGIA & Sylvain MALFROY , *op. cit.*, 1982, p. 33.

<sup>2</sup> Inspiré d'après les définitions de Gianfranco CANNIGIA et Sylvain. MALFROY , *op. cit.*, 1982, p. 34.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 36.

<sup>4</sup> La conformation c'est l'agencement d'un ensemble biologique

<sup>5</sup> Voir : G. CANIGGIA & Sylvain MALFROY , *op. cit.*, 1982, p.36.

Dans notre conception qui s'appuie sur l'approche typo-morphologique, nous considérons les permanences<sup>1</sup> comme étant les éléments formels constitutifs d'une maison, d'un tissu, d'un organisme urbain ou d'une ville et qui ont persisté tout au long du processus de formation/transformation. Ces mêmes éléments devront être présents et généralisés dans d'autres lieux (Diatopique). Ce sont, aussi, les types ayant résisté aux mutations radicales. Cette résistance se manifeste, également, lorsqu'ils subissent une translation dans l'espace (Synchronique) et dans leur processus d'évolution à travers le temps (Diachronique.) C'est ce que Caniggia appelle : permanences<sup>2</sup>. Ces éléments ont, de ce fait, une grande capacité d'adaptation aux situations nouvelles. Ils constituent les types<sup>3</sup> les plus courants qui persistent à travers l'histoire et les lieux.

Ces permanences peuvent être matérielles ou immatérielles, physiques ou morales. Il s'agit de l'ensemble des types d'espaces, d'éléments architectoniques spécifiques et des principes de leurs organisations et configurations significatives. En d'autres termes, il s'agit des formes persistantes et de leurs représentations prégnantes<sup>4</sup> dans une société spécifique. Concernant l'évolution des permanences, selon S. Malfroy, il existe deux cas d'hypothèse : « *Discontinuité absolue d'une part et continuité d'autre part. Dans le premier cas lorsque les formes auraient atteint une certaine organisation, elles ne toléreraient plus aucune évolution...* » C'est ce qu'il appelle saturation totale. « *Dans le deuxième cas, ces formes resteront toujours susceptibles à toutes sortes d'évolution et de transformations...* ».<sup>5</sup> Il est à signaler que les composantes morphologiques typiques vont perdre leur caractère lorsqu'on assiste à des changements profonds sur les critères qui singularisent ces composantes, notamment, la topologie, la géométrie et le dimensionnement.

Pour déterminer ces invariants, nous devons, dans un premier temps, recourir à une recherche sur les fondements des cités arabo-musulmanes et des Ksour afin de dégager ces permanences et de comprendre les relations qu'ils entretiennent entre elles. Nous rappelons que notre hypothèse présume l'existence de permanences communes qui ont engendré le caractère spécifique des cités arabo-musulmanes et des ksour. Cependant, Chaque cité, ksar ou entité urbaine, se singularise. Elle façonne sa propre identité, en composant différemment avec ces invariants. Il s'agit d'opérer avec les variations des éléments de composition ou bien de faire évoluer leur typologie, sans pour autant provoquer des mutations radicales sur la typologie initiale.

---

<sup>1</sup> Selon le LAROUSSE : permanence, ce qui exprime un caractère continu et durable de quelque chose.

<sup>2</sup> Gianfranco Caniggia -Sylvain. MALFROY, *op. cit.*, 1986, p.23.

<sup>3</sup> Pour plus de détail concernant le type : voir supra., titre 1.2.3.2.

<sup>4</sup> *qui s'impose à l'esprit (Marquant, s'impose à la perception par des traits dominants).* Le LAROUSSE 2010.

<sup>5</sup> Gianfranco Caniggia -Sylvain. MALFROY, *op. cit.*, 1986, p.31.

## **CHAPITRE 4**

### **LES FONDEMENTS DES CITES ARABO-MUSULMANES SAHARIENNES**

**4.1. LES RESSOURCES DE L'ART ISLAMIQUE**

**4.2. LECTURE DE TROIS CITÉS ARABO-MUSULMANES**

**4.3. LA SPÉCIFICITÉ DE LA CITÉ ISLAMIQUE**

**4.4. LES REPÈRES IDENTITAIRES ET LES PRINCIPES ORGANISATEURS  
DES VILLES ISLAMIQUES**

**4.5. LES FONDEMENTS ÉCO-PAYSAGERS DANS L'ISLAM**

**4.6. SYNTHÈSE SUR LES APPROCHES ANTHROPO-MORPHOLOGIQUES  
ET ECO-PAYSAGÈRES**

#### 4.1. LES RESSOURCES DE L'ART ISLAMIQUE :

L'art islamique puise sa source de civilisations très anciennes. Brahim BENYOUCEF confirme cette réalité : « *C'est sur un passé très dense, riche et varié que la civilisation islamique a puisé ses premiers fondements. Joignant l'héritage à la fois des civilisations anciennes de la Mésopotamie (sumérienne, akkadienne, babylonienne et assyrienne), et des civilisations Sud-arabiques, de l'Égypte ancienne et celle de l'empire perse et de la Phénicie...etc. ...Cet héritage, englobe notamment les empreintes des Byzantins qui dominaient les territoires de la Syrie et de l'Égypte et ces derniers, leur domination allait jusqu'à l'arrivée de l'Islam...* »<sup>1</sup>

Historiquement<sup>2</sup>, les cités arabo-musulmanes peuvent être classées en deux catégories distinctes : celles qui existaient avant l'arrivée de l'islam et celles qui ont été fondées depuis. Au nombre des premières, il y a lieu de citer les villes saintes, la Mecque (*Makka*) et Médine (*Al-madina*), puis (*Al-Qods*). Quand à celles que l'islam a créées, citons par exemple : Kairouan, Bagdad, Le Caire (*Al-Qahira*), Fès, Marrakech, ...etc. L'art musulman est souvent classé en « styles » portant le nom d'une dynastie ou même d'un souverain. C'est ainsi rappeler les conditions de la production artistique, surtout en architecture et en urbanisme. « *L'art musulman du Maroc en Inde ou même à la chine et à la Malaisie, connaît des variantes dues aux traditions, aux conditions matérielles, selon les régions* »<sup>3</sup>.

Une classification par écoles est ainsi, faite par certains auteurs. Par exemple : Brahim BENYOUCEF s'est basé sur une chronologie historique et sur les spécificités de chaque époque et de chaque région. Ainsi, À travers la civilisation islamique sont apparus des écoles et des styles d'art qui se sont répartis à travers la vaste étendue de terre occupée par les musulmans. Parmi ces tendances qui ont influencé le plus notre contexte restreint d'étude, on cite l'école du prophète Mohamed et l'école Andalou Maghrébine.

##### a- L'école du Prophète :

Elle est marquée par l'édification des premières mosquées en islam. La mosquée du prophète à Médine construite en 622 étant la première, où sont projetées les aspirations de la religion islamique avec les principes d'austérité, de simplicité et de pureté. C'est un édifice de forme très simple : « *une cour carrée d'environ 50 m de longueur sur 50 m de largeur dont l'élévation des murs ne devait pas dépasser 4*

<sup>1</sup> B. BENYOUCEF, *introduction à l'histoire de l'architecture islamique*, Edition O.P.U., Alger, 1994, p.4.

<sup>2</sup> Les données et faits historiques s'inspirent largement de : Amar DHINA, *Cités musulmanes d'orient et d'occident*, Entreprise nationale du livre, Alger, 1986, P.3.

<sup>3</sup> MESFER J., *Villes islamiques-cités d'hier et d'aujourd'hui*, Ed. C. international d'architecture méditerranéenne, Paris, 1984, p.4.

mètres. Sur le côté Nord- Ouest, fut établi un abri, son toit de branchage et de terre était supporté par des planches en bois de palmier.»<sup>1</sup>

La Mosquée (*El-Masdjid*) constitue alors, le principal et le plus vieil édifice de l'architecture islamique. C'est le cœur de la cité islamique, remplissant à la fois le rôle de lieu de prière, de réunion des fidèles et centre du pouvoir. Nous traiterons plus loin, plus en détail les principes et les caractéristiques de cette école.

*b- Le style mésopotamien des Abbassides :*

Il est d'inspiration essentiellement mésopotamienne, c'est un style différent du précédent où la brique constitue l'essentiel des matériaux. Les décorations en plâtre et l'absence de colonnes et d'arcs, lui donnent un cachet particulier. L'intérêt des princes Abbassides a été porté surtout sur l'édification des grandes cités. Qui ont été de véritables centres de rayonnement artistique et culturel : Bagdad (726-766), Samarra (836).

*c- L'école Hispano-Maghrebine :*

L'une des plus anciennes et des plus importantes écoles de l'art islamique. Elle a reçu à l'origine davantage d'influences omeyyades. Elle a permis par la suite le développement d'un célèbre courant artistique, qui connaît son apogée sous les Almoravides (el-Mourabitoun, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) et les Almohades (El-Mouahidin, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Dans ce contexte là nous allons évoquer plus tard la médina de Fès qui a été très marquée par ce courant.

On s'est contenté d'évoquer ces trois tendances qui ont influencé le plus le contexte restreint de cette étude. Cependant, il ne faut pas négliger l'effet d'autres styles. A titre d'exemple, les écoles : Omeyyade, Egyptienne, Persane et Ottomane. Dans ce qui suit nous allons donner un aperçu sur quelques cités, afin de dégager les principes qui ont marqué ces principales tendances.

## **4.2. LECTURE DE TROIS CITÉS ARABO-MUSULMANES :**

### **4.2.1. Médine la cité du prophète (QLSSSL) :**

Médine ou (*Al-Madina*), constitue la deuxième ville sainte de l'islam, après la Mecque (*Mekka*). Il s'agit de la première cité en l'islam. Ce qui fait aujourd'hui son prestige, c'est que le prophète (que dieu lui accorde sa grâce et sa paix) y est mort et que s'y trouve son tombeau dans sa mosquée. D'un point de vue étymologique le nom (*Al-Madina*), désigne en arabe cité. « C'est en 622 de J-C que l'envoyé de Dieu, menacé dans sa vie par les Mekkois idolâtres, décide de quitter sa ville natale, c'est de

---

<sup>1</sup> D'après la description de B. BENYOUCEF, *problématique de l'urbain et le projet islamique*, op. cit., 1992, p.81

cette Hidjra (émigration) à Yathrib, que date l'an I du calendrier islamique. Le nom de yathrib va se changer en (Madinat-Annabi), qui veut dire : la cité du prophète. Il va en faire sa capitale... »<sup>1</sup>

a- Structure générale de la cité :

Après la construction de sa mosquée (premier édifice de l'islam), le prophète (QLSSSL) a procédé, à la division du parcellaire, sous forme de quartiers ou entité (*khota*)<sup>2</sup>. La *Khota* est une unité urbaine primaire non bâtie, distribuée selon une répartition tribale, chaque tribu ayant son propre quartier. Ces entités urbaines étaient articulées autour de la grande mosquée centralisée, qui unifie et constitue le centre de la cité. L'organisation interne de la (*khota*) était laissée délibérément à chaque tribu. De ce fait, s'est cristallisé la notion de propriété publique et privée. Généralement ces quartiers disposaient de petites mosquées (*Mesjid*) destinées pour les cinq prières, un cimetière (*Al-makbara*.)

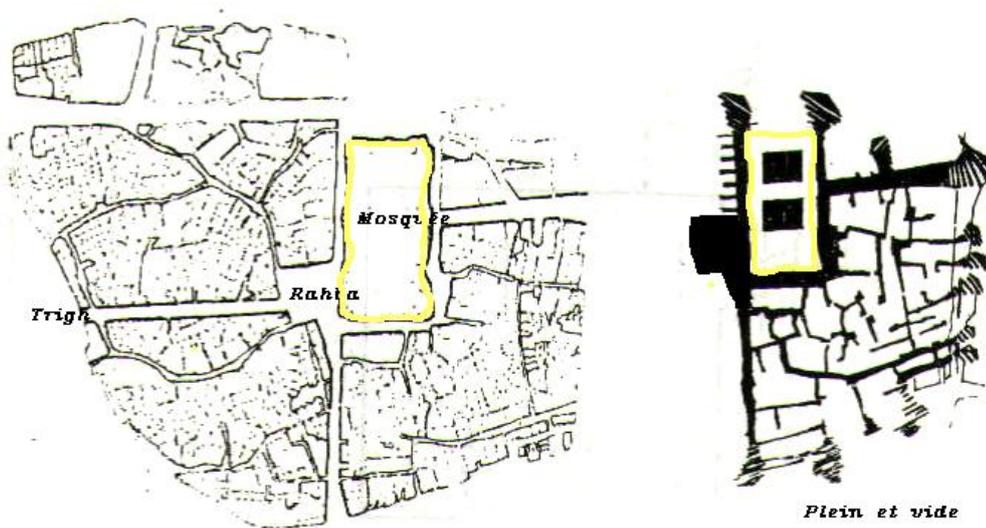


Figure 17 : Structuration générale de Médine à l'époque du prophète.  
Source : Brahim BENYOUSSEF (d'après Mohamed OTTEMAN), *op. cit.*,

Le prophète Mohamed a ensuite inauguré un marché (*Souk*) qui a constitué un deuxième centre de la cité de nature économique. Il était sous forme de grande surface libre non couverte à l'extérieur de la ville. Le prophète a limité un espace de prière pour l'aïd (*Mossala*) à l'extérieur de la cité dans son côté ouest. Pour relier les différentes

<sup>1</sup> Amar DHINA, *op. cit.*, 1986, p.8.

<sup>2</sup> D'après la description fournie par : D'après la description de B. BENYOUSSEF, *problématique de l'urbain et le projet islamique* ( en arabe), *op. cit.*, 1992, p.88.

parties la cité, il a tracé des voies et parcours de diverses dimensions et échelle. Il s'agit de voies primaires, de 5 m de largeur environ. Elles se sont prolongées de la mosquée, comme centre de la cité pour aboutir à la périphérie. D'autres voies secondaires, de dimension variant de 2,5 m à 3,5 m sont venues s'articuler entre ces grandes voies et des ruelles (*zkak*) qui s'infiltrèrent de façon organique dans les quartiers. Pour la défense de la cité on trouve un fossé (*Khandak*) dans la partie nord d'une longueur de 6000 m avec 20 m de profondeur. Les maisons proches de ce fossé ont été fortifiées.

Dans cette cité on rencontre aussi, des espaces pour les soins et les traitements. D'autres maisons sont réservées pour recevoir les invités, Elles ont été appelées (*dour eddiaf*), la plus importante été celle de Abderrahmane Ibn Aouf. On retrouve aussi des endroits utilisés comme prison (*Sidjn*).<sup>1</sup> Dans ce qui suit, nous allons évoquer séparément, les principaux éléments constituant la structure urbaine de la cité du prophète.

*b- La mosquée :*

C'est la première construction édifiée par le prophète. Par rapport à sa position centrale<sup>2</sup> se fait la division et la structuration du foncier non bâti. Sa centralité n'est pas seulement géométrique, mais aussi par rapport au rôle qu'elle joue comme point de convergence de différentes activités, religieuse, administrative, culturelle et éducative. A cet effet la prière du vendredi, qui ne se faisait que dans la grande mosquée (*El-Masjid El-djamaa*) renforce cette convergence. La Grande Mosquée est devenue donc synonyme de cité arabo-musulmane.

*c- Les quartiers :*

Nommé à l'époque du prophète (QLSSSL) *El Khota*<sup>3</sup>, c'est l'unité urbaine de base. L'ensemble de ces entités urbaines constitue la cité. Elle est composée par un ensemble de maisons (*Manazil*) s'organisant autour d'un petit centre. Ce dernier est souvent un espace non bâti, à côté duquel se trouve une petite mosquée (*Masdjid*) et un espace pour les chameaux. Ces entités sont constituées à leur tour par des unités de voisinage (*Diar*), disposées le long d'une ruelle (*Zkak*) commune. L'unité de voisinage est composée par un ensemble de maisons (*Manazil*) dont chacune d'elle est articulée autour de son centre, (le patio- *Finaa eddar*). À cet effet, nous disposons de plusieurs formes de centralités successives, hiérarchisées progressivement de la première cellule qui est la maison, à l'unité de voisinage, au quartier, pour aboutir à la cité. Tous ces centres sont des espaces libres non couverts occupant la position du centre.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails concernant ces édifices, se référer à : Mohamed Abdessetar OTTEMAN, *op. cit.*, p.10.

<sup>2</sup> D'après : B. BENYOUCEF, *problématique de l'urbain et le projet islamique*, *op. cit.*, 1992, p.89.

<sup>3</sup> D'après : Mohamed Abdessetar OTTEMAN, *op. cit.*, p.11.

*d- Les parcours et les voies :*

Ils constituent les nerfs de la cité. Ils relient le cœur de Médine avec les autres parties du corps, organisant par ce fait les mouvements. On peut diviser les voies en trois types selon leurs natures foncières, leurs dimensions et leurs fonctions :

- les voies primaires :

Sont les principaux parcours qui relient le centre de la cité avec ces portes. Les prolongements de ces voies à l'extérieur de la cité permettent de la relier avec les zones avoisinantes, ce qui permet de contrôler et de structurer l'expansion de la cité. C'est une propriété collective, l'organisation de son exploitation et de son entretien revient à la (*DJAMAA*<sup>1</sup>). Son importance réside, dans le fait qu'elles sont des lignes de jonction entre les principaux espaces libres de la cité où se déroule la majorité des fonctions urbaine, le centre, le souk, la grande mosquée. A titre d'exemple, nous citons que la grande voie qui va de la mosquée du prophète au (*Mossala el aïd*) en passant par la porte de la paix (*Bab ES Salam*), faisait environ 5 m de large.

- La deuxième catégorie :

Ce sont les voies secondaires, leur nature foncière est collective. Elles sont de dimensions moyennes, variant entre 3,5 à 4,5 m. Elles ont pour rôle de permettre la transition entre les voies primaires et les voies tertiaires (*Droub* et impasses.)

- La troisième catégorie :

Il s'agit de *Droub* et d'impasses, qu'on classe comme voies tertiaires. Ils s'infiltrèrent dans les quartiers et dans les unités de voisinage (groupement de maisons.) Leur rôle, c'est de joindre l'entité à la voie primaire ou secondaire, et de permettre l'accessibilité aux maisons. Ils sont souvent de dimensions réduites (variant de 2,5 m à 3,5 m)<sup>2</sup>. Leur propriété est privée aux habitants de l'entité. Ils ont le droit de l'organiser, de la couvrir ou non, sous réserve que la hauteur ne soit pas inférieure à la taille d'un homme sur le dos d'un chameau.

*e- Les remparts :*

Ce sont des constructions à caractère défensif sous forme de mur en pierre (*Essour*). Le prophète a ordonné aussi l'exécution d'un fossé de 20 m de profondeur dans la partie nord de la Médine, qui était exposé au danger. Pour les autres côtés, on a assisté à la fortification des maisons périphériques. De ce fait, sont apparus les signes d'une architecture défensive militaire comme une nécessité urbaine à procurer la

---

<sup>1</sup> Idem., p.12.

<sup>2</sup> Les dimensions et détails sur les édifices et les voies sont fournies d'après la description de : Mohamed Abdessetar OTTEMAN, « *La cité islamique* » [ en langue arabe ], série de la science et connaissance, N°128, Edition : Conseil national de la culture et des arts, Kuweit, 1988, p.p 8-27. et MESFER,J., *Villes islamiques-cités d'hier et d'aujourd'hui*, Ed. C. international d'architecture méditerranéenne, Paris,1984.

stabilité et la défense de la cité. D'un autre côté, ce rempart est une limite de l'espace urbanisable.

*f- Les places :*

Ce sont des espaces non bâtis, ils ont souvent pris le nom de (*Saàha.*) Ses fonctions se sont diversifiées, selon les saisons, les heures de la journée et selon les occasions et les festivités. Elles constituent les principaux endroits de rencontre, d'échange, et de communication. C'est aussi des espaces favorables à toutes les activités collectives.

**4.2.2. Bagdad, la ville ronde d'el-Mansour :**

Fondée en 762 (145 H), Bagdad<sup>1</sup> est la prestigieuse capitale des Abbassides, de 750 jusqu'à l'invasion mongole<sup>2</sup>. Elle est nommée aussi la ville ronde. Elle a été créée par le calife Aboudjafer al-Mansour qui en a choisi l'endroit, qui la conçut et qui en a dessiné les plans d'une façon magistrale. Il lui a donné au début, une forme absolument ronde. Le plan de la cité avait donc une forme circulaire ayant plus de 2 kilomètres de diamètre.

Avec ses fortifications (Remparts) et son plan intérieur, elle ressemblait à une grande forteresse. Elle comportait 4 portes de la cité (*Bab El madina.*) De chacune de ces portes partait un large avenue qui traversait la ville de part en part. Les quartiers populaires étaient symétriquement traversés par 32 rues, en plus des 4 avenues principales. Chaque rue avait son nom. On y retrouve par exemple : Rue des Porteurs d'eau, rue Hossein, rue des Muezzins... etc.

---

<sup>1</sup> Bagdad dont le nom signifie « Don de Dieu » en persan, est la capitale de l'Irak. Elle est située au centre-est du pays et est bordée par le Tigre. D'après : [wikipedia.org/wiki/Bagdad](http://wikipedia.org/wiki/Bagdad)

<sup>2</sup> Bagdad est installée au croisement de trois voies fluviales : le haut Tigre vers Mossoul et l'Arménie, le bas Tigre vers le golfe Persique, et le canal Nahr Isa, qui conduit vers l'Euphrate et la Syrie ; et de deux routes terrestres : l'une vers le nord-est en direction de l'Iran, puis de l'Asie centrale, l'autre vers le sud-ouest, vers l'Arabie et les Villes saintes. Avant l'islam, il n'y avait qu'un château sassanide, un village et des couvents chrétiens. On a vu la création de la ville ronde par Al Mansur, ville qui fut très vite doublée au Sud par un quartier commercial et artisanal, al Karkh. Puis un quartier résidentiel, loin de l'agitation populaire, se développa sur la rive orientale du fleuve que l'on franchissait sur un pont de bateaux. La ville ronde fut détruite lors de la guerre civile de 813 ; puis, de 836 à 892, Bagdad perdit son rôle de capitale au profit de Samarra, mais elle demeura néanmoins la grande métropole économique. Lorsque les califes revinrent en 892, ils s'installèrent sur la rive orientale où se multiplièrent les palais et les jardins, alors que la rive occidentale restait le centre économique et le lieu de résidence populaire. La ville souffrit des désordres, des années 935 à 945, et connut une lente décadence, jusqu'à sa destruction par les Mongols en 1258. Les faits historiques et la description de Bagdad sont issues de : Jassim ALDABBAGH, « Vision particulière sur la ville ronde de BAGDAD » [en langue arabe], La nouvelle culture, N° 218, 1990 ; Amar DHINA, *Op. Cit.*, 1986, p.p. 15-18.

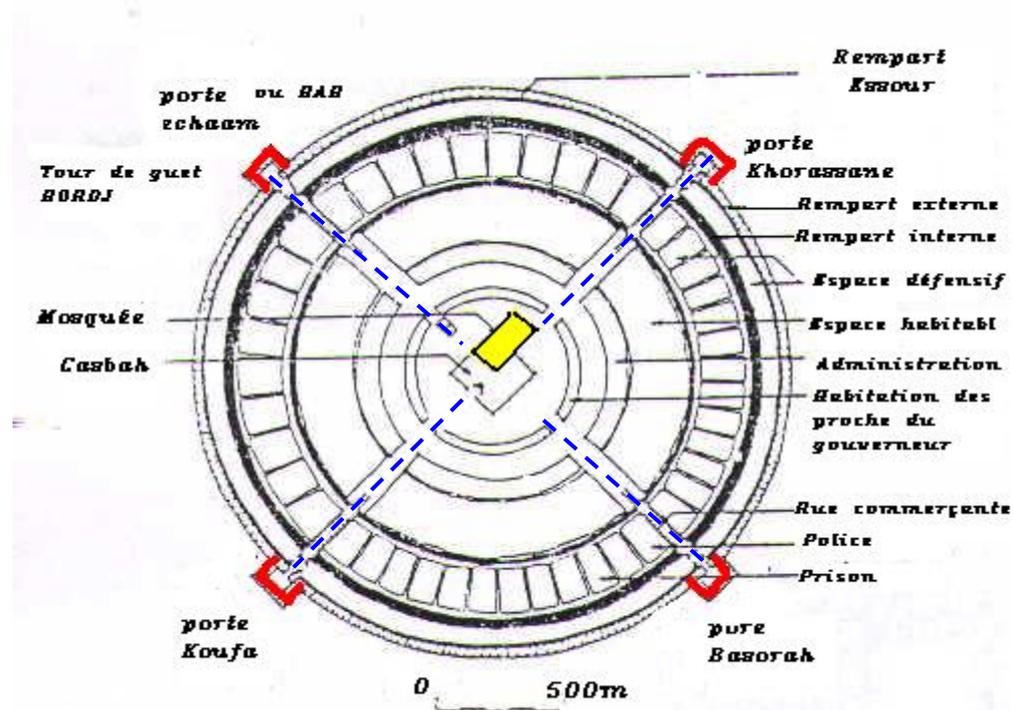


Figure 18 : Bagdad, la ville ronde d'Al-Mansour.(762-766), Source : d'après la reproduction de TABAK Abderrahim, Op. Cit., P.8. et développer par l'auteur selon la description de Amar Dhina, Op. Cit. , 1986, p.p. 15-18.

Le plan de Bagdad reflète non seulement des préoccupations militaires et économiques, mais également sociales. Chaque quartier avait à sa tête un responsable, et contenait un groupe ethnique déterminé : arabes, persans, khurassaniens...etc. Parfois c'était un groupe artisanal ou commercial spécialisé. Le long de chacune des quatre avenues, il y avait de hautes arcades où étaient installées les boutiques marchandes. Chaque métier ou commerce avait sa rue (*derb ou sikka*).

Sur le plan architectural, les œuvres étaient d'inspiration principalement mésopotamienne<sup>1</sup>. La brique constitue l'essentiel des matériaux de construction. On note et l'absence de colonnes et l'emploi du plâtre dans la décoration, Ce qui donne à cette architecture un cachet particulier. Malgré que « *l'art abbasside a emprunté plusieurs éléments à l'art sassanide : emploi de la brique crue ou cuite, l'iwan, sorte de grand hall voûté s'ouvrant sur l'extérieur par l'absence d'un mur de façade, la coupole sur trompe, l'arc brisé outrepassé, la stalactite...* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Avec le changement de dynastie et le transfert du siège du califat de Bagdad, une étape nouvelle commence pour l'art musulman. Un art impérial s'épanouit dans les nouvelles villes de Bagdad, Samarra et Al Fustat, avec une floraison de palais et d'édifices religieux. Pour plus de détail se référer à : Amar DHINA, Op. Cit., 1986, p.p. 15-18.

<sup>2</sup> Bagdad n'est malheureusement pour nous qu'une « ville du souvenir ». Les crues du Tigre et les émeutes politiques, en particulier le sac de la ville par les Mongols en 1258, ont eu raison

#### 4.2.3. Fès, la médina d'Idris II :

C'est Idris II, se disant descendant de Fatima Azzohra fille du prophète Mohamed, qui a fondé la cité vers 173 H. C'était un opposant de la dynastie abbasside, comme son père Idris I qui a créé la première Fès sur la rive droite de la rivière. La ville « Médina Fès » a été fondée par Idris I<sup>er</sup> en 789 à la place de l'actuel quartier des Andalous. En 808, Idris II fonde « al-Aliya » sur l'autre rive de l'oued de Fès. Al Aliya se développe très vite et devient une véritable ville avec mosquée, palais et *kisariya* (halle, marché). *Fès est un sanctuaire, c'est ainsi d'ailleurs que les soufis, ces initiés de l'islam, l'ont toujours appelée : la Zaouïa. Le voyageur qui venait de loin savait qu'en arrivant aux portes de la ville, c'est à son fondateur et à son saint patron lui-même qu'il demandait l'hospitalité. Pour lui, Fès est la ville de Moulay Idriss.*<sup>1</sup> Fès est considérée comme un prototype d'une cité musulmane<sup>2</sup>.

Sur le plan urbain le vieux Fès était une ville double, la première sur la rive sud de l'oued, peuplée par des émigrés andalous, arrivés en 198 H. Sur la rive nord, se sont installés les familles venues de Kairouan. Ce sont ces deux éléments : Andalous et Kairouanais qui sont à l'origine de l'installation urbaine de Fès.<sup>3</sup> La ville a été conçue sur la base de l'approvisionnement en eau. Le géographe Félix Gautier nous décrit cette réalité : « *Le problème de l'eau s'y trouve résolu par la nature, d'une façon admirablement simple et complète...* ». Il ajoute « *L'eau de Fès, c'est tout Fès ... L'oued sort des sources vaclusiennes et s'étale d'abord dans les grandes plaines ... les murailles de la ville couronnent le rebord de la conque, les maisons étagées sur les pentes. ... Chaque maison est traversée par un petit canal murmureur qu'elle reçoit de la maison voisine et qu'elle passe à la suivante. Il y a surabondance d'eau.* »<sup>4</sup>

---

*des monuments de la ville, construits, il faut le rappeler, en matériau très tendre : la brique crue. Voir : J. ALDABBAGH, Op. Cit., 1990.*

<sup>1</sup> Les dates et faits historiques sont avancés d'après : Amar DHINA, *Op. Cit.*, 1986, p. 95-98.

<sup>2</sup> L'origine du toponyme Fès est incertaine, plusieurs étymologies existant, certaines issues de la légende populaire, les autres résultats de travaux d'historiens. Selon une légende, le nom de la ville viendrait de la découverte d'une pioche (en arabe [fa's], *pioche*) à l'emplacement des premières fondations. Se référer à : Atillio Gaudio, *Fès : Joyau de la civilisation islamique*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, avec le concours des Presses de l'UNESCO, 1982, p. 26-27 et le site : [fr.wikipedia.org/wiki/Fès](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fès).

<sup>3</sup> L'évolution de la cité est due à deux vagues successives d'émigration : à partir de 817-818 s'installent dans la ville fondée par Idris I<sup>er</sup> près de 800 familles andalouses expulsées par les Omeyyades de la ville espagnole de Cordoue. Peu de temps après environ 2 000 familles bannies de Kairouan (fuyant les persécutions des Aghlabides) s'installent sur l'autre berge. Les nouveaux arrivants apportent avec eux aussi bien un savoir-faire technique et artisanal qu'une longue expérience de la vie citadine. Sous leur impulsion, Fès devient un centre culturel important et après la fondation de la mosquée universitaire Quaraouiyine le cœur religieux du Maghreb.

<sup>4</sup> *Les sources d'eau vitales aux alentours de Fès, qui avant même sa fondation étaient connues et louées en chanson, ont sans aucun doute été un critère important lors du choix de l'emplacement pour la future métropole. A. Gaudio, op. cit., 1982.*

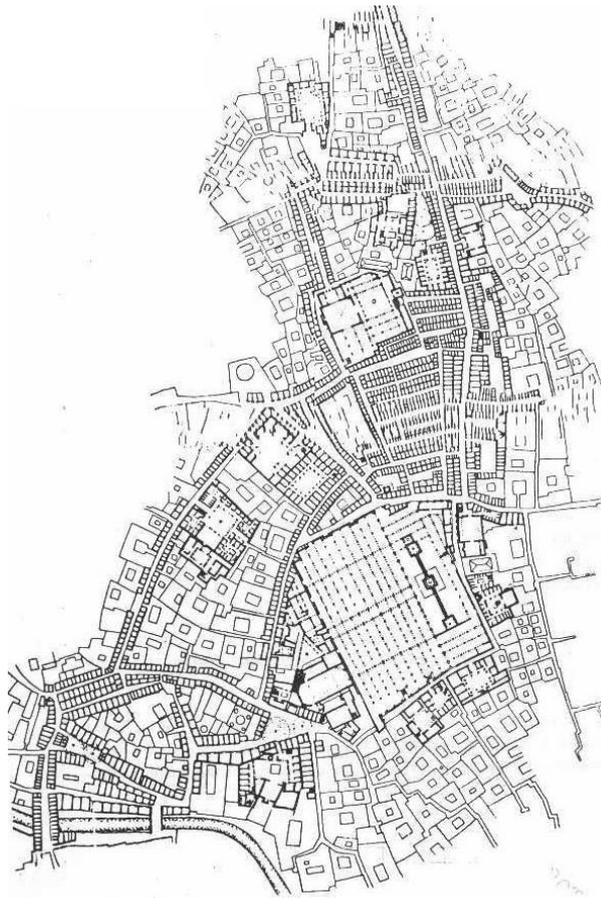


Figure 19 : La médina de Fès. Source : Plan reproduit par ; Denis Grandet, architecture et urbanisme islamique, Edition O.P.U , Alger, 1988, P. 61.

Avec les *Almohades* (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècle), Fès sans être la capitale politique, devient une grande cité religieuse, intellectuelle et commerçante. Ses industries se multiplient, le long de l'oued. Fès est à l'heure actuelle la troisième ville du Maroc en terme d'habitants. Sa médina, la plus vieille (avec celle de Tunis) et la plus grande du monde. *C'est un exemple modèle d'une ville orientale, est placée sous la protection de l'UNESCO ; elle est inchangée depuis le XII<sup>e</sup> siècle.*

Son rayonnement international passé en fait l'une des capitales de la civilisation arabo-musulmane. En effet, *Fès se trouve à un emplacement particulièrement avantageux, au croisement de routes commerciales importantes, au cœur d'une région naturellement généreuse avec des matières premières précieuses pour l'artisanat (pierre, bois, argile). Ceci lui permet de se développer très rapidement. Fès se trouve notamment sur la route des caravanes allant de la Méditerranée à l'Afrique noire en passant par la grande ville commerciale Sijilmassa (disparue au XVII<sup>e</sup> siècle) dans la région de Tafilalt.*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cf. A. Gaudio, *op. cit.*, 1982.

Dans une lecture morphologique de la médina, la position centrale de la grande mosquée saute aux yeux. Ainsi son effet déterminant sur la forme urbaine est apparent. En effet, les parcours structurant de la cité convergent vers cette mosquée. Les ruelles qui suivaient les cours d'eau, arrivant à ce grand édifice changeront de direction pour suivre l'orientation des murs de la mosquée. Cette orientation a été imposée par la direction de la *Kibla* (vers la *Kaaba*.) Cette cité est marquée aussi, par les boutiques commerçantes qui longent toutes les voies structurantes. On note aussi la présence de *Derbs* et d'impasses qui s'infiltrent dans les tissus. D'un autre côté la majorité des maisons sont à patio ce qui exprime leur caractère introverti. Sur le plan stylistique, le bleu profond de ses céramiques est l'un des symboles de Fès.<sup>1</sup>

### 4.3. LA SPÉCIFICITÉ DE LA CITÉ ISLAMIQUE :

#### 4.3.1. *La civilisation de l'islam et l'urbanisation :*

Le constat que la civilisation de l'islam incite à l'urbanisation se justifie par le fait que c'est l'islam qui a emmené les anciens nomades à se sédentariser. Les Bédouins, devenus musulmans, se sont rendu compte que leur nouvelle religion ne pouvait s'accommoder facilement de la vie nomade. Il faut en effet, un lieu de prière (la mosquée) pour les jours de la semaine et pour la prière solennelle du vendredi. Il y faut de l'eau en abondance pour les ablutions et la propreté corporelle, une école coranique, ...etc. Le concept arabe (*Madina*<sup>2</sup>) qui désigne cité, est issu étymologiquement du mot (*Dine*) qui veut dire religion. Il signifie entre autres, le monothéisme, le pouvoir, le groupe (*El milla*<sup>3</sup>).

D'après Mohamed Abdessetar<sup>4</sup>, le mot (*Madina*) a été cité 17 fois dans le coran, dans des endroits où qui sont associés à l'existence de rois et de gouverneurs, il est donc relatif au pouvoir. Selon Ibn Khaldoun<sup>5</sup>, dans le coran le mot (*Dine*) désigne aussi l'autorité de Dieu. D'un autre côté, l'imam Abou Hanifa<sup>6</sup> exige que la prière du vendredi ne soit faite que dans des cités (*Amssar*) et qu'elle n'est pas valable dans les petits villages. Ceci est dû au fait que, c'est dans la cité qu'il y a la présence du gouverneur (*Sultan*) donc du pouvoir et de la justice.

---

<sup>1</sup> *La mosquée universitaire « Quaraouiyine » fondée au IX<sup>e</sup> siècle devient l'un des centres spirituels et culturels les plus importants de l'époque. Son influence se fait ressentir jusque dans les écoles de l'Espagne islamique et au-delà vers l'Europe et elle est connue pour être la plus ancienne université au monde. A. Gaudio, op. cit., 1982.*

<sup>2</sup> D'après Brahim BENYOUCEF, *problématique de l'urbain et le projet islamique, [en langue arabe]*, Edition Abou Daoud, Alger, 1992, p.66.

<sup>3</sup> Idem., P. 66.

<sup>4</sup> Mohamed Abdessetar OTTEMAN, « *La cité islamique* » [ en langue arabe], série de la science et connaissance, N°128, Edition : Conseil national de la culture et des arts, Kuweit, 1988, p.p 8-27.

<sup>5</sup> Ibn Khaldoun, *Op. Cit.*, 1965, p.145.

<sup>6</sup> D'après Brahim BENYOUCEF, *Op. Cit.*, Alger, 1992, p. 66.

De ce qui a été avancé, nous dirons que la civilisation islamique est une civilisation essentiellement urbaine « *L'idéal de l'Islam est citadin* »<sup>1</sup>. Les premiers siècles de l'Islam sont en effet, marqués par une intense urbanisation : « *L'expansion urbaine, le prodigieux développement des villes, de l'économie et de la civilisation urbaine apparaît comme la caractéristique essentielle du monde musulman entre le VIIe et le XIe siècle* », écrit M. LOMBARD<sup>2</sup>. Selon Gardet, le contraste est frappant avec les minuscules petites villes de l'Occident chrétien enserrées dans leurs remparts, cette urbanisation a revêtu deux formes<sup>3</sup> :

- La conquête islamique a souvent entraîné la création de villes nouvelles, de villes-camps comme Basra, Koufa ou Kairouan qui, lorsque de nouvelles fonctions sont venues s'ajouter à la fonction militaire, sont devenues des centres importants. Plus tard, les nouvelles villes seront des créations princières entreprises pour le prestige ou dans un souci de sécurité, pour maintenir la cour à l'écart des foules : Bagdad et Samarra.
- Beaucoup de centres anciens, en Syrie ou en Iran, ont été rajeunis, une ville nouvelle jumelle se développant à côté du noyau ancien, c'est le cas par exemple de Nishapur, Merw, Bukhara et Samarkande.

#### 4.3.2. *L'originalité des villes islamiques :*

Concernant la spécificité de la ville islamique, on s'interroge, s'il y a véritablement une cité arabo-musulmane que l'on puisse distinguer des villes issues d'autres civilisations ? Dans une lecture de quelques cités arabo-musulmanes, on s'aperçoit que c'est l'organisation sociale et politique qui les caractérise<sup>4</sup>. Cependant des historiens montrent que jusqu'au onzième siècle, les villes du monde musulman gardent une forte autonomie dans leur gestion, et ressemblent en cela aux villes byzantines ou italiennes de l'époque<sup>5</sup>. À cet effet le chercheur Eugène WIRTH<sup>6</sup>, avance une hypothèse de « *l'inexistence de ville islamique* » proprement dite mais peut-être, une « *ville orientale* ». Il cite cinq caractéristiques qui permettent de faire une comparaison entre les villes du monde musulman et ceux des civilisations gréco-romaines, médiévales, mésopotamiennes et orientales :

---

<sup>1</sup> Cf. MARCAIS Georges, *L'architecture musulmane d'occident : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, et Sicil*, Ed. Arts et Métiers graphiques, Paris, 1954.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Cf. Gardet Louis, « *La cité musulmane : Vie sociale et politique* », Ed. Librairie Vrin, Paris, 1976, 437 p.

<sup>4</sup> Cf. GARDET Louis, « *La cité musulmane : Vie sociale et politique* », Ed. Librairie Vrin, Paris, 1976, 437 p.

<sup>5</sup> D'après : Denis GRANDET, *architecture et urbanisme islamique*, Edition O.P.U, Alger, 1988, p.56.

<sup>6</sup> Les citations de E. Wirth sont rapportées par : Denis Grandet, *op. cit.*, 1988, p. 55.

1. Le tracé régulier :

Les plans des villes fondées à l'époque islamique ont un tracé régulier à l'image des villes gréco-romaines ou médiévales. Le tracé régulier a été plus fortement modifié dans les villes arabes que dans celles d'occident. Il y a donc une différence de degré plus que de principe. D'après Wirth : « *Le tracé régulier d'origine et sa forte modification est aussi vrais dans les villes de l'ancien Orient...* »

2. Hiéarchisation des voies :

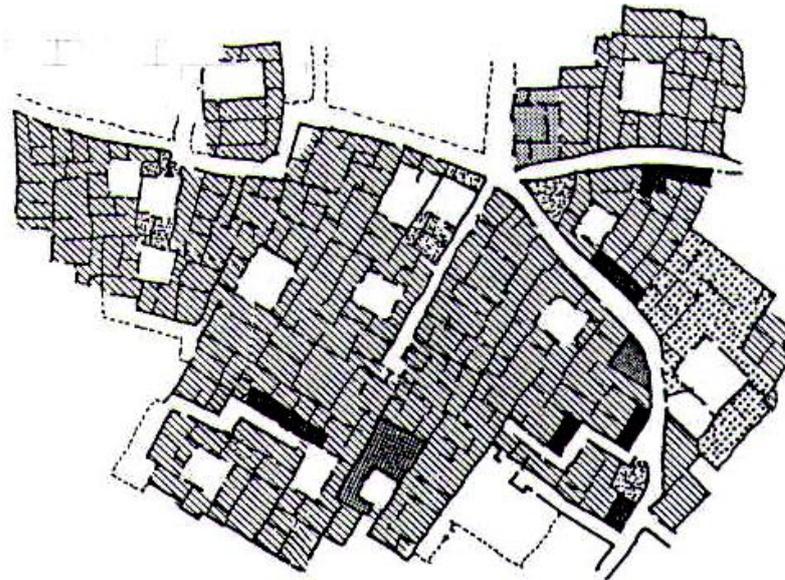


Figure 20: Tissu compact avec des impasses et des maisons introverties dans la cité ORE en Irak, 5000 AV. J.C. Illustre l'influence mésopotamienne sur l'architecture islamique. Source : Carte reproduite par : TABAK Abderrahim, Op. Cit., P.7.

Le tracé original des rues est de deux types très différents. D'une part, les axes principaux avec les principales voies de communication entre le centre et les portes de la cité et les divers quartiers. D'autre part, des ruelles et impasses qui remplissent les espaces entre les principaux axes. Ces impasses n'existent pas dans les villes gréco-romaines ou médiévales. On a là un espace quasiment privé reconnu comme tel par le droit. Cependant Wirth considère que : « *Ces impasses sont révélées également par les fouilles des anciennes cités mésopotamiennes...* »

Il faut noter que : Le géographe De Planhol a écrit : « *Il y a un paysage urbain de l'islam fait d'un enchevêtrement de blocs mal aérés par un labyrinthe de ruelles tortueuses et d'impasses obscures, de maisons basses... Par un paradoxe assurément remarquable, cette religion à idéal urbain aboutit à la négation même de l'ordre urbain.* » Cependant, il ne semble pas que ce soit l'islam qui ait commandé cette

structure. C. Cahen pense qu'il n'y a pas à chercher de plan préconçu mais que : *tout laisse supposer que les villes musulmanes continuent les villes autochtones ; ce qui est surprenant, quand on compare avec les plans réguliers des villes hellénistiques et romaines. Mais il y avait longtemps que celles-ci avaient perdu ce plan.*

En effet, Sauvaget a retrouvé dans plusieurs villes syriennes, comme Alep et Damas, le quadrillage antique. Il ajoute que *c'est lorsque la ville a dû s'enfermer sur elle-même, en période d'insécurité, qu'elle a pris une allure inorganique, ou encore, lorsque le pouvoir central ou régional ne fut pas capable de faire respecter les règles ni d'empêcher la prolifération des boutiques et des petits édifices religieux qui détérioraient le plan.* En contre parti, il faut souligner que certaines villes comme Bagdad, Samarra ou le Caire, créations princières, ont été créées avec un plan préconçu

### 3. Maisons introverties :

Les maisons qui s'ouvrent sur des cours intérieures, sont présentes partout. Il y a là une différence avec la maison de l'Europe ancienne. Cette structure s'étend d'ailleurs à l'ensemble des édifices publics. Il y a alors, rupture nette avec l'architecture gréco-romaine. Cette structure d'après Wirth, « *est une reprise de la maison à cour babylonienne, et de l'occupation de l'espace dominante au Moyen-Orient ancien.* »<sup>1</sup>

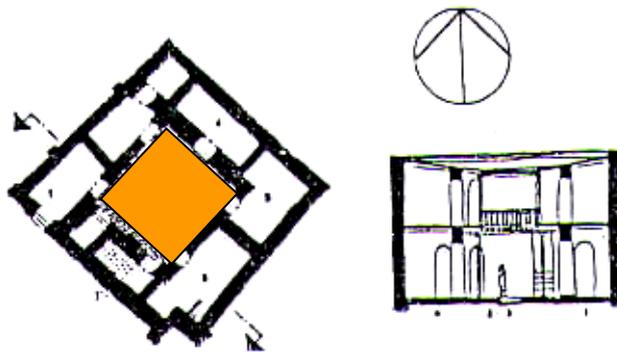


Figure 20 : Maison introvertie dans la cité ORE en Irak, 5000 AV. J.C.  
Source : Carte reproduite de TABAK Abderrahim, *Op. Cit.*, P.14.

### 4. Quartiers spécifiques :

Le partage de la cité du monde musulman se fait en quartiers bien délimités par groupes ethniques, religieux, tribaux différents...etc. « *Ce cloisonnement n'a rien d'original par rapport aux villes de l'orient ancien...* »<sup>2</sup> d'après le même auteur.

<sup>1</sup> Cf. Denis G, *op. cit.*, 1988, p.58.

<sup>2</sup> *Idem.*, p.59.

5. Le souk :

D'après E. Wirth, il est le caractère le plus frappant des villes du monde musulman. Il semble distinguer ses villes de toute autre époque historique ou de toute autre culture. Les souks se ressemblent beaucoup, il s'agit généralement de rues bordées de boutiques<sup>1</sup>. Chaque corps de commerçants ou d'artisans occupe une ou plusieurs rues qui lui sont réservées. Pour Wirth<sup>2</sup>, le souk est : « *la grande performance culturelle de la ville islamique* » et la « *seule innovation de l'époque islamique* ». Cependant, il se pose la question si cette caractéristique forte est suffisante pour définir le type d'une ville islamique ? D'autant plus que, « *c'est l'institution qui a peut-être le moins de rapport avec l'islam comme religion.* »

Denis Grandet avance une critique à cette approche. Il considère qu'elle se limite aux constituants physiques de la cité. Sans pour autant, prendre en considération les conditions historiques et socioculturelles de leurs productions et sans comprendre leurs significations propres dans la pensée islamique qui a contribué à la formation de ces cités typiquement arabo-musulmanes et qui se distinguent des autres cités.

#### **4.4. LES REPÈRES IDENTITAIRES ET LES PRINCIPES ORGANISATEURS DES VILLES ISLAMIQUES :**

D'après notre lecture de ces quelques cités arabo-musulmanes, nous allons essayer de dégager un certain nombre de principes organisateurs qui marquent le plus la spécificité de la cité arabo-musulmane et ces constituants<sup>3</sup>. Ces principes sont en fait une base théorique à la matérialisation sur l'espace d'invariants propres et communes à ces cités :

1. La religion, le principal repère conceptuel :

Brahim Benyoucef confirme que c'est l'islam qui donne à la cité arabo-islamique son caractère et son originalité : « *... La civilisation islamique, allait promouvoir un riche mouvement scientifique, technique et artistique et une culture... Marquée d'une âme et d'un sens qui font sa spécificité et son originalité, la parole divine et l'instruction du prophète Mohamed, c'est l'âme de l'islam.* ».

---

<sup>1</sup> Se référer à l'exemple de Fès : *Supra.*, titre 1.7.2.3.

<sup>2</sup> *Idem.*, p.62.

<sup>3</sup> Inspirés de: Brahim BENYOUCEF, *Op. Cit.*, p.78. ; Gardet Louis, *Op. Cit.*, 1976 ; TABAK Abderrahim, *Op. Cit.*, pp. 35-45.

Il continu, en s'interrogeant : « *Quels sont donc les éléments fondamentaux qui dégagent l'originalité de l'art islamique ?* » Il répond « *l'islam s'étend au-delà d'un simple culte, emprisonné dans un lieu, pour dominer toute l'organisation humaine, voir réaliser la fusion de la religion et de l'État... Petit à petit se dessinaient les principaux traits de cette nouvelle architecture religieuse et profane, publique et privée, imprégnée d'islam... La proscription de la représentation des créatures d'après les hadîts (instructions) du prophète, devait écarter le genre plastique et lancer l'art islamique dans l'abstrait... En architecture, l'importance est donnée à la décoration et aux techniques de revêtement des surfaces (sols et murs) où sont exploités largement les thèmes, floral, géométrique et épigraphique...* »<sup>1</sup>

La société musulmane c'est forgée à travers le temps, en développant des pratiques spécifiques. Ces pratiques sont issues en majeure partie de la religion islamique. La projection de ces caractéristiques sociales sur l'espace est évidente. Ce facteur religieux donne à la cité musulmane sa personnalité typique. Il crée en même temps un air de parenté entre toutes les cités de l'islam. Il est à signaler cependant l'existence de variations dans la typologie de ces cités qui sont dues à des causes géomorphologique, historiques ou socioculturelles locales.

D'un autre côté, il faut noter, qu'en arabe les mêmes mots servent aussi bien à désigné l'espace bâti que l'espace social, tel quel : *Djemaa, Dar, Bayt*. Ceci montre le niveau de signification symbolique du bâti par rapport à l'organisation de la société.<sup>2</sup> Le caractère islamique des cités se manifeste principalement dans la mosquée, qui est considérée comme le point de départ de toutes les cités arabo-musulmanes. En effet, on ne peut concevoir de cité islamique sans mosquée<sup>3</sup>. Quand on aborde une ville grande ou petite, se sont d'abord le ou les minarets que l'on aperçoit. Le minaret annonce la mosquée, celle-ci est le lieu des prières quotidiennes.

L'endroit où l'ensemble des fidèles se rend le vendredi, écouter le prône solennel dit par l'imam. «...*La mosquée<sup>4</sup> inscrit fortement dans l'espace urbain l'idéal unitaire de l'Islam ...cet enclos ultime produit la ville doublement. A la fois comme institution et comme symbole : comme institution, elle est le centre de la diffusion de la science juridique, en théorie et en pratique. Elle suscite des (madrassa)..., elle est la référence des (zaouïa), des mosquées secondaires (Mesdjid) et d'autres lieux de prière qui marquent la ville comme symbole (l'enclos) ...C'est un filtre qui tient à l'adhésion de l'Islam et donc rejette le non musulman...En même temps, il s'ouvre de façon égalitaire à tout croyant, refaisant l'unité, mais aussi, la mosquée est un enclos ouvert sur le ciel*

---

<sup>1</sup> Brahim Benyoucef, *introduction à l'histoire de l'architecture islamique*, Edition O.P.U., Alger, 1994, p.5.

<sup>2</sup> Inspiré des idées de : Denis Grandet, *op. cit.*, 1988, p.67.

<sup>3</sup> D'après : Amar Dhina, *op. cit.*, 1986, p.7.

<sup>4</sup> Les cités islamiques est marquée par la dominance d'une grande mosquée autour de laquelle gravite le monde des lettrés, savants et étudiants. Cf., *Idem*.

*commun à tous les croyants vivants ou morts, et à la divinité ... Tous les segments sociaux sont renvoyés à cet espace commun hautement significatif ... »<sup>1</sup>*

Dans la société arabo-islamique, c'est la situation de la femme musulmane qui dans une large mesure, imprime sa physionomie à l'architecture des maisons. Dans la conception des cités arabo-islamiques, La femme occupe une position centrale. Sa vie plus ou moins cloîtrée, pour des raisons d'intimité, ainsi que la séparation des sexes, a conduit à la production des demeures où la femme puisse trouver la compensation à ce qui lui aurait manqué. Nous voulons dire l'air, le soleil, le ciel, la liberté, l'espace externe introverti et même, les distractions nécessaires à une personne vivant presque constamment dans son foyer. La présence des terrasses où l'on peut monter, prendre l'air, le soleil et bavarder avec les voisins est obligatoire.

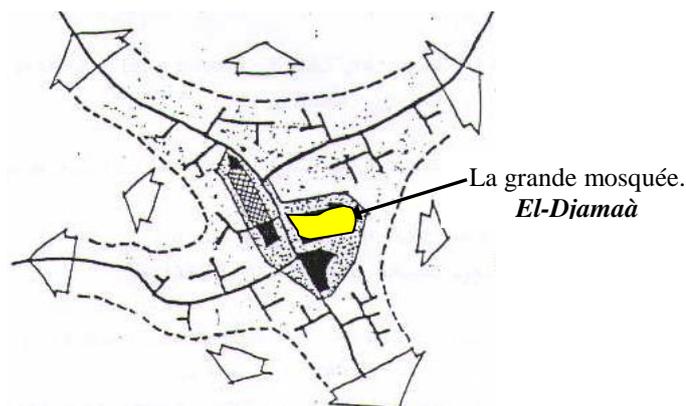


Figure 21 : Schéma illustrant la grande mosquée comme étant le point de départ pour l'expansion de la cité. Elle occupe toujours la position du centre.

Nous dirons enfin, que l'espace dans la société arabo-musulmane est une projection des institutions sociales imprégnées des recommandations de l'islam, ils sont de ce fait indissociables. Ce constat se manifeste pour l'urbain et l'architectural, par les réalités suivantes :

## 2. Les limites et les seuils :

Les murs extérieurs des maisons ainsi que le rempart (*Essour*) de la cité remplissent cette fonction, ils limitent l'espace intérieur clos. Cette limite de l'espace urbain a été imposée par le souci de défense de la cité contre les attaques extérieures.<sup>2</sup> Ce même souci a conduit à l'apparition des tours de guet (*Bordj*). Il s'agit en réalité

<sup>1</sup> Denis Grandet, *op. cit.*, 1988, p. 67.

<sup>2</sup> La ville, entourée de remparts, est nettement séparée de la campagne environnante. Elle vit essentiellement du commerce lointain et se méfie des ruraux pour lesquels on aménage des marchés hebdomadaires, tenus à l'extérieur d'une porte, comme on en voit le témoignage dans les villes du Maghreb, où les portes sont souvent désignées par un jour de la semaine.

d'une réponse imminente de protection contre les agressions des ennemis qui ne sont pas des croyants en général, et qui attaquaient les musulmans fréquemment. C'est une réponse en quelque sorte à la guerre sainte en islam (*el jihad*), afin de protéger l'islam. L'entrée en chicane (*Skifa*) pour la maison, ainsi que la porte d'entrée de la cité (*Bab...*), sont des moments intermédiaires (des seuils.)

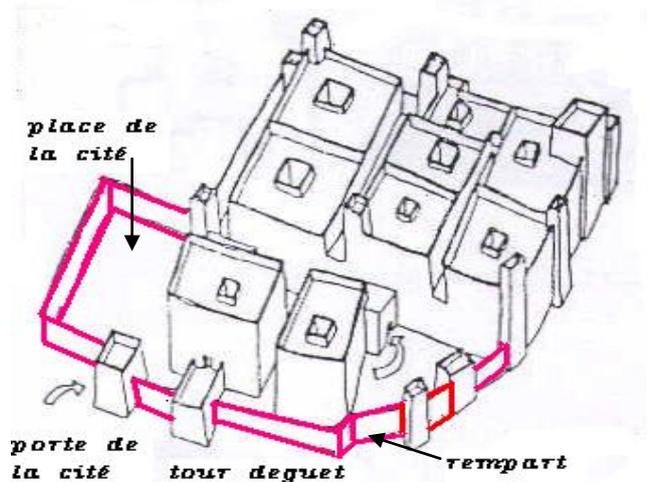


Figure 22: Les limites et les seuils à l'échelle de la cité. Source : D'après la revue Architecture d'aujourd'hui. AA., juin 1973, p. 9

### 3. L'organicité et les centralités successives :

Le terme « organicité » est une métaphore empruntée à la biologie. Il nous servira de lire l'espace comme étant un organisme vivant. Dans l'école morphologique, on veut dire par cette notion que : « la ville est un organisme qui possède un aspect formel relatif à cette existence. »<sup>1</sup> Dans cette approche<sup>2</sup>, l'environnement construit doit être traité en tant que totalité organique. En effet, La maison, le tissu, la ville et le territoire peuvent être compris en analogie avec le monde organique.

Nous considérons que la cité musulmane se caractérise par une organicité apparente. Le corps de la cité se compose de 3 éléments.

- La mosquée : c'est le cœur de la cité.
- Les entités et les tissus, forment le corps, qui donne au cœur sa force.
- Les maisons étant les cellules élémentaires.
- Les voies constituent les veines et les nerfs.

D'un autre côté, ce principe induit l'existence de centralités successives des espaces libres non bâtis. Les maisons sont introverties sur le patio (*El-finaà*.)

La maison type contiendra essentiellement, dans la mesure du possible, une cour bordée de galeries à arcades (*Riwak*), dans lesquelles s'ouvrent les portes des différentes pièces. Toutes les pièces convergent au centre de la maison.

<sup>1</sup> Voir : *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 1996, op. cit.

<sup>2</sup> Pour plus de détail voir *Supra.*, titre 1.2.2.

La ville s'oriente aussi vers son intérieur, ainsi tous ses axes convergent en direction de la mosquée et de la place ( *Saaha*.)

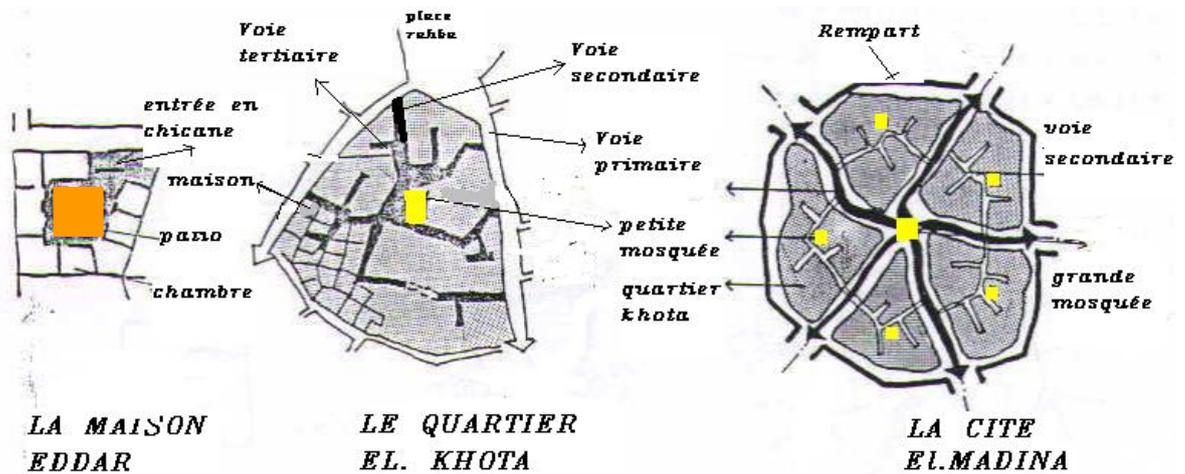


Figure 23 : Sch ma illustrant le principe d'organicit  de la cit  arabo-musulmane, du quartier (tissu) et de la maison.

#### 4. La composition morphologique et les trames virtuelles :

A. PACCARD avance l'id e que : « *l'art musulman d rive d'une th orie de l'univers qui dit qu'il n'existe pas de forme ou de figure en soi, et que du point de vue g om trique, l'arabesque ne serait que la recherche infinie de l'unit .* »<sup>1</sup>

A travers une lecture des cit s arabo-musulmanes les chercheurs ont sorti avec le constat suivant : la naissance et la croissance de ces cit s s'effectuent avec un esprit de syst me, selon un processus non spontan    partir d' l ments dominants et ordonnateurs<sup>2</sup>. Il existe trois types d' l ments de composition architecturale et urbaines, il s'agit : des  l ments, ordonnateurs, exceptionnels et courants. A chaque niveau de hi rarchisation des espaces (*Cit , Dar*), ces  l ments sont pr sents.

  l' chelle de l'organisme urbain se sont les axes, les cheminements principaux (*Trigh*) associ  aux places (*Saaha*) qui ordonnent la cit . Dans le cas de la maison (*dar*), c'est le patio (*El-fina *) qui joue le r le d' l ment ordonnateur et distributeur des autres chambres (*biout.*) L' l ment exceptionnel joue le r le de rep rage, symbolisation, articulation de niveau. Dans ce sens la mosqu e sera l' l ment exceptionnel de la cit . A l' chelle de l'habitation, l'escalier (*Droudj*) sera l' l ment

<sup>1</sup> Citation de A. PACCARD sont issues du m moire d'architecte  labor  par un groupe d' tudiant   l'E.P.A.U., « *P lerinage au source de notre humus* », *op. cit.*, 1991.

<sup>2</sup> Selon les id es de : BENCHERIF Saleha et KETTAF Fad la, *op. cit.*, pp. 37-44.

exceptionnel. Les éléments courants seront par opposition tous ceux qui sont répétitifs, il s'agit des tissus et des pièces (*biout*).

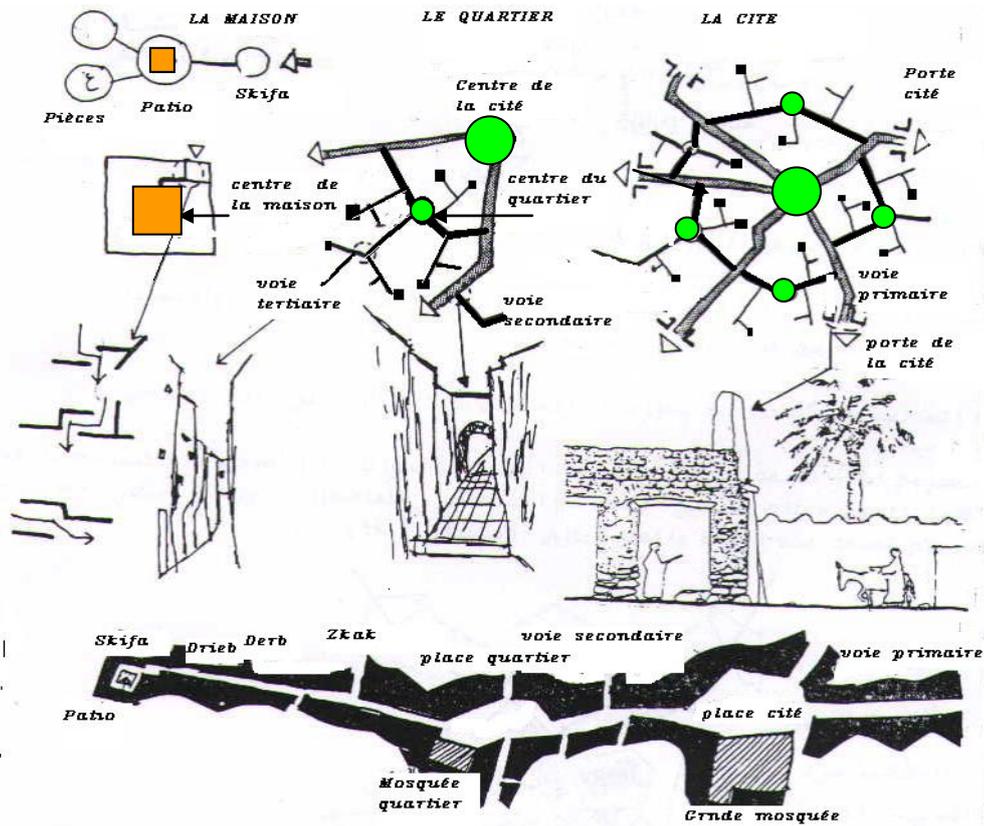


Figure 24 : Schéma illustrant le principe des centralités successives.

D'un autre côté, nous dirons que la cité dans sa totalité obéit à une trame géométrique, non seulement structurelle, mais aussi basée sur le tracé parcellaire et viaire. Ainsi on a une trame virtuelle qui ordonne le découpage morphologique des parcelles. A partir même de cette trame, l'ensemble des composantes morphologiques de la cité se développe et s'articule sur une grille quadrillée dans laquelle s'inscrivent toutes les formes d'espace.

#### 6. La progression hiérarchique des voies :

Cet ordre se manifeste par la présence de voies de diverses dimensions et statuts :

- Les voies primaires : à caractère public. Appelés souvent (*Trigh, Zenka*). Se sont des voies, de grandes dimensions. Elles permettent d'établir la liaison entre les différentes parties de la cité, entre le centre et la périphérie.
- Les voies secondaires (*Zkak*) : à caractère semi-public. Ce sont des passages non couverts, de dimensions moyennes. Elles pénètrent les quartiers et les tissus pour desservir les impasses et les maisons.

- Les voies tertiaires : à caractère semi-privé. Il s'agit d'impasses (*Derb, Drieb* ou *Driba*) qui desservent un ensemble de maisons appartenant souvent à une même tribu ou famille élargie.
- L'entrée en chicane (*skifa*) : Etant un seuil entre la maison qui à caractère privé et l'extérieur (*Derb, Drieb, Driba...*)
- La progression hiérarchique des voies suit l'ordre suivant de l'extérieur vers l'intérieur de la maison : Zkak, Derb, Drieb, Driba, Skifa, Patio.

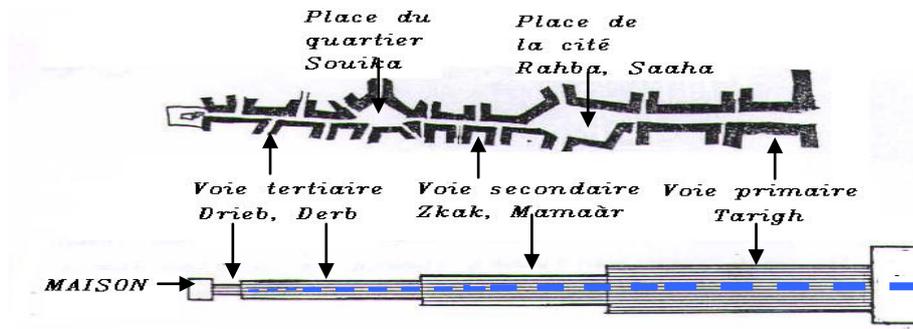


Figure 25 : Schéma illustrant la progression hiérarchique des voies.

## 6. La répartition fonctionnelle :

La cité est généralement organisée selon les fonctions, d'après l'ordre suivant :

- Le centre : Il est occupé par les fonctions à caractère central<sup>1</sup>, religieuses (mosquée) ou administratifs et par les services collectifs : *Dar El-imara* (maison de commandement), *Bayt el-Maal* (Trésor public)...etc.
- Les pourtours du centre : constitués par les entités et les quartiers résidentiels. C'est la fonction d'habitat.
- Périphérie : Se trouvent les marchés et puis les champs, C'est la fonction de travail. Les souks se déploient à proximité, spécialisés par métiers, comme, d'ailleurs, dans les villes de l'Occident médiéval. Le calife Omar a dit : « *En tout, le bazar marche d'accord avec la mosquée.* » Certains métiers « polluants » comme ceux des tanneurs, des teinturiers et des potiers étaient relégués à la périphérie. La *kissaria*, sorte de grande halle réservée à la vente d'articles de

<sup>1</sup> *Les capitales califales ou émiraies et les chefs-lieux de province ont une fonction administrative très développée. Les services du gouverneur, des finances et de la poste occupent un personnel important. La fonction militaire est également visible avec les terrains concédés aux officiers, les hippodromes et les terrains de manœuvre. La ville est également un centre judiciaire et religieux. Certaines villes comme La Mecque ou Médine sont devenues des centres de pèlerinage. D'autres ont un rayonnement culturel considérable : Bagdad, mais aussi Basra ; puis, plus tard, Le Caire et Bukhara. Les villes sont enfin et surtout des centres d'artisanat et de commerce.*

prix, fermait le soir. Certaines villes ont un hôtel des monnaies (*dar as-siqqa*) situé dans le noyau central, d'autres, une citadelle (*casbah*) où résident le gouverneur et sa garde. Une ville islamique ne se conçoit pas sans ses nombreux bains (*hammam*) hérités des thermes antiques.

- Les voies remplissent la fonction de communication.

#### 7. La compacité des tissus :

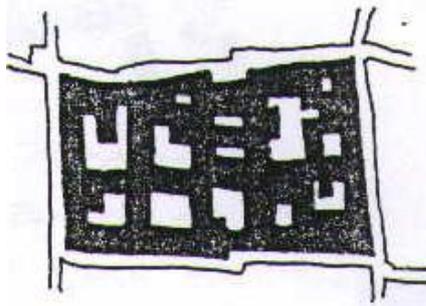


Figure 26 : Schéma d'un tissu compact.

Les tissus compacts ont donné un caractère spécifique aux cités arabo-musulmanes. En effet, les maisons sont adjacentes les unes aux autres reflétant la solidarité sociale exigée par l'islam. Ce type de tissus permet de résoudre le problème climatique en réduisant les surfaces exposées au soleil et en procurant le maximum d'ombres. Ceci contribuera à réduire l'excès de chaleur pouvant pénétrer à l'intérieur des maisons.

#### 8. La répartition lignagère et par groupes distincts :

Les cités d'islam sont généralement divisées en quartiers ou entités résidentielles (*Khota*) occupés par des groupes sociaux distincts l'une de l'autre. Cette répartition se fait selon une appartenance ethnique, tribale, religieuse ou même parfois selon les fonctions. Amar Dhina cite l'exemple de Basra et de Kouffa, « Dans les cités de Basra et Kouffa, chaque tribu arabe avait son quartier, sa mosquée et son cimetière. »<sup>1</sup> C'est aussi le cas de Médine, de Fès et de Bagdad.<sup>2</sup>

À l'échelle des unités résidentielles nous dirons que la maison est considérée comme le point de départ du tissu urbain. En effet, elle est toujours regroupée avec d'autres maisons qui lui sont mitoyennes appartenant aux membres d'une même grande famille ou tribu. On a ainsi le noyau intérieur, composé de maisons situées autour d'une

<sup>1</sup> Les quartiers d'habitation sont souvent très différenciés, suivant les critères ethniques ou religieux. Les communautés sunnites et shiites vivent généralement séparées, ainsi que les minorités non musulmanes. Amar Dhina, *Op. Cit.*, 1986, P. 18.

<sup>2</sup> Voir : Supra.

seule (*driba ou drieb*) ouvrant par une porte sur une impasse ; Puis à côté de ce noyau, les maisons ouvrant sur l'impasse, au-delà les maisons situées en bordure de la rue (*Zkak, Zenka ou Trigh*), entre les quelles ouvre la porte de l'impasse. Cette organisation hiérarchisée des maisons constitue le tissu. Les systèmes de maisons sont aussi des systèmes de solidarité sociale dont le noyau est la famille ou la maison du père. La famille produit donc le tissu<sup>1</sup>.

#### 9. Des maisons introverties forment le tissu :

Suivant les études de Dominique Chevallier et de Roberto Berardi, on peut avancer le postulat que c'est la maison qui produit le tissu et donc la ville : « *Chaque groupe (familial, tribal ou lié par des liens d'échange économique plus larges) marque l'espace de la ville par l'enclos qui le définit. ...* »<sup>2</sup> Avant d'évoquer la maison comme point de départ du tissu urbain, il est nécessaire de s'arrêter un moment sur l'organisation de cette maison elle-même. Comment se caractérise la maison arabo-musulmane traditionnelle<sup>3</sup> ?

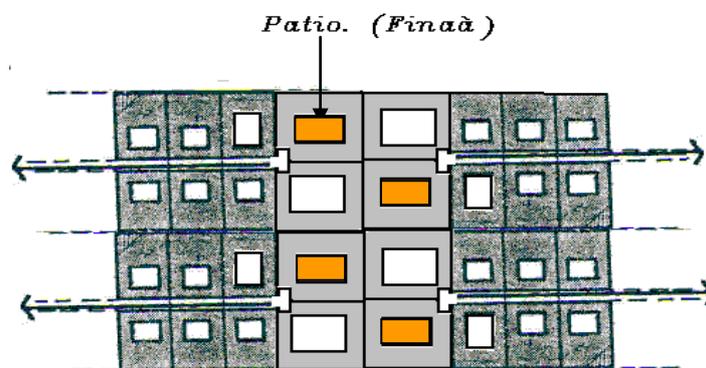


Figure 27 : Principe de la formation d'un tissu par juxtaposition de maisons mitoyennes par 2, 3 ou 4 côtés. Les maisons s'ouvrant sur le patio n'ont pas besoin de façades extérieures.

Les maisons mitoyennes sur deux ou trois côtés ou enclavées dans des ensembles plus vastes, présentent généralement un périmètre clos percé d'une porte. Cette dernière s'ouvre sur une ruelle ou une impasse d'un quartier d'habitation, lui-même clos.

La maison (*Eddar*), est une unité spatiale à la fois une et multiple. Ce n'est pas en effet, une habitation individuelle, relevant de la famille mononucléaire. Elle

<sup>1</sup> D'après les idées : Denis Grandet *Op. Cit.*, 1988, p. 66.

<sup>2</sup> Les citations de Dominique Chevallier et de Roberto Berardi sont tirées de : Denis Grandet, *Op. Cit.*, 1988, p. 63.

<sup>3</sup> inspirées de : Steirlin Henri, *Architecture islamique*, Ed. P.U.F, France, 127 P. ; Denis Grandet, *Op. Cit.*, 1988 ; MARCAIS Georges, « *L'architecture musulmane d'occident : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile* », Ed. Arts et Métiers graphiques, Paris, 1954, 541 p.

regroupe ce que les sociologues nomment « famille élargie. » C'est l'espace rassemblant les groupes liés par des liens du sang. « Elles les rassemblent mais en les distinguant... Elle se constitue, d'une répétition de (Bayt), mais avec des hiérarchies entre statuts d'âge et statuts de sexe, entre maîtres et serviteurs, entre hôtes et invités. En cela, elle est multiple... En quoi alors, est-elle une ? L'unité se reconstitue dans l'espace central commun qu'est le patio (el-finaa.) »<sup>1</sup>



Figure 28 : Exemples patio dans des maisons introverties. Source : D'après la revue Architecture d'aujourd'hui. AA., juin 1973, p.9.

C'est dans la cour que se rencontrent obligatoirement les habitants de la maison, Car la maison n'a qu'une issue et est dépourvue de couloirs. Très souvent, les domestiques ainsi que les invités ont leur propre cour. D'autres éléments sont communs : la cuisine, les services généraux (eau, four à pain, ...etc. s'ils ne sont pas communs à tout le quartier), et aussi les dispositifs d'accès et de protection de la maison : l'entrée en chicane (*Skifa*), couloir ou impasse d'accès (*driba ou drieb*), impasse ou ruelle (*derb*).

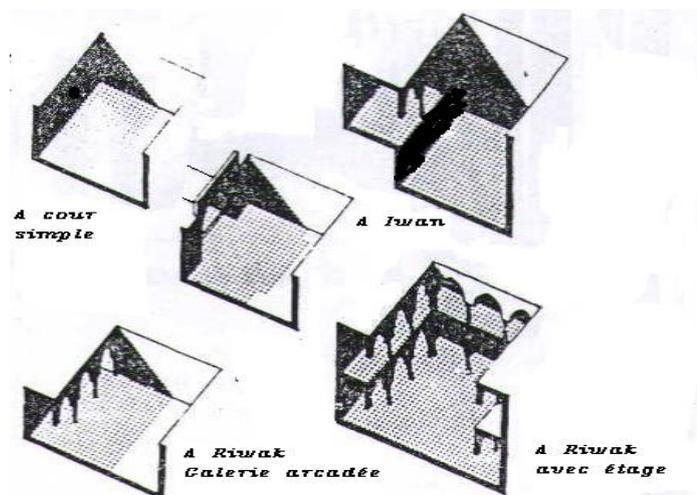


Figure 29 : Types de patio. Source : Elaborée sur la base de la reproduction de : la revue Architecture d'aujourd'hui. AA., juin 1973, p.9.

<sup>1</sup> Denis Grandet, *op. cit.*, 1988, p. 64.

Il est à noter que tout sous-groupe familial possède son propre enclos (*bayt ou Qbu*), parfois réduit à une simple niche (inspiré par le modèle de *l'iwān* iranien) où se développant en chambre complexe (avec salon central, alcôves et cellules adjacentes) souvent en forme de T.

L'articulation hiérarchisée des (*bayt*) dépend de l'ampleur et de la configuration d'une maison à l'autre. Le schéma architectural est cependant le même pour toutes les maisons. Dans plusieurs cas, chaque (*bayt*) se présente sur la cour avec sa propre façade, parfois décorée, qui l'individualise<sup>1</sup>.

#### 10. La recherche de l'intimité :

« *La sacralité de l'espace, exige son intimité* »<sup>2</sup>. À cet effet les murs, renforce la séparation entre l'intérieur (sacré et intime) de l'extérieur (profane). Les maisons sont introverties, les murs sont conçus sans balcons, sauf de petites fenêtres pour disposer de l'air et de la lumière. Ceci contredit la conception de la façade dans la ville occidentale, où l'on assiste à l'interpénétration des espaces intérieurs et extérieurs. La façade dans ce cas contribue à la conception picturale de la rue.

La liaison entre l'intérieur et l'extérieur dans la cité islamique était marquée par des portes urbaines (*Bab...*) sous forme de galerie voûtée, souvent en chicane. On trouve cette même entrée en zigzag (*Madjaaz ou skifa*) au niveau de la maison. Elle fait la jonction entre le patio et l'impasse (*derb*) qui mène à la voie publique. Ceci pour briser la vue provenant de l'extérieur vers l'intérieur.

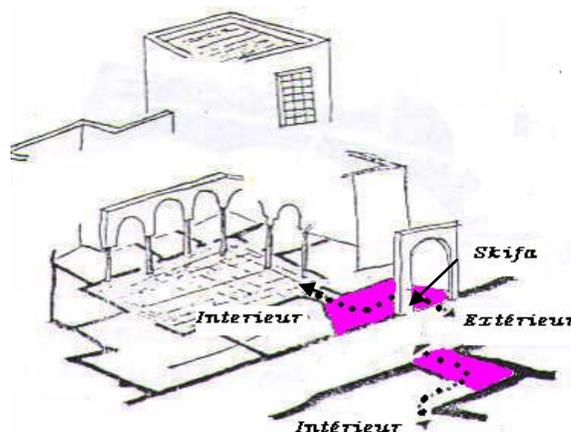


Figure 30 : Croquis illustrant le principe de la recherche d'intimité à l'échelle de la maison (entrée en chicane).

<sup>1</sup> Selon : Denis Grandet, *op. cit.*, 1988, p. 66.

<sup>2</sup> D'après : Brahim BENYOUCEF, *problématique de l'urbain et le projet islamique*, [en langue arabe], *op. cit.*, p.79.

#### 4.5. LES FONDEMENTS ÉCO-PAYSAGERS DANS L'ISLAM :

Étant donné que le paysage est considéré comme l'expression culturelle de la perception du monde sensible et sa représentation, il est alors, important de tenir en compte les conventions propres à la société concernée. Le déchiffrement du paysage suppose, un langage commun<sup>1</sup>. L'analyse des modalités de la construction paysagère suppose de tenir compte des spécificités culturelles de chaque pays et de chaque civilisation, puisque le paysage peut prendre des significations bien différentes, car de nombreux éléments culturels étroitement liés à un contexte peuvent intervenir dans le décryptage de ses différentes significations.

Dans le même sens, A. Berque considère que, pour être paysagère, une culture doit adopter les critères définies par la culture occidentale et satisfaire aux quatre critères empiriques suivants : l'usage d'un ou plusieurs mots pour dire « paysage » ; une littérature décrivant des paysages ou chantant leur beauté ; des représentations picturales de paysages et enfin, des jardins d'agrément<sup>2</sup>. De ce fait, nous sommes allés chercher les significations de ce concept dans la culture dominante dans cette région. Ainsi, à travers une lecture de la production linguistique et littéraire arabo-musulmane, ressort l'existence de plusieurs critères permettant d'instaurer un lieu en paysage<sup>3</sup> qui sera apprécié selon plusieurs critères : visuels, esthétiques et sensoriels. L'analyse des modalités de la construction paysagère suppose de tenir compte des spécificités culturelles de chaque pays et de chaque civilisation, puisque le paysage peut prendre des significations bien différentes, car de nombreux éléments culturels étroitement liés à un contexte peuvent intervenir dans le décryptage de ses différentes significations.

Dans la littérature arabo-musulmane, Ibn Khaldun fait allusion aux stéréotypes qui peuvent être affectés à la perception du monde sensible et à sa requalification. Il a écrit au XIV<sup>e</sup> siècle : « *la mémoire sert de dépôt à tous les objets perçus, imaginaires ou non. Elle est comme un magasin qui les conserve jusqu'au moment où l'on en a besoin* ». <sup>4</sup>.

Dans la langue arabe on retrouve deux mots pour désigner le paysage : *Mandhar* et *Machhad* qui désignent aussi bien l'objet et sa représentation. Les mots *mandhar* et *machhad* sont extraits des verbes (*nadhara*, *chahada*) qui mettent l'accent sur la vision d'un espace sans préjuger de sa dimension, ni de la marque qu'y imprime l'homme. le concept évoqué par ces mots exprime la portion d'un espace, ou un fragment du monde sensible, sous l'effet d'un regard mentalement guidé et d'une

---

<sup>1</sup> Dans ce titre nous nous sommes largement inspiré de : Latiri Lamia, 2000

<sup>2</sup> Cf. A. Berque, *Médiance, de milieux en paysages*, Élysée Reclus, Montpellier, 1990.

<sup>3</sup> Cf. Y. LUGINBÜHL, *Paysages, textes et représentations du paysage du siècle des Lumières à nos jours*, éd. La Manufacture, Barcelone, 1989 et Michel Conan, « L'invention des identités perdues » In : *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, éd. champ Vallon, 1994.

<sup>4</sup> Cf. Discours sur l'Histoire universelle, *Al-Muqaddima*. Traduit de l'arabe par V. MONTEIL, Ed. Sindbad, 1997, p. 90.

esthétique. Cette esthétique révèle qu'il ne s'agit plus d'un espace quelconque, mais d'un espace singulier, avec des caractéristiques propres, qui font de lui un paysage, puisqu'il s'agit de sa mise en scène. Le fait que cette notion soit porteuse du beau et du laid, permet de préciser la caractéristique du lieu.<sup>1</sup>

Le Coran donne au musulman un modèle qui oriente sa relation avec son environnement, il s'agit des descriptions qui, par les eaux vives, les paysages et les scènes qu'elles évoquent sont destinées à frapper l'imagination des fidèles.

L'imaginaire du musulman étant conditionné par la notion du Paradis, celle de paysage lui devient préexistante du fait des adjectifs qualificatifs attribués à l'espace et aux lieux. Les descriptions coraniques du paradis sont les moments les plus importants de l'histoire du sentiment paysagiste musulman. Ce modèle réunit toutes les richesses de la nature dont l'homme musulman s'inspira pour répondre à son idéal d'être sensible. La description qu'en donne le Coran est comprise dans un sens symbolique et allégorique. La corrélation entre la dimension transcendante du paradis et terrestre de l'oasis s'exprime à travers plusieurs points : la sacralité du palmier, l'aura de l'oasis, et l'eau élément fondamental pour la vie. Ces trois notions sont régies par un code moral et des pratiques sociales bien définis.<sup>2</sup>

D'évidence, la construction sociale du paradis se fait selon une symbolisation exacerbée de l'oasis. Les notions de paradis, jardins, paysages deviennent ainsi, des synonymes qui finissent par devenir interchangeable. L'exemple de la palmeraie (*el-Jenna*)<sup>3</sup> dans l'édification et la conceptualisation du paysage oasis est particulièrement édifiant. Le palmier en tant qu'arbre sacré de l'Islam et symbole de l'éternité est considéré comme un élément déterminant de la structure paysagère oasisienne<sup>(16)</sup>.

Outre que l'oasis est un espace et un lieu de travail, elle est aussi un être à part entière, faisant partie de la famille. La palmeraie est aussi un lieu où peut s'extasier tout être humain. Un sentiment profond de plénitude, de sérénité s'empare de l'être, même un touriste peut éprouver ce genre de sentiment. Pour les oasiens, le palmier est béni parce qu'il aurait été créé par Dieu avec un morceau de l'argile qui servit à créer Adam<sup>4</sup>. Il l'est aussi parce qu'il aurait nourri Marie quand elle fut chassée par sa tribu.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détail se référer à : LATIRI Lamia, La mise en paysage des systèmes d'irrigation dans les oasis du sud tunisien, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 1999 et A. MIQUEL, *Du désert d'Arabie aux jardins d'Espagne*, Seuil, Paris, 1992.

Cf. A. MIQUEL, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XIe siècle : Le milieu Naturel*. EHESS, Paris, 1980.

<sup>2</sup> Voir : A. MIQUEL, 1992.

<sup>3</sup> Parmi les noms arabes du paradis se trouve el-Jenna-terme d'origine syriaque désignant à l'origine un jardin potager irrigué, ombragé de palmiers, d'orangers et vignes.

<sup>4</sup> Le palmier est cité 22 fois dans le Coran. nous le retrouvons dans les Sourates : S. VI, 99, 141, S. XVIII, 42, S. XX, 71, S. XXVI, ..., Cf. LATIRI L., 1999. Il est mentionné aussi, dans beaucoup de Hadith, (Propos du prophète Mahomet), nous citons : « *Je jure par celui qui tient mon âme dans sa main qu'il existe des palmiers dans le paradis* ».

La civilisation de l'islam a occupé un territoire très vaste qui s'est étendu sur une large bande, allant de l'Inde à l'océan atlantique. Bien que ce domaine présente beaucoup de régions au climat tempéré et des massifs montagneux couverts de forêts, il est évident que les déserts ou les semi-déserts y occupent une surface importante de cette étendue. Les pluies sont donc rares et irrégulières, et les chaleurs y sont fortes l'été. Ces facteurs ont accentué les ressemblances entre ces cités<sup>1</sup> :

- La chaleur a imposé la construction de maisons propres à assurer la fraîcheur des habitations. Ceci se manifeste dans :
  - Les maisons introverties à patio : Le patio (*El-finaà*) joue le rôle de régulateur thermique.
  - Le tissu est compact, chose permise par la présence des maisons de centre. Ce type de tissu permet de réduire les surfaces exposées au soleil et donc offrir un maximum de fraîcheurs.
  - Les ruelles (*Derb et Drieb*) sont étroites et souvent couvertes, pour procurer le plus d'ombre possible.
  - Les ruelles sont souvent sinueuses permettant ainsi de bloquer les vents et de ce fait préservé pour la journée l'air frais accumulé pendant la nuit. Ceci permet aussi de créer le maximum de façades ombragées.
  - L'utilisation d'éléments architecturaux (capteurs à vents, caves,...)
  - L'introduction d'éléments naturels (arbres, plantations,...) à l'intérieur de la maison et dans l'environnement extérieur.

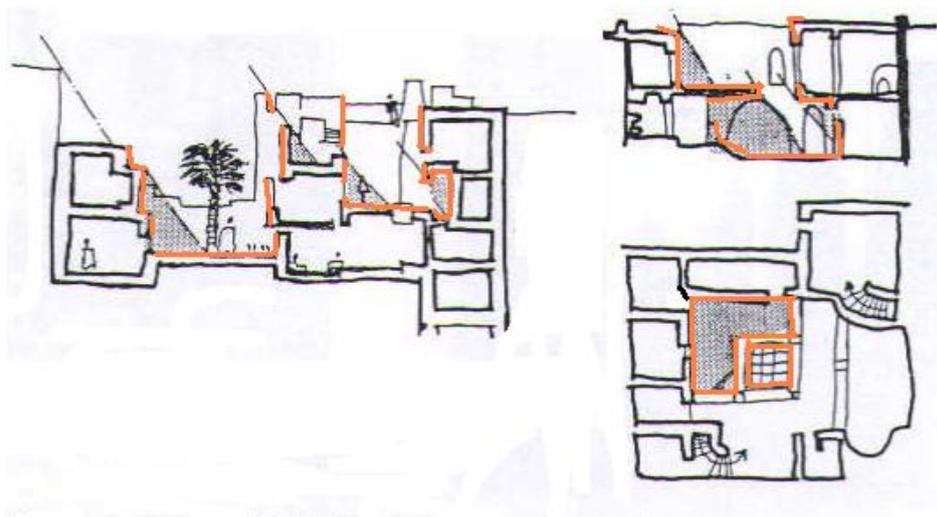


Figure 31 : Croquis illustrant le rôle du patio en tant que régulateur thermique.

- La rareté des pluies explique le souci qu'avaient les fondateurs des cités de les pourvoir d'eau par toutes sortes de moyens (foggaras, puits, bassins, fontaines, ...etc.). Ces éléments ont affecté la morphologie du tissu et la conception des maisons. On trouve par exemple les ruelles qui suivent les lignes des foggaras, la présence de puits à l'intérieur de la maison.

<sup>1</sup> Selon les idées de : Amar Dhina, *op. cit.*, 1986, p. 7.

## SYNTHÈSE SUR LES APPROCHES ANTHROPO-MORPHOLOGIQUES ET ECO-PAYSAGÈRES

Dans ce document, nous avons abordé une présentation de l'approche typomorphologique qui est selon notre point de vue la méthode la plus appropriée pour la lecture et l'analyse des tissus vernaculaires. Cette approche cherche à mettre en évidence à quelles conditions l'environnement bâti parvient à se maintenir ou à se transformer dans le temps, quand il est composé d'une multiplicité de parties produites individuellement. Elle met l'accent sur l'existence d'une architecture de la ville, en partant d'une définition de la ville comme dépôt de l'histoire.

À travers une identification des principales notions utilisées dans cette approche, nous avons dégagé la définition du concept « permanences ». Subséquemment, en se basant sur une vision typomorphologique, nous dirons que les permanences sont les éléments stables qui caractérisent la typologie architecturale et la morphologie urbaine. Ils portent, en eux les stigmates de l'identité socioculturelle particulière. Les permanences sont, aussi, les éléments formels constitutifs d'une maison, d'un tissu ou d'une cité et qui ont subsisté à travers tout le processus de formation/transformation. Ce sont également, les types qui ont résisté aux mutations radicales lorsqu'ils ont été soumis aux trois dimensions : diachronique, synchronique et diatopique. Dans ce manuscrit on a entrepris aussi, une identification de quelques notions qui se rapportent à cette thématique (maison, tissu vernaculaire, cité,...etc).

La maison est considérée comme la cellule élémentaire qui forme le tissu vernaculaire qui est une projection spontanée dans l'espace d'un ensemble de maisons de façon à exprimer les valeurs socioculturelles propres à une communauté donnée. Ce qui permet une identification et une appropriation de cet espace spécifique. En effet, pour l'appropriation de sa maison, l'homme l'engage en y réfutant toute contradiction avec ses valeurs socioculturelles et en adhérant à une perpétuelle évolution de sa propre conception du monde. Dans notre contexte, le paysage oasien est l'image des legs culturels et des représentations sociales locales. De ce fait, nous avons montré la relation de la palmeraie avec les croyances islamiques et dont le modèle paradisiaque est l'expression la plus récurrente.

Nous avons abordé également, une lecture de trois cités arabomusulmanes à travers une exploration des études engagés par des spécialistes. Nous avons essayé de dégager, les principes organisateurs et les permanences qui ont engendré leurs morphologies et organisation particulières. Ces cités ont partout et toujours présenté un visage typique, une personnalité bien dessinée et une ressemblance évidente entre elles. Cette ressemblance tient à ce que ces cités répondent toutes aux besoins précis de la société musulmane. Cela revient à dire que c'est l'islam, avant tout, qui a donné à ces cités, sa forte empreinte. Il ne faut cependant pas nier que l'art

islamique puise sa source de civilisations très anciennes. Plusieurs principes organisateurs et constituants morphologiques offrent à la cité islamique son caractère, ils favorisent en même temps, un air de parenté entre toutes les cités.

Les principes organisationnels que nous avons cités dans le titre précédant ont généré des permanences physiques qui sont toujours présent dans les villes arabo-musulmanes ainsi, que dans leurs tissus et maisons. C'est ce que nous appelons aussi, « invariants », parmi lesquelles on dénombre :

- À l'échelle de la cité : le rempart (*Essour*), les portes de la cité (*Bab el-madina*), les tours de guet (*Bordj*), ... etc.
- À l'échelle du tissu qui est un fragment urbain exprimant un système de solidarité sociale. Il s'agit d'une entité urbaine occupée par un groupe bien déterminé selon une appartenance ethnique, tribale, lignagère ou religieuse . Les tissus et les quartiers sont desservis par un système de voiries réparties hiérarchiquement du public au privé successivement : *Tarik, zkak, derb* (impasse.)
- À l'échelle de la maison, la majorité des habitations sont à patio (*El-finaà*) ce qui exprime leur caractère introverti. D'un autre côté et dans un souci de renforcer l'intimité de la maison, son entrée est toujours en chicane sous forme de (*Skifa*). Les fenêtres sont souvent protégées avec un système en *moucharabieh*.

Ces principes organisateurs ont généré des permanences physiques qui sont communs aux cités arabo-musulmanes. Le facteur le plus influent étant la religion islamique, de ce fait, la mosquée constitue toujours le point de départ de la conception. Parmi les manifestations spécifiques à ces cités, nous citons: l'ensemble des maisons introverties qui donnent naissance à des tissus compacts selon une répartition familiale, lignagère, tribale et par groupes distincts. Les limites sont toujours existantes avec une recherche continue de l'intimité. Un autre paramètre déterminant de la morphologie urbaine et de la typologie architecturale étant la recherche du confort thermique. Ceci se manifeste à travers une conception écosystémique qui s'intègre harmonieusement avec l'environnement et le paysage naturel. En guise de conclusion, nous dirons que aborder et maîtriser le processus de morphogenèse et d'évolution d'un patrimoine aussi riche et complexe, il faut engager une multitude d'approches abordant l'ensembles de ces dimensions constitutifs (socioculturelle, économique, écosystémique, paysagère, architecturale et urbanistique).

## BIBLIOGRAPHIE

1. ABDULAK S. et PINON P., *Maisons en pays islamique, modèles d'architecture climatique*, In « *architecture d'aujourd'hui* », N°167, pp.6-15.
2. ACID Mostefa, 2006, *Intervention sur les ksour du sud ouest algérien, cas du ksar de Boussemgoun* Mémoires de magister, Université Tahiri Mohamed, Béchar.
3. ADAM A., 1978, « *L'Agadir berbère : une ville manquée* », *ROMM* 26, p. 5-12.
4. ALKAMA Djamel et TACHERIFT Abdelmalek, novembre 2001, *Essai d'analyse typomorphologique des noyaux urbains traditionnels dans la région des ziban*, « *courrier du savoir -n°01* », pp. 81-88.
5. AMADEO G. et CRESTI F. (dir.), 1979, *Béni-Abbès : habitat traditionnel et habitat nouveau*, Alger, C.R.A.U. Éditions.
6. ARROUF A., 1993, « *Vers une phénoménologie de l'habitat vernaculaire, cas de Manaa* », mémoire de magister, Centre universitaire de Biskra.
7. BARBAOUI Hafida, 2007, *Réhabilitation des ksour du sud ouest Algérien, entre opportunités et contraintes* Mémoires de magister, Université Tahiri Mohamed, Béchar.
8. BACHIMINSKI Janusz (dir.) et GRANDDET Denis, mai 1985, *Cinq études urbaines et architecturales sur le Sud-ouest algérien*, Ed. USTO, Oran, 59 p.
9. BELGUIDOUM Saïd, 2005, « *approche socio-économique : une urbanisation pour quelle urbanité ?* » in *La ville et le désert, le Bas-Sahara algérien*, Côte Marc (dir.), IREMAM-KARTHALA Éditions.
10. BENAARADJ Abdelmadjid, 2010, *Impact du sacré sur les ksour zaouïa de la wilaya de Bechar, Kenadza, Kerzaz, Beni ounif* Mémoires de magister, Université Tahiri Mohamed, Béchar.
11. BENNADJI Amar, 1999, *Adaptation climatique ou culturelle en zones arides, cas du Sud-Est algérien*, thèse de doctorat, co-dir. CÔTE M. et IZARD J. L., université AIX-MARSEILLE I, 180 p.
12. BENYOUCEF Brahim, 1994, *introduction à l'histoire de l'architecture islamique*, O.P.U. Éditions, Alger.

13. BIARA Ratiba Widad, 2014, *Dynamique historique de la place publique. Cas des places se rapportant à l'aspect culturel saharien, régentées via la rue des palmeraies*, thèse de doctorat, dirigée par ALKAMA Djamel, Université Mohamed Khider, Biskra.
14. BLANC François-Paul, 2007, *Le Droit musulman*, Dalloz Éditions.
15. BOUHDIBA Abdelwahab (dir.) et Chevalier, Dominique, 1982, *La ville arabe dans l'islam*, Tunis-CERES et Paris –CNRS Éditions.
16. CANIGGIA Gianfranco, 1986, *Studio sui processi di formazione e di mutazione delle tipologie edilizie : stato della disciplina*, in : « Consiglio Nazionale delle Ricerche », - Problemi del restauro in Italia-, Atti del Convegno Nazionale tenutosi a Roma nei giorni, 3-6 novembre 1986, Campanotto editore. *Étude sur les processus de formation et de mutation des typologies du bâti : état de la discipline*, Traduit de l'italien par Pierre Larochelle.
17. CANNIGIA Gianfranco (dir.) et Malfroy Sylvain, 1982, *Approche morphologique de la ville et territoire, le cas de Venise*, 2<sup>o</sup> édition, Venise.
18. CEARD Louis, 1933, *Gents et choses de Colomb-Béchar (sud Oranais)*, Alger, archives de l'institut pasteur, XI n°01, p. 37-140.
19. CHAMPAULT Dominique, 1969, *Une oasis du Sahara Nord-Occidental : Tabelbala*, Paris, CNRS Éditions.
20. CHAVAILLON Jean et Nicole, 1962, *Bulletin de la Société préhistorique française*, volume 59, numéro 7-8, p. 440-444.
21. CHABI M. et DAHLI M., 2011, *Une nouvelle ville saharienne sur les traces de l'architecture traditionnelle*, Communication-Rouen, ksour.
22. CHEIB Smail, 2005, *L'architecture de terre, technique et forme, cas d'étude : le ksar de Mougheul* Mémoires de magister, Université Tahiri Mohamed, Béchar.
23. CHOAY Françoise, 2009, *Le patrimoine en questions-Anthologie pour un combat*, éd. le Seuil, Paris.
24. CHOAY Françoise, 1992, *L'Allégorie du patrimoine*, Ed. Seuil, Paris, 275p.
25. CHOAY Françoise, 1980, *La Règle et le modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Ed. le seuil, collection : Espacement, Paris, 378 p.
26. CHOAY Françoise (dir.) et Merlin, Pierre, 1996, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, P.U.F.

27. COLLECTIF, *Bâtiment et démarche HQE*, l'ADEME en bref, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 2007, 23 p.
28. COMINARDI François : « *Au cœur des monts des Ksour.* », *Habitat : tradition et modernité 2*, p.45-66.
29. CUISENIER Jean, préface dans : RAULIN H., *L'architecture rurale française . Corpus des genres, des types et des variantes*, Musée national des arts et traditions populaires, Paris, 1977.
30. DAOUDI Nadia Samia, LAMRAOUI Samia, BOUSSOUALIM Aïcha, MESTOUL Djamel, ADOLPHE Luc, BENSALÉM Rafik , *Les morphologies vernaculaires sahariennes face aux effets du changement climatique : étude comparative entre la Vallée du M'Zab et la Région du Touat Gourara*, in : *Carrefours Sahariens. Vues des rives du Sahara*, Coordonnés par TRACHE S.- M. et YANGO Jennifer, CRASC, Oran, 2016, pp.351-370.
31. DONNADIEU C. et al., 1986, *Habiter le désert : Les maisons mozabites*, Bruxelles, Archi + Recherche.
32. ECHALLIER J.-C., 1968, *Essai sur l'habitat sédentaire traditionnel au Sahara algérien*, Paris, I.U.P. 216 p.
33. Étude pour la mise en valeur du ksar de Kenadza., ANAT, Alger, 1999.
34. GARDET Louis, 1970, *Islam : religion et communauté*, Desclée de Brouwer Éditions.
35. GARDET Louis, 1976, *La cité musulmane : vie sociale et politique*, Paris, Librairie Vrin Éditions.
36. GIVONI B., 1978, *L'homme, l'architecture et le climat*, Paris, Moniteur Éditions.
37. GRANDET Denis, 1988, *Architecture et urbanisme islamique*, Alger, O.P.U. Éditions.
38. GUINDADI Silvio et DOEPER Ulrich, 1990, *Architecture vernaculaire, territoire, habitat et activités productives*, Presses polytechniques et universitaires ROMANDES, Lausanne, Suisse.
39. HADEID Mohamed, *Niveau d'équipement des ksour du Touat (Adrar)*, in « *Le désert, de l'écologie du divin au développement durable* », (dir. Ahmed MORO et Bernard KALAORA), collection CEFRESS, Université de Picardie Jules Vernes, l'Harmattan, Paris, 2005, pp : 223-239.

40. HADEID Mohamed, 2006, Les mutations spatiales et sociales d'un espace à caractère steppique, le cas des Hautes Plaines sud-oranaises (Algérie), thèse de doctorat d'État en géographie, Université d'Oran.
41. HADEID Mohamed, 2016, Approche de la typologie paysagère selon le mode de la croissance spatiale des ksour du Sud-ouest algérien (Atlas Saharien, Saoura, Gourara et Touat), in : *Ksour du Sud-ouest algérien. Urbanisation et changement social*, Cahier du CRASC n°32, Coordonnés par MESSAHEL A. et TRACHE S. M., CRASC, Oran, 174 p.
42. HADJ MOHAMED NAÏMA, « Désappropriation et réappropriation de l'espace domestique saharien. L'exemple de Béchar. » Thèse de doctorat, dirigée par MADANI Mohamed, Université U.S.T.O M-B, Oran, 2017.
43. HADJ MOHAMED Naïma, Madani, Mohamed, *Renouvellement des espaces habités spécifiques aux régions sahariennes, l'exemple de Béchar*, in « REMMM », n°138, Décembre 2015.
44. HIRTZ Georges, 1989, *L'Algérie nomade et ksourienne, 1830-1945*, éd. P. Tacussel, Marseille, 214 p. (Cote A.O.M//13064).
45. HOUBEN Hugo et GUILLAUD Hubert, *Traité de construction en terre*, CRAtterre, Marseille, Parenthèse, 2006, 360 p.
46. HUET Bernard, 1994, « La modernité de la tradition. », *Habitat : tradition et modernité* 2, p.135-148.
47. IBN KHALDUN, Discours sur l'Histoire universelle, Al-Muqaddima. Traduit de l'arabe, présenté et annoté par Vincent Monteil. éd. Sindbad, 1997.
48. IZARD Jean Louis & GUYOT Alain, *Archi. Bio.*, Edition parenthèses, Roquevaire, 1979.
49. LATIRI Lamia, 1999, *La mise en paysage des systèmes d'irrigation dans les oasis du sud tunisien*, Thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.
50. LATIRI Lamia, *La société oasienne du Djerid et les représentations paysagères, par*, in « *Cybergeo* » : *European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, document 133, mis en ligne le 11 mai 2000, consulté le 29 avril 2013.  
[URL : http://cybergeo.revues.org/4405](http://cybergeo.revues.org/4405) ; DOI : 10.4000/cybergeo.4405
51. LATIRI Lamia , « Qu'est-ce que le paysage dans la culture arabo-musulmane classique ? », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 196, 16 octobre 2001. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4036> ; DOI : 10.4000/cybergeo.4036

52. LAYACHI Abdeldjebar et al., 2011, *Le devenir des ksour de la Saoura*, Oran, Projet CNEPRU, U.S.T.O.M-B.
53. LAYACHI Abdeldjebar 2016, «Mutations sociétales et revalorisation de l'écosystème oasien et ksourien», *Madinati : la revue de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction*, no.4, 25-28.  
URL: <http://www.madinati-dz.com/2017/07/mutations-societales-et-revalorisation-de-lecosysteme-oasien-et-ksourien>
54. LAYACHI Abdeldjebar, 2016, *Les permanences des ksour dans la production des tissus vernaculaires : Le cas de béni-abbés*, thèse de doctorat, USTO-MB, Oran, 393p. [En ligne].  
URL: [http://www.univ-usto.dz/theses\\_en\\_ligne/index.php?lvl=notice\\_display&id=1960](http://www.univ-usto.dz/theses_en_ligne/index.php?lvl=notice_display&id=1960)
55. LAYACHI Abdeldjebar, 2016, «The archetypes of landscape and sustainable design in the ksar of kenadsa», in: *A/Z ITU journal of the faculty of architecture*, No.13(3), 79-91. [En ligne]. DOI: [10.5505/itujfa.2016.05657](https://doi.org/10.5505/itujfa.2016.05657)
56. LUGINBÜHL Y., 2001, *La demande sociale de paysage*, Séance inaugurale du Conseil national du Paysage.
57. LIÉBARD Alain et DE HERDE André, 2005, *Traité d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques, concevoir édifier et aménager avec le développement durable*, éditions du Moniteur et Observ'ER, Paris.
58. MAHROUR Kaci, 1994, « *Tamentite- cité du désert ou le patrimoine comme référence dans l'enseignement de l'architecture*», *Habitat : tradition et modernité* 2, p. 23-36.
59. MALFROY Sylvain (1985) *Typologie als Methode der Interpretation. Der Theoritische Beitrag des Architekten Saverio Muratori (1919-1973)*, *Werk, Bauen und Wohnen*, 11, 58-64. La typologie comme méthode de l'interprétation. La contribution théorique de l'architecte Savério Muratori (1919-1973). Traduit de l'italien par Pierre Larochelle, Juillet 2001.
60. MARCAIS Georges, 1954, *L'architecture musulmane d'occident : Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, et Sicile*, Ed. Arts et Métiers graphiques, Paris, 541p.
61. MARCAIS Philipe, 1955, *Note sociologie et de linguistique sur Béni-Abbès*, Extrait de travaux de l'I.R.S. XII, Alger, pp. 151-174.
62. MAROUF Nadir, 1980, *Lecture de l'espace oasien*, Paris, Sindbad Éditions, 281 p.
63. MELIANI Bourayou Hind, Septembre 2007, *Mutations des espaces Ksourien dans le sud-ouest algerien, cas de taghit*, mémoire de magister, U.S.T.Oran, 164p.

64. MESFER Jaoued. 1984. *Villes islamiques-cités d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, C. international d'architecture méditerranéenne.
65. MESSAHEL Abdellah , 2016, Alliances et relations matrimoniales dans les anciens ksour du Sud-ouest algérien, in : *Ksour du Sud-ouest algérien. Urbanisation et changement social*, Cahier du CRASC n°32, Coordonnés par MESSAHEL Abdellah et TRACHE Sidi Mohammed, CRASC, Oran, 174 p.
66. MOHAMED Abdessetar Otteman, 1988, « *La cité islamique* » (en langue arabe), série de la science et connaissance, N°128, Edition Conseil national des arts, Kuweit, pp 8-27.
67. MOUSSAOUI Abderrahmane, 2002, *Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis du sud-ouest algérien*, CNRS Éditions, Paris, 291 p.
68. MUMFORD L. 1964. *La cité à travers l'histoire*, Edition du seuil, Paris.
69. OUGOUADFEL H (dir. ) , Groupe d'étudiants , 1991, «*Kenadza pèlerinage aux sources de notre humus* », mémoire P.F.E. en architecture, EPAU, Alger.
70. PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, 2009, *Analyse urbaine*, Ed. Parenthèses, Marseille, 187p.
71. RAMES C., 1941, *Béni –Abbès, étude historique, Géographique et médicale*, archives de l'institut pasteur, XIX/1, Alger, p. 81-108.
72. RAPOPORT Amos, 1972, *Pour une anthropologie de la maison*, Paris, éd. Dunod.
73. RAPOPORT Amos, 2003, *Culture, architecture et design*, Infolio Éditions.
74. RAVÉREAU André, 1984, *Le M'Zab, une leçon d'architecture*, éd. Sindbad, Paris, 278 p.
75. RAYMOND Ledrut, 1979, *Sociologie urbaine*, , France, P.U.F. Éditions, 232 p.
76. RINN Louis, 1884, *Marabouts et Khouans. Étude sur l'islam en Algérie*, Alger, Adolf Jourdan Éditions.
77. ROSSI Aldo, 1981, *L'architecture de la ville*, Paris : L'Équerre.
78. TABAK Abderrahim, 1992, *Proposition de la revalorisation du ksar de Ouargla* , mémoire d'architecte (dir. EDDEBAGH Jassim), U.S.T.Oran, 144 p.
79. TRACHE Sidi Mohammed., 2011, « Adrar, des ksour à la grande ville », *Insaniyat / إنسانيات*, 51-52. pp.149-163. [En ligne].  
URL : <http://journals.openedition.org/insaniyat/12633> ;  
DOI : 10.4000/insaniyat.12633

80. TRACHE S.-M. et MESSAHEL Abdellah, 2016, Talmine : la survie d'une oasis dans l'Erg occidental (Algérie), *in* : *Carrefours Sahariens. Vues des rives du Sahara*, Coordonnés par TRACHE S.-M. et YANGO Jennifer, CRASC, Oran, pp. 175-195.
81. TRACHE S.-M., 2016, « Croissance démographique et urbanisation des ksour », *in* : Trache S.-M. (dir.), *Ksour du Sud-ouest algérien. Urbanisation et changement social*, Oran, Cahier du CRASC n°32. [En ligne].  
URL : [https://www.crasc.dz/cahiers/pdfs/2016\\_ksour-trache.pdf](https://www.crasc.dz/cahiers/pdfs/2016_ksour-trache.pdf)
82. ZEGHDAR M.-B., 2004, *Caractéristiques et particularités de l'habitation saharienne traditionnelle à Béchar*, Mémoires de magister, Université Tahiri Mohamed, Béchar.
83. ZINE Amina, 1994, « Les Ksour », *Habitat : tradition et modernité (HTM)*, No.02, Alger, ARCO, 17-21.